# Les super profits des compagnies pétrolières

P. 6


# lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 602 - 15 décembre 1979 - prix : 5 F


**Les trusts de l'agro-alimentaire**

Notre dossier p. 11 à 14

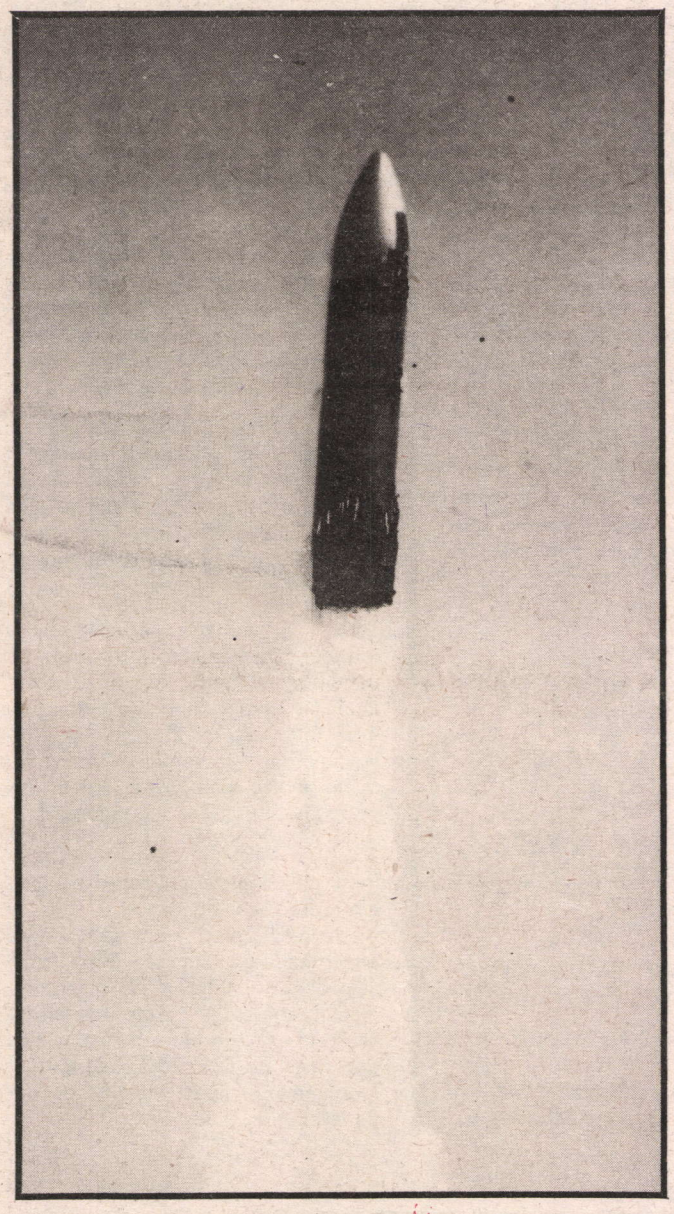

## Fusées de l'OTAN:

# ILS PARLENT DE DÉSARMEMENT... ET PRÉPARENT LA GUERRE

*Une discussion sur les radios libres*

p.8&9

*Les lois scélérates contre les travailleurs immigrés*

p5

# SOMMAIRE

## DANS LE MONDE


Page 15 :
— **Belgique : les travailleurs contre la « loi-programme » de Martens.**
Page 16 :
— **L'OTAN prépare la prochaine guerre.**
— **Répression en URSS et Tchécoslovaquie.**
Page 17 :
— **Rhodésie : quel cessez-le-feu ?**
— **Le gouvernement français, contrebandier ?**


## EN FRANCE


Page 4 :
— **« L'affaire Fiszbin », ou les mystères de la fédération de Paris.**
— **Polémique au PS : miser sur le bon cheval.**
Page 5 :
— **Lois scélérates contre les travailleurs immigrés.**
Page 6 :
— **Pétrole : la crise, ça rapporte !**
— **Charbon : le PCF traîne le boulet.**
Page 7 :
— **Nucléaire : information bidon.**
Pages 8 et 9 :
— **Discussion sur les radios libres : contre la mainmise gouvernementale.**
Page 10 :
— **Ambroise Roux : capitaliste et fier de l'être.**
Page 15 :
— **Dans les LEP : luttes au Havre, à Parentis ; accident à Bron.**
Page 18 :
— **Transports parisiens : non à l'augmentation des tarifs !**
— **SNCF : publicité et accidents.**
Page 19 :
— **Contrôleurs aériens : le gouvernement doit céder !**
— **Gévelot-Clérieux assassin ; BNP fraudeur ; Chantier de Cruas-Meysse.**


## DOSSIER


Pages 11 à 14 :
**LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES :**
— **Une concentration spectaculaire.**
— **L'aide de l'Etat.**
— **Sur le dos des producteurs.**
— **Progrès pour les consommateurs ou pour les trusts ?**


## DIVERS


Pages 20 à 22 :
— **Livres :** Jack London **de Sinclair ;** Procès-verbal d'un deuil **de Fuchs ;** Un voyage vers l'Asie **de Guillebaud ;** Les Gaulois **de Régine Pernoud ;** M... comme militaire.
— **Des livres à lire et à offrir.**
— **Variétés : Lionel Rocheman.**
Page 23 :
— **Films :** Manhattan **de Woody Allen ;** Cul et chemise ; Gros câlin ; Les bronzés font du ski ; Je parle d'amour.


**LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.**

**Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.**

**Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.**

**Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.**

**C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.**


Responsable de la publication : Michel RODINSON
Composition :
Département Offset-Presse - L.I.T.O. - 236-45-28
4 ter, rue du Bouloi, Paris (1er)
Impression : **INTERPRESS**
12, chemin du Haut-Saint-Denis - Aubervilliers
Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10


# en bref...

## Cachez ce diamant que je ne saurais voir

(Sipa Press)

Dans son numéro du 5 décembre, **Le Canard enchaîné** a publié une nouvelle lettre de Bokassa au sujet de diamants destinés à Giscard d'Estaing, pas au ministre des Finances cette fois, mais au **président** Giscard d'Estaing, en 1974.

Cette nouvelle révélation intervenait huit jours après la prestation télévisée de Giscard, où celui-ci a opposé **« un démenti catégorique et méprisant »** au sujet du fameux diamant de trente carats ; ou plutôt, aux fameux trente carats du diamant ; ou plus exactement, à la valeur attribuée aux fameux trente carats de ce fameux diamant. Bref, l'objet du démenti était laissé à l'appréciation de chacun, mais bien entendu cela n'enlevait rien au caractère **« catégorique et méprisant »** dudit démenti.

Il faut croire que le mépris présidentiel est un châtiment terrible, puisque la presse a observé un silence total, la semaine suivante, après les nouvelles révélations du **Canard enchaîné.** Et du côté des partis politiques, de gauche comme de droite, c'est également motus et bouche cousue.

A vrai dire, même la première affaire des diamants de Giscard n'avait provoqué que des remous fort modérés dans la presse comme dans les milieux parlementaires.

N'allez surtout pas croire que la presse de ce pays soit vendue, ou aux ordres, ou qu'elle subisse certaines pressions. Non, la presse a seulement une haute conception morale de l'information : exploiter la violence, le crime, la pornographie, tant que vous voudrez ; mais dévoiler des scandales où sont impliqués des hommes d'Etat, c'est contraire à la morale de la profession, et c'est aussi contraire à la morale des politiciens.

## Flagrant des lits

Dans la série **« Ils ont osé le dire »,** le record de ces derniers temps revient au sénateur giscardien Henriet, auteur de ces paroles historiques : **« Le travail des femmes (...) est facteur de chômage et de dénatalité. Plutôt que d'envoyer les femmes au travail, mieux vaut les envoyer au lit ».**

Cette déclaration a indigné de très nombreux travailleurs masculins, qui ne voient pas au nom de quoi être envoyé au lit plutôt qu'au travail serait un privilège réservé aux femmes... D'autant que, dans ces conditions, la natalité ne risque pas d'augmenter.

En tout cas, il y en a un qui en tient une couche !

## Un pastis pour les athlètes français ?

A l'occasion des Jeux Olympiques de Moscou, les autorités soviétiques ont passé un contrat avec la firme Ricard, afin que les touristes puissent trouver du pastis dans les hôtels et les magasins.

Pour la France, ces Jeux Olympiques sont donc déjà placés sous le signe du pastis...

C'est vrai que les Français ne sont pas très forts sur les stades. Mais dans les bistrots, par contre, on a de bons résultats. Si c'était une spécialité homologuée, on l'aurait, la coupe ! Et pleine, encore !

## Y' a pas de miracle

L'Etat a accordé 21.400.000 F pour les travaux d'aménagement entrepris à Lourdes en vue de préparer le congrès eucharistique international de 1981.

La municipalité versera, elle, 15 millions de francs.

Il est peut-être normal que, comme tout bon commerçant, la ville de Lourdes améliore ses services avec l'argent de ses clients.

Mais pourquoi l'argent de l'Etat ?

Les voilà bien, les 2 milliards que Chirac et ses amis veulent faire économiser sur le train de vie de l'Etat !

A moins que, en vue d'équilibrer son budget, celui-ci n'espère que le ciel lui rende au centuple les sommes ainsi placées ?

## Les Allemands vont nous attaquer en péniches

Lundi 10 décembre, l'Assemblée nationale discutait de la construction du canal Rhin-Rhône.

Immédiatement, le député PCF Antoine Porcu montait en première ligne pour protester car **« l'Alsace se verrait plus étroitement intégrée à la sphère économique de la RFA. La Lorraine serait particulièrement victime ».** Après lui, César Depiétri révélait que la liaison Rhin-Rhône correspondait à **« une très ancienne ambition de la bourgeoisie allemande ».**

Devant le grave danger de voir créer **« une voie royale à la pénétration des produits pondéreux ouest-allemands dans les grands marchés des régions françaises du canal »,** le groupe communiste tentait une ultime opération et lançait dans la salle une question préalable, qui n'aboutit pas.

Cela dit, cette question n'avait pas mobilisé les foules, ni parmi le PCF, ni chez les autres formations, puisqu'il y avait en tout une quinzaine de députés à la Chambre ce jour-là...

## Liberté de l'avortement pour toutes les femmes !

C'est sans doute pour montrer aux réactionnaires qu'elles savent faire preuve de fermeté pour faire respecter la loi que les autorités, en l'occurrence le préfet, ont fait décider la fermeture du service de maternité de la clinique d'Aguiléra à Biarritz.

Motif : les responsables de l'établissement enfreignaient les dispositions de la loi de 1975 sur l'interruption volontaire de grossesse, puisque de nombreuses Espagnoles y ont subi des avortements.

Or la loi exige des étrangères, pour qu'elles puissent légalement interrompre leur grossesse en France, qu'elles y aient résidé plus de trois mois. C'est une disposition de la loi Veil qui a été reconduite dans la loi définitive.

La clinique d'Aguiléra est donc fermée jusqu'en février 1980. La police judiciaire de Bayonne a été chargée d'une enquête complémentaire. Les résultats de ces investigations devraient indiquer si la fermeture sera prolongée et des poursuites pénales engagées.

Le gouvernement espagnol maintient une législation répressive en matière d'avortement et, face au poids de l'Eglise, n'est sans doute pas près d'en changer. Mais, sous ses dehors libéraux, le gouvernement français lui prête hypocritement main-forte en renvoyant des centaines de femmes espagnoles à leur détresse sous prétexte de nationalité non conforme.

## Bulletin d'abonnement aux publications de Lutte Ouvrière

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

**LUTTE OUVRIERE**
**pour une période de un an : prix : 150 F**
**pour une période de six mois : prix : 85 F**
**LUTTE DE CLASSE**
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière)**
**pour une période de un an : prix : 50 F**
**CEUX DU TECHNIQUE**
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par **Lutte Ouvrière)**
**pour une période de un an : prix : 10 F**
**Ci-joint la somme totale de : francs** .. ..
.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. ..

NOM : .. .. .. .. .. .. ..
.. .. .. .. .. .. .. .. ..
Prénom : .. .. .. .. .. ..
.. .. .. .. .. .. .. .. ..
Adresse : .. .. .. .. .. ..
.. .. .. .. .. .. .. .. ..
.. .. .. .. .. .. .. .. ..
Code postal : .. .. .. .. ..
.. .. .. .. .. .. .. .. ..
.. .. .. .. .. .. .. .. ..

*Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18*

(1) Rayer les mentions inutiles

## Fusées de l'OTAN — éditorial

# Ils parlent de désarmement ... et préparent la guerre

LES Etats-Unis viennent d'obtenir des pays européens qui sont membres de l'organisation militaire de l'OTAN leur accord pour l'installation de 572 nouvelles fusées nucléaires en Europe occidentale. Des nouvelles fusées, plus modernes, qui viennent bien sûr s'ajouter à toute une panoplie déjà existante.

Les nouveaux engins atomiques qui seront installés en Grande-Bretagne, en Italie, en Belgique et en Allemagne fédérale visent directement l'Union Soviétique et ses alliés, regroupés dans le Pacte de Varsovie. Le prétexte, c'est que ces pays du Pacte de Varsovie disposeraient de fusées, de chars et d'engins plus modernes et en plus grand nombre que les Etats-Unis et leurs alliés occidentaux.

L'URSS menacerait-elle donc de déclarer la guerre et faudrait-il de toute urgence protéger l'Europe occidentale d'une invasion imminente ? Tout le monde sait bien qu'il n'en est évidemment rien. Mais cela n'empêche pas les Etats-Unis et l'état-major de l'OTAN de prétendre qu'il s'agit uniquement de défendre l'Europe, dans le seul but de dissuader l'adversaire d'intervenir. C'est toujours au nom de la paix que les gouvernements préparent la guerre !

Les mêmes continuent d'ailleurs d'affirmer qu'ils entendent bien travailler au désarmement mondial. S'ils élargissent aujourd'hui la panoplie nucléaire en Europe occidentale, ce serait même, disent-ils, pour justement préparer une troisième phase dans les négociations « SALT », phase qui doit précisément porter sur cet armement européen.

Déjà, en fait, avec l'accord SALT 2 (qui est encore à ratifier par le Sénat américain), ils n'avaient fait simplement que « geler » certaines catégories d'armements de l'URSS et des Etats-Unis au point où ils en sont, et ils n'avaient pas du tout désarmé. Comme on peut le voir aujourd'hui, la prochaine étape sur la voie du désarmement se prépare déjà sous le signe... d'un accroissement de l'armement !

Les risques d'une guerre mondiale nous paraissent sans doute très lointains aujourd'hui. Pourtant, ces jours-ci mêmes, la menace d'une intervention américaine en Iran et les risques d'extension d'une telle guerre si elle se déclenchait, ont amené beaucoup à évoquer le spectre de la Troisième Guerre mondiale. Cela a suffi à rappeler que le monde est toujours à la merci d'une décision des puissances impérialistes, USA en tête, de déclencher une guerre dirigée contre l'Union Soviétique.

Officiellement, la France ne fait pas partie de l'organisation militaire de l'OTAN. Mais il est évident que, OTAN ou pas, la France ne pourrait pas rester à l'écart d'un conflit entre les deux blocs. L'Etat français est bel et bien dans le camp impérialiste, solidaire et allié des USA. La France fait d'ailleurs toujours partie du Conseil Atlantique, qui siège en même temps que l'OTAN, et qui a demandé, comme les Américains lui demandaient de le faire, de prendre des sanctions contre l'Iran.

Bien sûr cette nouvelle étape dans la course aux armements est d'abord destinée aux marchands et fabricants d'armements américains. Il ne s'agit sans doute dans l'immédiat que de fournir à ces capitalistes une nouvelle source de profits. Les gouvernants ne sont certainement pas sur le point de déclencher la guerre demain.

Mais, sans parler des chefs militaires et des états-majors qui peuvent être impatients de se servir de ces super-jouets de mort que les capitalistes mettent entre leurs mains, il n'en demeure pas moins que se met en place et se perfectionne sans cesse l'arsenal qui permettrait de déclencher la guerre. Et par là, c'est sans cesse que s'accroissent les possibilités et les risques de cette nouvelle guerre.

Certes, la peur et l'hostilité de l'opinion publique, qui existent dans tous les pays, ont amené trois des pays européens concernés à poser des conditions pour l'installation des nouveaux missiles sur leur territoire, et même à les refuser pour le moment, comme la Hollande. Mais il ne suffira pas de la peur et de l'hostilité de l'opinion publique pour arrêter les militaires et les gouvernants qui auraient décidé de passer à l'action.

C'est la logique du fonctionnement capitaliste, particulièrement en temps de crise, d'accélérer la course aux armements. Et la logique d'une course aux armements, c'est que les armes finissent par parler ! Déjà, avant la première des guerres mondiales, le leader socialiste Jean Jaurès disait que « le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage ». C'est toujours vrai, et tant que le capitalisme ne sera pas renversé, la menace d'une nouvelle guerre mondiale continuera d'exister.

Arlette LAGUILLER

## Elections aux Prud'hommes :

# les déceptions de Beullac

Aux élections des Conseils de prud'hommes, la CGT obtient 42,5 % des voix ; la CFDT 23,1 % ; FO 17,5 % ; la CFTC 7 % ; la CGC 5,1 % (36 % pour le seul encadrement) ; « l'Alliance pour les libertés syndicales » (regroupement où l'on trouve l'ex-CFT) 2,8 % et l'UFT (scission de l'ex-CFT), 1 %.

Plus de 60 % des douze millions de salariés inscrits sont allés voter, ce qui donne bien sûr un poids certain aux résultats.

Beullac, ministre du Travail par intérim, en commentant les résultats, a souligné le recul de la CGT et la progression surtout de FO. Et il s'est félicité : « Je constate avec satisfaction les progrès enregistrés par les organisations syndicales les plus ouvertes à la concertation ».

C'est en se référant aux élections de 1962 à la Sécurité sociale que le ministre parle d'un recul de la CGT (qui y avait obtenu 44,3 %). Mais cette comparaison à dix-sept ans d'intervalle entre deux élections de natures assez différentes n'est pas forcément significative, d'autant moins d'ailleurs qu'elle révèle une différence peu importante.

Ce qui est, par contre, significatif, ce sont les conclusions que Beullac en tire : elles sont révélatrices des objectifs, pour le gouvernement, de la réforme des Prud'hommes.

Cette réforme, qui faisait d'abord des élections aux Prud'hommes un test national de représentativité des différents syndicats, était dirigée essentiellement contre la CGT, comme le soulignait par exemple, deux jours avant le scrutin, un éditorialiste du Figaro, écrivant que, pour le gouvernement, il s'agissait de « prouver que la CGT, aussi implantée qu'elle soit, ne représente pas la moitié des salariés ».

Le gouvernement avait-il plus précisément le projet de « faire surgir, à l'occasion de cette élection, un nouveau courant de droite au sein du syndicalisme français » ? C'est France-Soir du 13 décembre qui le dit, et après tout on peut penser que le journal de Hersant a les moyens d'être bien informé des arrière-pensées gouvernementales.

Quoi qu'il en soit, si c'était bien là l'intention gouvernementale, ces élections font d'abord la démonstration que la CGT reste, de loin, le syndicat le plus important : si elle obtient au total 42,5 % des voix (soit plus que la somme des scores de la CFDT et de FO) elle en obtient 45,5 % si l'on considère les seuls collèges ouvriers et employés, et 50,2 % si l'on considère les seuls collèges industriels.

En tout cas, les résultats des élections du 12 décembre ne sont pas un succès pour le gouvernement et la droite, s'ils en espéraient un « rééquilibrage » des rapports de forces entre les centrales syndicales au profit des « plus ouvertes à la concertation », comme dit Beullac. Autrement dit, au profit des plus ouvertes à leur politique.

Jean-Jacques LAMY

# Giscardiens-chiraquiens retenez-les, ils vont faire un malheur

La drôle de guerre chiraquo-giscardienne continue son petit bonhomme de chemin à travers les aléas de la vie politique. Le RPR refuse maintenant avec régularité de voter les projets de loi gouvernementaux qui sont adoptés tout aussi régulièrement grâce à la procédure de l'article 49. Et le RPR refuse avec obstination de voter des motions de censure qui pourraient faire chuter le gouvernement.

La mécanique est bien réglée. Comme la répétition de la farce est lassante, le ton monte un peu. Les chiraquiens parlent de « **pratiques abusives de la Constitution** ». Barre répond de façon dédaigneuse et menace, en cas de changement de tactique du RPR et de chute du ministère, d'appeler à de nouvelles élections. « **Si cette majorité parlementaire vient à faire défaut... c'est le peuple qui tranche** » a-t-il dit.

On en est là. On s'interroge : les duettistes tiendront-ils leur numéro jusqu'aux présidentielles ? Ou bien parviendront-ils à se renouveler un peu ?

**A.V.**

## "L'affaire Fiszbin"...

# ou les mystères de la fédération de Paris

Existe-t-il une « affaire Fiszbin » à l'intérieur du PCF ? Les désaccords de l'ex-responsable de la fédération de Paris rencontrent-ils un large écho parmi les militants ? Quelle en est l'ampleur ? Autant de questions auxquelles nous ne sommes pas en mesure bien entendu d'apporter de réponses particulières. La presse, du **Monde** au **Matin,** et même au **Figaro,** s'est fait l'écho de discussions dans les organisations parisiennes du PCF. Mais, Fiszbin lui-même ayant choisi de toute évidence de continuer (du moins jusqu'à maintenant) sa lutte à l'intérieur des organismes dirigeants, les informations qu'on peut avoir ne peuvent que rester limitées.

L' « affaire » remonte à janvier dernier, lorsque Henri Fiszbin, secrétaire de la fédération de Paris du PCF, donna sa démission de ce poste, officiellement pour des raisons de santé. En novembre, il faisait état cependant de divergences avec la direction et démissionnait du Comtié central, en demandant que sa lettre de démission soit portée à la connaissance des militants.

Depuis, le Comité central refuse de publier cette lettre de démission dans **L'Humanité,** et c'est semble-t-il ce point qui entraîne les protestations et réclamations d'un certain nombre de militants parisiens (environ 1/3, selon **Le Monde** du 11 décembre).

Voilà ce que l'on peut constater : il y a de la contestation dans l'air dans les organisations du PCF de la capitale et elle porte sur le régime du parti, sur son fonctionnement démocratique, ce qui évidemment peut rallier à l'intérieur du PCF pas mal de mécontents, sans que tous ces mécontentements soient forcément de même nature politique. Beaucoup de militants d'entreprises ont été gênés par l'attitude du PCF lors du suicide de Boulin par exemple. Et si aujourd'hui on assistait à une levée de boucliers parmi les militants parisiens contre la direction, sur le thème du manque de démocratie, du fonctionnement autoritaire des organes dirigeants, cela ne signifierait pas forcément, loin de là, un accord politique avec les critiques propres à Henri Fiszbin. Bien des opposants au sein du PCF ont, dans le passé, commencé par rassembler des militants autour du drapeau de la démocratie dans le parti, pour renforcer leur position politique propre. Et il y a la matière au PCF, en fait de manque de démocratie interne.

Mais, derrière l' « opposition » Fiszbin, quelle politique y a-t-il ? Quelles sont les raisons profondes de cette offensive ? « **Le souci dominant du fonctionnement démocratique du parti** » n'est certainement pas le seul en cause dans l'attitude d'un responsable d'une fédération du parti qui a une importance politique particulière, président du groupe communiste au Conseil de Paris.

**A droite, Henri Fiszbin ; à gauche, son ami Jean Gajer, qui s'est solidarisé avec lui face à la direction du PC.** (AFP)

Les quelques textes qui ont été rendu publics autour de cette affaire ne font que confirmer ce qu'on peut penser de toutes façons, sachant qui est Henri Fiszbin. A savoir qu'il ne s'agit nullement d'une attitude critique « sur la gauche », de la politique de Georges Marchais. L'ensemble de la polémique reste placé sous le signe des orientations définies aux 22e et 23e congrès, et chacun prétend qu'il s'agit seulement de bien les appliquer, aussi bien Fiszbin et ses amis que la direction. La divergence tourne en fait autour de l'attitude envers le Parti Socialiste, de la rupture et du style qu'on pourrait qualifier de « sectaire » adopté par les dirigeants du PCF vis-à-vis du PS.

Qu'à l'intérieur du parti, parmi les intellectuels et ses dirigeants, on rechigne à apliquer le cours suivi par la direction de Georges Marchais depuis la rupture de la gauche et l'échec électoral de 1978, qu'on louche en direction du PS, ce n'est ni nouveau ni surprenant.

Et les militants du Parti Communiste, travailleurs en particulier, qui verraient dans ce type de contestation de la direction de leur parti une meilleure prise en compte de leurs intérêts ne pourraient que se fourvoyer.

**C.L.G.**

### Le PC, le PS et la démocratie : quand l'hôpital se moque de la charité

*Les temps ont changé : aujourd'hui, c'est la direction du PCF qui dément absolument avoir jamais condamné Fiszbin, malgré les critiques que ce dernier lui a apparemment adressées. Il n'a jamais été question de sanction, selon Marchais.*

*Par contre, on apprend que les instances parisiennes du Parti Socialiste viennent, elles, bel et bien d'exlure deux militants parisiens, Pierre Henry et Fernand Theyren, pour avoir publié une tribune libre critiquant le PS dans* Le Figaro *du 11 décembre.*

*Et c'est comme ça que* L'Humanité *peut s'offrir le luxe de retourner au PS le reproche de...* « restalinisation ».

*C'est à se demander pourquoi diable PC et PS ne parviennent pas à s'entendre !*

# Polémique au sein du Parti Socialiste : miser sur son cheval

**Sur quel coursier miser pour gagner le gros lot ?** (Norma)

Le Comité directeur du Parti Socialiste réuni le 8 décembre à Pavillons-sous-Bois a réussi une prouesse : ne jamais parler ouvertement du seul sujet qui préoccupait en réalité les participants, à savoir la question de qui sera candidat aux présidentielles de 1981.

Et donc, faisant mine de causer d'un « **projet socialiste** » dont tous se moquent, partisans de Mitterrand et de Rocard s'envoyaient des piques et cherchaient à se compter. Ainsi le « **voter vrai** » de Paul Quilès s'affrontait au « **parler vrai** » de Michel Rocard, « **la capacité autonome** » de Chevènement à la « **ligne autonome** » de Pierre Mauroy, nuances de vocabulaire signifiant que Quilès et Chevènement sont pour la candidature Mitterrand contre celle de Rocard soutenue par Mauroy.

Car, même si le Parti Socialiste ces dernières années s'est entouré (en particulier grâce à la CFDT) d'un certain nombre de militants de base (et c'est un peu vis-à-vis d'eux qu'on blablate sur un « **projet socialiste** »), il est essentiellement un parti de notables, conseillers municipaux, députés ou candidats à l'un de ces postes, et bien sûr aussi d'hommes politiques ministrables en chômage de ministère depuis vingt ans. On comprend leur hâte à « **réaliser l'alternance** » du pouvoir, et le fait que leur principal souci aujourd'hui soit de déterminer sur quel cheval miser pour gagner la course des présidentielles.

Et d'ailleurs si, deux jours après ce Comité directeur, on a vu deux de ces notables socialistes, Gilbert Baumet, président du Conseil général du Gard, et Henri Darras, président du Conseil général du Pas-de-Calais, écrire dans **Le Monde** un article suggérant à Mitterrand « **une passe habile, faite au moment voulu à un joueur mieux placé sur le terrain** », c'est parce que les derniers sondages prouveraient qu'aux yeux du public Rocard aurait une meilleure cote.

Il est vrai que, sur ce terrain, **la palme revient à Gilles Martinet** qui estime, lui, qu'« **il faut que les socialistes puissent présenter au pays ce que les Américains appellent un « ticket »**. Le ticket qu'il propose est le tandem Mitterrand-Rocard. En jouant un champ complet, Martinet espère bien toucher le couplé.

Mais comme la ligne d'arrivée est encore loin et les sondages fluctuants, la polémique au sein du PS risque de connaître encore bien des rebondissements.

**Olivier BELIN**

# Maire et les élections : les phrases de derrière la tête

Dans une interview au journal **Le Républicain Lorrain,** Edmond Maire a déclaré : « **Quels que soient les ou le candidat de la gauche, ce sera l'échec aux prochaines élections présidentielles** ». Et il a ajouté : « **Je dirais même, s'il y avait un président de gauche élu dans ces conditions, ce serait encore l'échec** ».

Devant le tollé soulevé au sein de la gauche par cette déclaration, Maire a un peu « recentré » sa position en disant que l'échec électoral interviendrait seulement « **dans l'état actuel des choses, en l'absence de dynamique, de perspectives politiques d'union, de confiance du peuple** ».

Le PCF, le premier visé, a riposté en accusant le leader de la CFDT d'être pessimiste, de faire le jeu de la droite, etc.

Mais les partisans de Mitterrand se sont aussi sentis attaqués : ils font aussi partie de « **l'état actuel des choses** ». Ils ont protesté et carrément mis en cause Maire dans la résolution finale du Comité directeur du PS : « **Ceux qui contribuent à démobiliser l'opinion de gauche ne peuvent que conforter le pouvoir giscardien...** ».

Toutefois les partisans de Mauroy et de Rocard, qui n'estiment sans doute pas faire partie de « **l'état actuel** », mais espèrent par contre se trouver à la tête de l'état futur « **des choses** », ont voté contre ce paragraphe. Bref, bien des commentateurs en ont conclu que la petite phrase de Maire était en réalité une manœuvre pro-rocardienne... Et ça y ressemble beaucoup en effet.

Quant aux perspectives politiques, on aimerait bien connaître quelles sont celles de Maire qui entraîneront la « **confiance du peuple** ». Le « **recentrage** » peut-être ?

**A.V.**

# Le gouvernement poursuit ses attaques contre les travailleurs immigrés

**Contre les travailleurs immigrés, le gouvernement poursuit la mise sur pied de tout un arsenal juridique qui lui donnerait les moyens légaux de faire peser plus lourdement sur eux le poids de la crise et du chômage. Avec le système mis au point, c'est sur l'ensemble de ces travailleurs que risque de planer la menace permanente de se retrouver en situation d'illégalité.**

**Cette machine de guerre vise, pour cette fraction importante de la classe ouvrière, à libérer les patrons des contraintes que la loi leur impose en matière d'embauche et de licenciement.**

**A ce titre, ce sont des mesures qui, si elles étaient adoptées et appliquées, atteindraient l'ensemble de la classe ouvrière de ce pays.**

## Lois Bonnet-Stoléru-d'Ornano :

# LOIS SCÉLÉRATES

Surveillés, contrôlés... en attendant d'être expulsés à volonté, grâce aux lois françaises. (Adja - Rush)

**Le projet de loi Bonnet, relatif aux conditions de séjour des travailleurs immigrés, a été adopté par les députés jeudi 6 décembre et par les sénateurs le 11 décembre. Deux autres projets de loi visant les conditions de travail et de logement des travailleurs immigrés ont également été déposés, voilà plusieurs mois, par le gouvernement.**

### La loi Bonnet : la légalisation de l'arbitraire

**C'est la troisième fois que les députés se prononcent sur ce projet de loi déposé en mars 1979 et qui avait été, par deux fois, rejeté par les sénateurs.**

**Le projet initial a reçu, au cours de ses pérégrinations d'une chambre à l'autre, un certain nombre d'amendements, qui en ont atténué les dispositions initiales. Pourtant ils n'en ont pas modifié le sens : même amendé, il reste une loi scélérate.**

**Il vise en effet à limiter les possibilités d'entrée des travailleurs étrangers en France, légalise les procédures d'internement administratif (c'est-à-dire les prisons du type de celle d'Arenc à Marseille) et les mesures d'expulsion.**

**Les amendements intervenus ont cherché à donner aux travailleurs immigrés quelques moyens de défense face à l'arbitraire et à la toute-puissance de l'administration et de la police. Par exemple, alors que le projet initial prévoyait que** « l'étranger qui n'est pas en mesure de déférer immédiatement à la décision lui refusant l'autorisation d'entrer ou de séjourner sur le territoire français peut être maintenu dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire, pendant le temps strictement nécessaire à son départ ». **Les amendements prévoient que cet internement administratif doit faire l'objet d'une** « décision écrite et motivée » **et que, au-delà de 48 heures,** « le président du tribunal de grande instance statuera par ordonnance susceptible d'un pourvoi en cassation ».

**De fait, ces quelques garanties introduites par les députés ou les sénateurs risquent de ne pas peser bien lourd, le dernier mot restant de toute façon aux services préfectoraux, qui décident, sans contrôle et arbitrairement, de renouveler ou pas les titres de séjour.**

### Le projet Stoléru : faciliter les expulsions

**Déposé en juin 1979, il prévoit trois grandes catégories de mesures.**

**Les cartes de séjour et de travail, qui actuellement dépendent de deux administrations différentes, seraient remplacées par une seule carte, à la fois autorisation de résider et de travailler en France pendant une durée déterminée. Cette simplification administrative vise en fait à faciliter l'expulsion de travailleurs immigrés.**

**Le renouvellement des autorisations de travail — donc en même temps de séjour — serait numériquement limité :** « Le ministre peut fixer, par département et en fonction de la situation de l'emploi, le nombre maximum de renouvellements d'autorisations de travail ».

**Enfin l'autorisation de travail pourrait être retirée en cours de validité (ce qui jusque-là n'est pas autorisé), notamment en cas de chômage de plus de six mois ou de** « retour tardif... à l'issue d'une période de congés ».

**Une telle réglementation, si elle était adoptée, permettrait au gouvernement d'adapter, par suppression de la carte de séjour-travail puis expulsion (c'est là qu'on retrouve la loi Bonnet, qui fournit les moyens de cette politique), la main-d'œuvre immigrée aux besoins du patronat.**

### Le projet d'Ornano : dans les foyers, les règlements iniques auront force de loi

**Enfin le projet de loi sur le** « contrat de résidence », **présenté par d'Ornano et qui s'applique aux foyers de travailleurs immigrés, créant pour eux une catégorie particulière de locataires, vise à donner aux gestionnaires de foyers un certain nombre d'armes contre les résidents : libération des prix, droit légalisé d'entrer dans les chambres, droit de fixer** a priori **des conditions d'accès, possibilité de joindre le travail et le logement, droit d'expulsion pour de multiples raisons. Autrement dit, ce serait la légalisation des « règlements intérieurs » draconiens. La lutte des résidents des foyers Sonacotra n'est sûrement pas étrangère à l'apparition de ce projet gouvernemental.**

Jean-Jacques LAMY

## Tuileries de Marseille : grévistes, donc expulsés ?

La loi Bonnet légalise l'arbitraire en matière d'expulsion des travailleurs immigrés, mais c'est un arbitraire qui existe déjà dans les faits. L'exemple de ce qui vient de se passer aux Tuileries de Marseille — et qui a coïncidé avec l'adoption de la loi Bonnet par les députés — montre assez comment cet arbitraire peut être utilisé par des patrons pour dénier le droit de grève aux travailleurs immigrés qu'ils exploitent.

Onze travailleurs immigrés, sénégalais et mauritaniens, ouvriers des Tuileries de Marseille, ont été expulsés le 8 décembre. Quatre autres risquent de l'être le 13 décembre. La raison officielle : ils possédaient de faux papiers.

Mais il se trouve que ces expulsions surviennent à peine plus d'une semaine après la fin d'une grève de vingt-deux jours à laquelle les travailleurs expulsés ont pris une part active.

La CFDT accuse la direction de l'usine d'avoir elle-même renseigné la police pour qu'elle procède aux interpellations des travailleurs en situation irrégulière.

Peut-on croire que cette direction a subitement découvert la situation d'irrégularité de ces travailleurs ? Le problème ne doit pourtant pas être nouveau pour elle, puisqu'elle emploie depuis vingt ans des travailleurs immigrés !

Non, elle s'est seulement arrangée pour fermer les yeux sur les irrégularités tant que cela lui a convenu, et si aujourd'hui elle les dénonce, c'est parce qu'elle veut se débarrasser de travailleurs qui la gênent.

Lorsque le patronat a besoin de la main-d'œuvre des immigrés, il se moque bien des papiers en règle. Cela ne l'arrête pas, pour faire des profits sur leur dos. Mais que ces travailleurs se rebiffent et entrent en lutte, et voilà qu'on découvre qu'ils n'avaient pas le droit d'être là... C'est ainsi toute une fraction de la classe ouvrière que, si ces pratiques patronales se répandaient, le patronat tenterait de maintenir dans la résignation en lui retirant, de fait, le droit de grève.

Et il faut dire que la nouvelle législation Barre-Boulin-Bonnet-Stoléru lui apporte désormais un sérieux coup de main dans ce sens.

**S.M.**

## Vous avez dit terre d'asile ?

**Giscard recevant sa médaille.** (AFP)

On aurait pu penser que la fameuse notion de « France terre d'asile » dont nos gouvernants aiment à se parer, Giscard en tête, en avait pris un sérieux coup. Des Basques espagnols aux Klaus Croissant, Piperno, Lanfranco Pace, les réfugiés politiques n'ont pas spécialement à remercier Giscard.

Cela n'a pas empêché ce dernier de recevoir le 10 décembre, à Genève, une certaine médaille Nansen qui récompense, nous dit-on, **« les services exceptionnels rendus aux réfugiés »...**

Dans le même temps, son gouvernement met sur pied toute une législation destinée à permettre le refoulement rapide des travailleurs étrangers jugés, le plus arbitrairement du monde, indésirables.

Le revers de la médaille, en somme.

# Pétrole

# La crise, ça rapporte !

**Une première estimation de leur bilan pour l'année 1979 vient d'être publiée par les deux compagnies pétrolières françaises : les bénéfices d'Elf-Aquitaine atteindront environ 12 milliards de francs, ceux de la Compagnie Française des Pétroles 9 milliards, soit le triple de l'an dernier.**

**Il ne s'agit pas d'un phénomène uniquement français. Cette année a été excellente pour tous les pétroliers : ainsi la Royal Dutch Shell a annoncé un bénéfice de 18,24 milliards de francs, rien que pour les neuf premiers mois de l'année, soit trois fois plus que l'an dernier pour la même période. La compagnie américaine Exxon (dont la filiale en France est Esso) annonçait que ses bénéfices pour l'année seraient d'environ 3 milliards de dollars (12 milliards de francs), contre moins de 2 milliards l'an dernier ; la compagnie BP annonçait 1,2 milliard de livres (environ 10,6 milliards de francs), soit quatre fois plus que l'an dernier ; et Mobil annonçait 1,4 milliard de livres (environ 12,5 milliards de francs), contre 800 millions de livres l'an dernier. Et encore, aux USA, les compagnies ne tiennent pas compte, comme en France, de la réévaluation de leurs stocks.**

**Ces compagnies ont donc été les plus grands bénéficiaires des hausses de prix des carburants de cette année. Et de plusieurs façons : parce qu'elles ont augmenté leurs propres tarifs ; par la réévaluation de leurs stocks qui, achetés avant la hausse, sont revendus plus tard à un prix plus élevé. Pour la Compagnie Française des Pétroles, cette réévaluation a rapporté pour les six premiers mois de l'année environ 1,5 milliard de francs, ce qui représente un peu plus du tiers dans le bénéfice total déclaré pour ce semestre (4,249 milliards).**

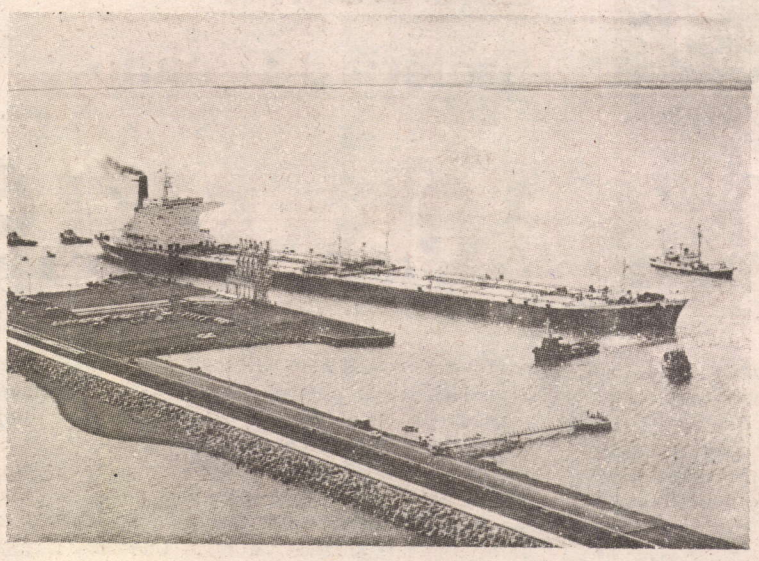

**Et encore, le gouvernement, l'an dernier, ne répercutait en principe les hausses de prix du brut sur le prix de détail des carburants que 45 jours plus tard, pour tenir compte des stocks des compagnies. Mais il semble bien que le changement de politique annoncé par Giraud le 30 novembre dernier aille vers la suppression même de ce délai, puisqu'il annonçait une nouvelle hausse en janvier 1980,** « en fonction des différents facteurs qui caractériseront à cette date la situation du marché ».

**Bref, ce sont les compagnies pétrolières, si promptes à se plaindre des « exigences » des pays producteurs, qui ont en réalité mis des milliards supplémentaires dans leurs poches et qui sont responsables, avec la complicité du gouvernement, des augmentations de l'essence et du fuel.**

Olivier BELIN

## Les hausses de l'essence en 1979 - Petit rappel

| | Prix de l'essence | Prix du super |
|---|---|---|
| Janvier 1979 ..... | 2,48 | 2,75 |
| Juin 1979 ..... | 2,74 | 2,95 |
| 4 août 1979 ..... | 2,84 | 3,05 |
| 1er décembre 1979 ..... | 2,87 | 3,08 |

Soit, sur 1979, une hausse de 15,7 % sur le prix de l'essence de 14,9 % sur le super. Par ailleurs, le fuel domestique a augmenté de 37,3 % et le gazole de 25,3 % dans le même temps.

# Prix du brut : Des hausses qui ne maintiennent même pas les cours

**C'est le 17 décembre que doivent se réunir à Caracas les pays de l'OPEP et ils envisagent d'augmenter leurs prix du pétrole brut. Et ce sont déjà des hauts cris de protestation dans la grande presse et à la radio.**

**Parallèlement, le cours de l'or a connu une nouvelle poussée de fièvre par rapport au dollar : il dépassait, mercredi 12 décembre, les 450 dollars l'once. Une fièvre attribuée à une défiance accrue des spéculateurs, à cause des événements d'Iran et surtout à cause de l'approche de la réunion de l'OPEP.**

**Et pourtant, une nouvelle hausse, même importante, du prix du pétrole brut ne ferait que réajuster un prix qui n'a cessé de se dégrader depuis des années. En effet, malgré les quelques hausses de 1974 à 1978, les prix du pétrole brut, qui sont toujours fixés en dollars, ont baissé pendant ces quatre ans, du fait de la chute de cette monnaie. Ainsi une quantité de pétrole qui coûtait 100 F sur le marché en janvier 1974 valait en décembre 1978 95 F seulement, descendant même entre-temps, en 1975, jusqu'à 78 F. Ce qui veut dire pendant ces quatre années un considérable manque à gagner pour les pays producteurs. Le consommateur français n'a pas vu pour autant le prix de l'essence baisser : ce sont les compagnies pétrolières qui ont empoché la différence.**

**Depuis 1978, trois réajustements des prix du pétrole brut ont eu lieu (en janvier, en avril et juin 1979). Mais la même quantité de pétrole qui se vendait 100 francs en janvier 1974 et avait atteint 141 F en juin, est redescendue à environ 130 F aujourd'hui, à cause de la baisse du dollar.**

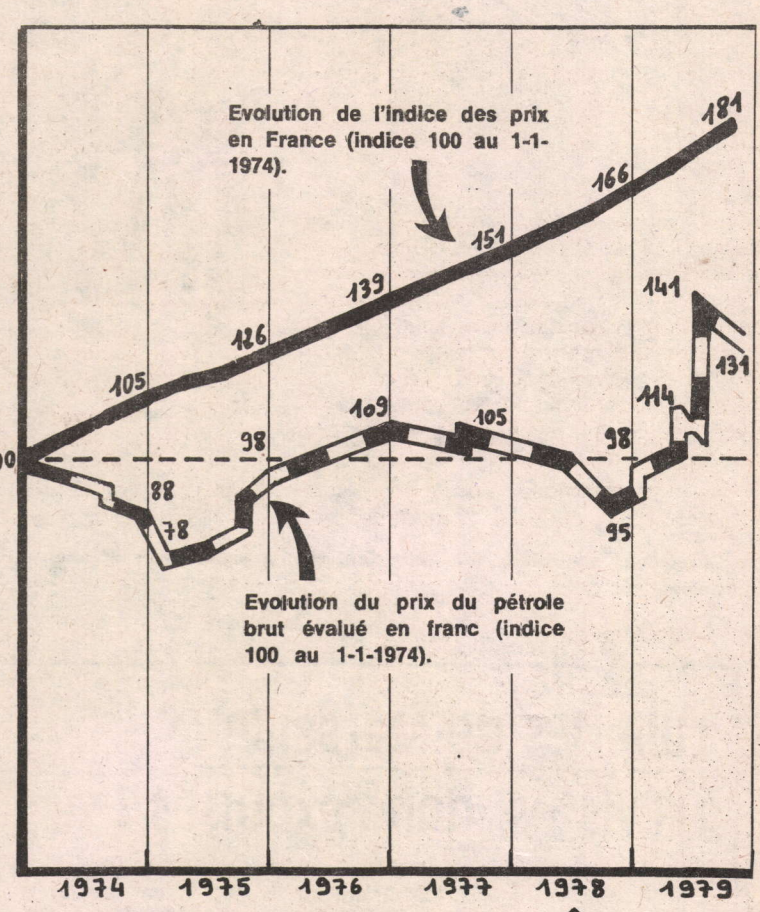


**On voit que, même malgré ces dernières hausses, le prix du brut est loin d'avoir suivi le rythme de l'inflation, puisque de janvier 1974 à octobre 1979 l'indice des prix en France est passé de 100 à 180.**

**Evolution de l'indice du prix de vente du pétrole brut évalué en francs, comparée à celle de l'indice des prix en France de 1974 à 1979 (d'après les chiffres publiés par Le Monde et, pour l'indice des prix, les chiffres de l'INSEE). On voit que, de début 1974 à fin 1978, le prix du pétrole brut acheté par les compagnies françaises est resté pratiquement constant (ou parfois même inférieur à l'indice de janvier 1974), alors que l'indice général des prix augmentait fortement.**
**En 1979, les hausses du coût du brut sont encore loin d'avoir rattrapé le retard pris pendant les quatre années précédentes.**

# *Procès de l'Amoco-Cadiz : Qui n'est pas éclaboussé ?*

Dans le cadre du futur procès de l'**Amoco-Cadiz,** l'Etat français réclame 1,2 milliard de francs et les collectivités bretonnes 1,6 milliard de francs aux compagnies américaines propriétaires du pétrole et du navire.

Mais les compagnies américaines ont contre-attaqué. Elles estiment qu'elles ne sont pas seules responsables et se retournent contre l'Etat français, en s'appuyant sur deux rapports de commissions d'enquête du Sénat et de l'Assemblée nationale qui avaient en effet, juste après la catastrophe, mis en évidence l'insuffisance de surveillance des côtes et montré à quel point étaient dérisoires les moyens de lutte contre la pollution !

Tout le monde a trempé — si l'on ose dire — dans cette affaire.

D'autre part la justice américaine, pour instruire le procès, a déjà réclamé à différents services français des dizaines de pièces, rapports, règlements, lettres, etc. dont certains sont, paraît-il, jugés confidentiels par la marine et par l'armée.

Des fois que l'on dévoile le nombre de seaux et de pelles dont dispose l'armée française !

C.H.

# *Télé : Haro sur les producteurs, paix aux compagnies*

On ne peut vraiment pas dire que la télévision veuille du mal aux compagnies pétrolières ni au gouvernement. A deux reprises cette semaine, le lundi 10 et le mardi 11 — dans le cadre des Dossiers de l'écran spéciaux — les journalistes de la télé s'en sont ouvertement pris aux pays producteurs de pétrole. Ceux-ci ont été mis sur la sellette comme éventuels fauteurs d'une pénurie qui serait dramatique, voire même comme les éventuels responsables d'une guerre déclenchée à cause du pétrole.

Aux Dossiers de l'écran, on avait fait venir des représentants de l'OPEP et du Koweït, on avait fait venir surtout le ministre Giraud. Mais de représentants des compagnies, point ! Pourtant invitées, elles avaient toutes refusé de venir. Quant aux questions gênantes posées par les téléspectateurs, on est passé outre : à la trappe, les questions !

Bref, de belles séances d'information aux ordres.

# Nucléaire

## EDF :

## Les centrales à cœur ouvert

**Changeant son fusil d'épaule, EDF a choisi maintenant de parler de ses centrales nucléaires à cœur ouvert. Et pour chercher ainsi à regagner la confiance du public, EDF vient de présenter à la presse plusieurs dossiers concernant les centrales électriques où se sont posés des problèmes.**

**Mais loin de rassurer, cette opération vérité ne fait que confirmer les craintes : à la centrale non nucléaire de Bouchain, par exemple, la tour de réfrigération s'était effondrée parce que** « les concepteurs ont cherché à battre les records » **et en conséquence n'ont pas mis assez de ferraille dans le béton et ont conçu une coque trop mince, explique franchement EDF.**

**En ce qui concerne les fissures, un rapport dans le** Bulletin sur la sûreté nucléaire, **publié par le ministère de l'Industrie, explique pour sa part que, les fissures étant connues depuis décembre 1978, le bureau de contrôle de la construction nucléaire avait demandé à la compagnie constructrice, Framatome, de faire des calculs de risque en prenant des hypothèses plus pessimistes que celles faites lors d'une première étude. L'étude n'a alors conclu à l'innocuité des fissures que pour une durée de fonctionnement limitée. Qu'à cela ne tienne, l'ordre de mettre en route les centrales de Gravelines et Tricastin avait quand même été donné car, explique le bulletin, compte tenu du grand pessimisme des calculs, le ministre avait jugé qu'il n'était pas déraisonnable de penser que les défauts existants n'évolueraient pas de façon significative pendant toute la durée de vie des centrales...**

**On avait refait les calculs ; mais comme ils ne donnaient pas le résultat escompté, on n'en a pas tenu compte. Chapeau !**

O.B.

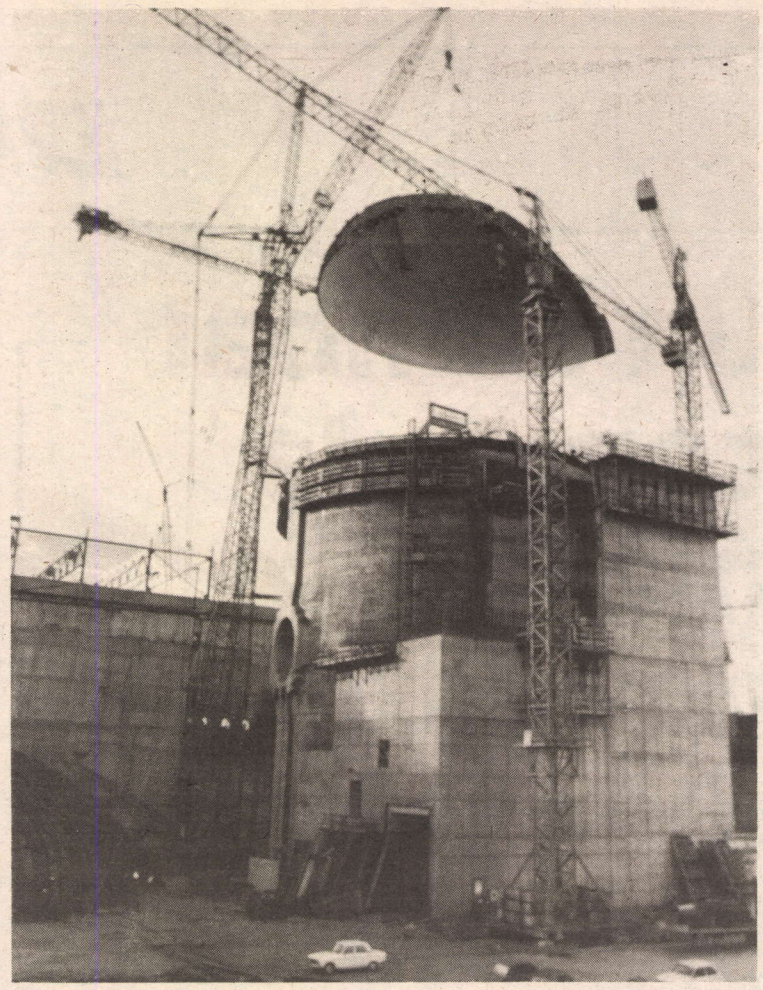

**La centrale nucléaire du Tricastin (Ardèche), en 1977, alors qu'elle était en construction.** (AFP)

## Information bidon

Peu après la manifestation de Creys-Malville contre le surrégénérateur Super-Phénix, manifestation où un manifestant fut tué par les forces de l'ordre le 31 juillet 1977, le gouvernement avait décidé de créer un « conseil de l'information sur l'énergie électronucléaire ».

Réuni pour la première fois le 4 avril 1978, ce conseil, après une douzaine de séances, a présenté son premier bilan annuel en mai dernier. Ce bilan vient d'être publié par la **Documentation Française** et présenté à la presse par Simone Veil le 29 novembre. Il lui aura donc fallu deux ans et demi pour arriver à un rapport de 168 pages, où il n'y a pas grand-chose de nouveau.

Le plus significatif concernant ce rapport, c'est ce qu'il y manque et qui est très bien expliqué dans un petit supplément de deux pages où Pierre Samuel, représentant les Amis de la Terre au sein du conseil, se démarque des autres conseillers. Pour lui, **« à de rares exceptions près, un seul son de cloche a été entendu » :** celui, bien entendu, du gouvernement, par la bouche de tous les experts officiels venus à tour de rôle faire leur exposé devant le conseil. Un détail est significatif de la façon dont le « conseil de l'information » est lui-même informé : un rapport sur les déchets radio-actifs, dit rapport Gruson, ne lui a été communiqué qu'après que des « fuites » aient renseigné **Le Canard Enchaîné.** Quant aux fissures des centrales nucléaires, c'est par les syndicats de l'énergie nucléaire, via la presse, que le conseil a su la chose !

Bien sûr, sur le plan technique, le rapport n'est pas inintéressant. Il fait le tour des problèmes liés à l'exploitation de l'énergie nucléaire et le point sur les diverses législations réglementaires. Sa lecture n'est certes pas facile, mais il a le mérite d'être précis. La seule chose vraiment nouvelle, c'est le rapport préliminaire concernant un accident qui est vraiment arrivé : celui de la centrale de Three Mile Island le 28 mars dernier. Il met en relief le fait que, même si de nombreuses barrières techniques sont prévues pour stopper le réacteur en cas d'incident, il n'en reste pas moins que la complexité des opérations donne la possibilité d'erreurs humaines et que tout se joue sur la fiabilité des systèmes automatiques. La catastrophe a été évitée de justesse, mais la chance a joué une part aussi importante que l'intervention humaine, et cela donne froid dans le dos rétrospectivement.

L'impact des conclusions du conseil est encore plus modeste que sa contribution à l'information du public, et c'est peu dire. Le gouvernement a promis de prévenir les populations avant l'arrivée des prospecteurs de l'EDF, de publier les réponses de l'administration lors des enquêtes d'utilité publique et de faire connaître aux élus les plans de sécurité des centrales. Ce n'est pas cela qui va rassurer les populations concernées, qui s'opposent avec raison à la construction des centrales nucléaires, dont le fonctionnement est si peu maîtrisé.

**Alain LEMART**

# Charbon français :

## Le PCF traîne le boulet

Le 4 décembre, les parlementaires communistes ont remis au ministère de l'Industrie un mémorandum intitulé **Le charbon, ressource nouvelle, énergie d'avenir,** faisant sept propositions pour relancer l'industrie charbonnière en France. Et le PCF colle des affiches vantant les mérites du charbon comme énergie de l'avenir. Ce n'est d'ailleurs pas une ligne nouvelle de sa part.

**« Ce qu'il faut à la France, c'est une politique diversifiée de l'énergie »,** affirment les députés communistes. **« C'est pourquoi, en toute responsabilité, comme pour le nucléaire, les communistes se déclarent avec clarté pour une grande politique nationale du charbon... ».**

Comme pour le nucléaire, **« en toute responsabilité »** ! Est-ce à dire : en prenant les risques d'accidents, comme pour le nucléaire ?

Ce texte se veut, **l'Humanité** dixit, **« un document économique et politique sérieux ».** Et pourtant, même en se plaçant du point de vue du PCF, de la rentabilité capitaliste, les arguments et chiffres avancés par le PCF sont fort peu convaincants. Selon lui, le charbon français produirait aujourd'hui des calories à plus bas prix que le pétrole. Mais hélas, ce n'est pas à ce prix que reviendrait l'exploitation des réserves charbonnières les moins riches et accessibles seulement par les techniques plus sophistiquées, comme la gazéification, que le PCF propose pour faire passer la production des 23 millions de tonnes d'aujourd'hui aux 32 millions en 1985, 45 millions en 1990, voire 70 millions en l'an 2000 (si tant est que ces chiffres ne soient pas grossièrement exagérés).

Et pour prétendre que le charbon français serait rentable par rapport au charbon importé, le **« document économique sérieux »** du Parti Communiste se contente d'affirmer que, comme le prix du charbon importé ne pourra pas manquer de grimper comme le pétrole, il arrivera bien un moment où le charbon français sera moins cher !

Alors, on ne sait pas si un jour la bourgeoisie française et son ministère de l'Industrie prendront très au sérieux les propositions des parlementaires communistes. Par contre, ce qui est évident, c'est que c'est à eux et pas aux travailleurs que ce document est destiné. Car qu'est-ce que les travailleurs auraient à gagner à une telle politique ? Pour lutter contre le chômage, puisque le PCF promet que son programme créerait 35.000 emplois, suffirait-il de retourner à la mine ? Et de toute façon, quel progrès ! Il est vrai que, tenant le 6 décembre sur ce thème un discours aux travailleurs de Lille, Marchais a tenu à vanter **« la noblesse qu'il y avait dans ce métier** (le métier de mineur) **mettant l'homme directement, durement il est vrai, aux prises avec la nature ».**

Laissons Marchais à sa nostalgie. C'est une bien curieuse conception du progrès que celle qui consiste à prôner d'aller gratter la dernière veine de charbon, sous prétexte qu'elle est française, condamnant des hommes à la silicose, les exposant aux accidents qui périodiquement endeuillent le monde des mineurs. N'existe-t-il pas ailleurs sur la planète d'immenses gisements à ciel ouvert, qu'il serait plus facile et moins dangereux d'exploiter ?

L'humanité ne pourrait-elle pas chercher plutôt dans d'autres sources d'énergie les ressources nécessaires à satisfaire ses besoins futurs ? Mais pour envisager cela, il faut raisonner en véritable communiste, qui veut mettre toute l'économie mondiale entre les mains des travailleurs pour pouvoir la planifier en fonction des besoins de la population du globe, et non en gestionnaire des intérêts nationaux du capitalisme français, que le Parti Communiste rêve de devenir un jour dans un éventuel gouvernement de gauche.

**Jean HAINAUT**

# Discussion sur les

# Un combat contre la mainmise gouvernementale sur la radio et la télévision

Qu'en sera-t-il du projet annoncé par le ministre de la Culture et de la Communication Jean-Philippe Lecat, le 3 décembre, de mettre en place des « radios locales » ? Le ministre est resté plus que vague sur les conditions dans lesquelles les associations, partis et syndicats auraient accès à l'antenne de ces radios locales. Mais on peut faire confiance au pouvoir pour préserver et défendre d'arrache-pied le monopole politique dont il dispose sur les ondes de la radio et de la télévision. Surtout lorsqu'on voit son acharnement à poursuivre tous ceux qui, ces derniers temps, ont voulu battre en brèche son monopole en mettant sur pied des « radios libres ». Le matériel de celles-ci continue d'être saisi, leurs animateurs continuent d'être inculpés pour atteinte au monopole. Les derniers en date ont été ceux de « Radio Clémentine » à Sartrouville le 5 décembre, succédant aux initiateurs (PS) de « Radio Massypal » dans l'Essonne, le mois dernier.

Mais cela n'empêche pas le mouvement des radios libres d'exister bel et bien. Ses initiateurs ont été, souvent, des militants issus des organisations révolutionnaires. Mais aujourd'hui le Parti Socialiste, puis la CGT et d'autres organisations syndicales ont repris cette initiative, ces dernières donnant vie à des « radios libres » syndicales dont la plus connue est « Lorraine cœur d'acier » à Longwy.

C'est cette multiplication des radios libres qui a posé publiquement le problème de la liberté d'expression sur les ondes.

Et nous sommes bien entendu entièrement solidaires de tous ceux qui se sont battus et se battent contre le monopole politique exorbitant du pouvoir sur les ondes.

Cela dit, un autre problème se pose, et à un autre niveau : face à ce monopole politique du pouvoir, faut-il revendiquer purement et simplement l'abolition du monopole d'Etat de la radio-télévision, ce qui ouvrirait la voie à toutes les radios, « radios libres » mais aussi, et sans doute surtout, radios commerciales ? Ou bien les révolutionnaires doivent-ils se battre pour que ce monopole d'Etat soit réellement un service public ? C'est-à-dire pour qu'il soit réellement, avec tous ses moyens techniques et financiers, à la disposition de la population : de ses organisations, associations, partis, syndicats et groupements en tous genres ?

Nous penchons, nous, pour ce second avis. Et c'est cette discussion que nous ouvrons ici, en publiant la lettre d'un animateur de « Radio 93 », J. Ducarroir, ainsi que notre réponse.

# Pour la suppress

**En mettant sur pied, avec les moyens du bord et malgré les tracasseries gouvernementales, leurs propres émetteurs de radio, les animateurs de « radios libres » ont posé publiquement le problème de la liberté d'expression sur les ondes.**

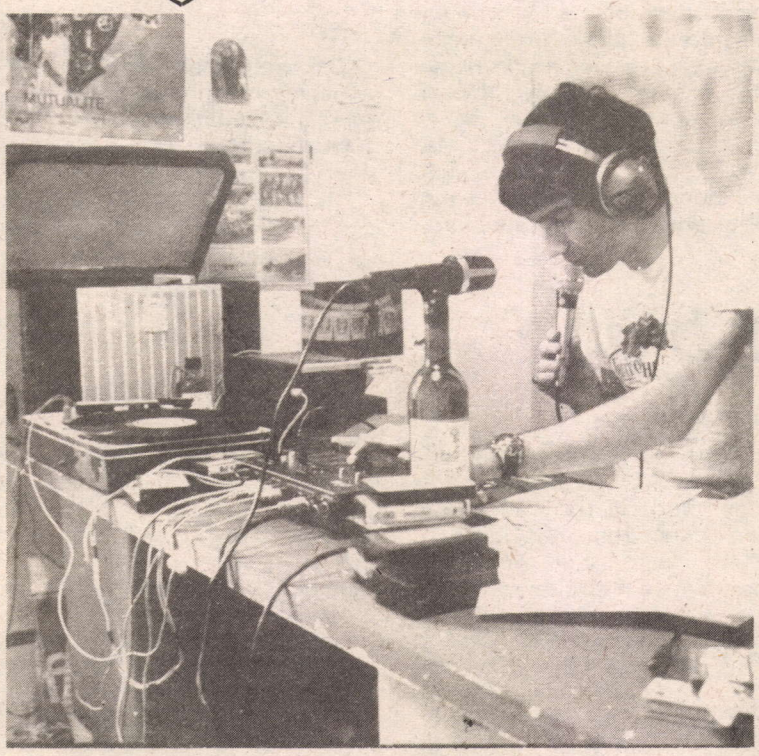

**Jean Ducarroir est un des animateurs de la radio libre « Radio 93 » (du numéro d'ordre de la Seine-St-Denis), qui a fait parler d'elle au printemps 1978 en particulier à la suite de l'intervention de la police pour faire cesser une émission qu'elle faisait publiquement.**

**En désaccord avec un article paru dans LO n° 587 sur ce sujet, il nous demande de publier les extraits ci-dessous d'un texte qu'il nous a adressé. Ce que nous faisons volontiers. Et nos lecteurs pourront trouver ci-contre le point de vue de LO sur la question du monopole radio-TV, dont il est abondamment discuté à travers la presse en particulier depuis plusieurs mois, en fait depuis que l'existence de nombreuses « radios libres » a posé ce problème concrètement.**

« Nous ne pensons pas qu'il faille présenter le débat actuel sur les radios libres à travers la seule alternative entre « Monopole et radios privées » ainsi que le fait Olivier Belin dans le N° 587 de *Lutte Ouvrière*. Une telle présentation, en effet, reste limitée au cadre étroit d'une pétition de principe démocrate bien en deçà des préoccupations du mouvement révolutionnaire.

### UNE DECENTRALISATION CONTROLEE

Une chose est certaine, sans une lutte conséquente autour des

# ...ou pour qu'il soi

**Mais c'est des puissants moyens techniques du monopole d'Etat que toute la population, toutes les associations, groupes, partis, syndicats devraient pouvoir disposer.**

Avant d'aborder directement la question de savoir ce que pourrait signifier l'abolition du monopole en France, soulignons d'abord que la domination de l'Etat bourgeois ou des groupes capitalistes sur les moyens de communication de masse ne passe pas obligatoirement par le monopole d'Etat. Aux Etats-Unis, par exemple, l'Etat n'en a visiblement pas besoin, et on ne peut pas dire qu'une démocratie politique réelle y règne sur les ondes. Et, en France même, la propagande gouvernementale est aussi efficacement véhiculée par les stations dites périphériques que par la radio nationale.

En Italie, le monopole de la RAI a été déclaré anticonstitutionnel en 1976 : cela a entraîné une floraison de radios privées qui sont des radios commerciales pour les deux tiers, en ce qui concerne le nombre des radios émettrices (et cette proportion est peut-être encore supérieure en ce qui concerne leur audience). Le camarade estime qu'une telle mesure est exclue d'emblée en France. Et c'est vrai qu'on imagine difficilement en effet le gouvernement giscardien renoncer au statut actuel.

### L'INVASION DES RADIO-PICSOU...

La question reste donc un peu théorique. Mais sur l'appréciation de ce que pourrait représenter une éventuelle privatisation en France, nous sommes en désaccord avec notre correspondant, lorsqu'il estime que « **même une**

# " radios libres "

# ion du monopole...

radios libres, les mois qui viennent nous réservent une décentralisation contrôlée des moyens audio-visuels — radios, TV —. Au sommet, un réseau d'antennes nationales — le réseau actuel. (...) En bas de l'échelle, un second réseau d'antennes régionales, complémentaires du premier, saura permettre la miniaturisation du contrôle d'une population dont des secteurs de plus en plus larges restent peu préparés et échappent encore aux discours homogénéisants des antennes nationales. (...) En somme, une « décentralisation centralisée » terriblement efficace, formidable moyen d'assujettissement et de quadrillage d'une population.

### LES NICOUD DES RADIOS ?

Voilà quels sont les projets du pouvoir. (...) Quant à la privatisation des ondes sur laquelle risquerait de déboucher la lutte contre le monopole... Allons ! A aucun prix, le gouvernement n'est prêt à abandonner son projet et l'arsenal dont il dispose, et cela encore moins pour le laisser aux mains des petits commerçants de la radio libre. Si la privatisation des ondes sert actuellement au pouvoir, c'est bien en guise d'épouvantail et de repoussoir contre les radios libres d'opinion. (...)

### UN MONOPOLE « DEMOCRATIQUE » ?

Par contre, il est bien évident qu'en cas de victoire de la gauche dans ce pays, perdu pour perdu tout sera fait pour tenter et à coup de millions, l'expérience des radios commerciales et privées. Il ne faut pas se le cacher bien entendu.

Cependant, une fois au pouvoir et héritant du monopole, il y a fort à parier que la gauche se montrera autant — sinon plus — fermement attachée à son principe.

Dans ce cas, toujours en l'absence d'un réel mouvement en faveur des radios libres, nous aurions droit à un monopole maintenu et, bien entendu, repeint aux couleurs de la démocratie sur les antennes nationales. Avec, en prime, des centaines de radios locales (...), là bien sûr où se trouvent déjà les forces organisées de la gauche. (...)

### LA PRIVATISATION DES ONDES N'EST PAS SOUHAITABLE...

Mais continuons. Certes, l'Etat français n'est pas l'Etat italien de 1974 qui autorise les radios privées. (...) Quoi qu'il en soit, même une privatisation à l'italienne — faisons-nous l'avocat du diable — serait préférable encore au monopole actuel. Le monopole sur les grands moyens de diffusion — TF1, France-Inter, etc. — serait maintenu et seules quelques radios locales d'opinion parmi des centaines de radios privées vivant de publicité pourraient se faire entendre (la « barrière de l'argent » dont parle O. Belin dans son article).

Eh bien oui, comme le dit encore O. Belin, ce serait *« la même chose que dans la presse »*. Peut-être même pire encore. (...) Mais puisque O. Belin prend la presse écrite pour exemple, imagine-t-il sérieusement un instant, sous prétexte d'empêcher aux Hersant et Cie d'y faire fructifier leurs capitaux, d'instaurer un monopole d'Etat sur la presse écrite ?

### ...MAIS LE MONOPOLE EST EXECRABLE

Qu'en serait-il alors ? L'Etat et lui seul aurait le droit exclusif de la rédaction comme de l'impression des tracts, livres et journaux. Ces derniers, à commencer par *Lutte Ouvrière,* seraient interdits et les diffuser, ce serait risquer 100 000 F d'amende et un an de prison. Une fois tous les deux ans environ, à l'occasion d'élections, *Lutte Ouvrière* aurait droit en dernière page à quelque cinq lignes. Exagération ? En est-il autrement actuellement sur les ondes nationales ?

Enfin, non seulement on se demande pourquoi on refuserait à la radio la relative « liberté » que connaît la presse écrite — celle de l'argent, mais en connaît-on d'autre dans cette société ? — mais surtout, on se demande bien pourquoi un secteur particulier de cette société — la radiodiffusion — devrait échapper à la logique du profit. (...) Pour quelle obscure raison surtout, au nom de quel principe devrait-on répandre l'illusion dangereuse que des « îlots de pureté » existeraient encore dans cette société au point qu'il vaille la peine de se battre pour eux ? Nous ne le répéterons jamais assez : c'est bien de tous les pores de cette société que l'on devra extirper cette logique du profit. Mais il s'agit là d'une autre tâche ! Encore faut-il pour y parvenir se donner les moyens de le faire savoir et pour cela, les radios libres doivent avoir leur place aux côtés du tract, de l'affiche et du journal.

### LE COMBAT DES RADIOS LIBRES

Et c'est bien cela qu'ont compris, dans la pratique, les travailleurs de Longwy, entre autres, lorsqu'ils défendent dans la rue, une nuit entière, leur radio contre les CRS et prennent d'assaut les ré-émetteurs qui brouillent leurs émissions.(...)

Il n'empêche qu'après deux ans d'un combat difficile mené contre les saisies, les inculpations, les procès et le brouillage, après Radio-Riposte, l'existence des radios libres, et à travers elle le statut de l'actuel monopole, font l'objet d'un véritable débat public. La réflexion doit donc être claire et les propositions offensives. Car nous l'avons vu, sans un combat déterminé des radios libres et un soutien résolu de larges couches de la population, il n'y a tout au plus comme perspective, que Big Brother à droite, Radio M. le maire à gauche et entre les deux... c'est-à-dire nulle part : les radios libres avec, bien sûr, en outsider Radio Picsou. C'est pourquoi les radios libres autour de leur fédération se battent pour :

— un moratoire d'un an au moins pour expérimenter la liberté de radios non commerciales ;

— l'arrêt des poursuites et la dépénalisation des émissions radio ;

— le droit pour tout groupe d'individus de se constituer en association régie par la loi 1901 ayant pour objet la création d'une radio libre à but non lucratif où la publicité est interdite et où le financement — peu élevé d'ailleurs — s'obtient pour une part grâce au soutien populaire, et pour le reste grâce à un prélèvement opéré sur les recettes publicitaires immenses des radios périphériques. (...)

Finalement, la lutte pour la domination et l'utilisation des moyens de communications a toujours été une partie essentielle du combat pour l'émancipation de la classe ouvrière, une tradition chère au mouvement ouvrier, un COMBAT à mener et non une simple déclaration de principe bien pensante de démocrates attachés à la liberté d'expression. (...) »

**Jean DUCARROIR**
**(membre de Radio 93)**

# t un véritable service public?

**privatisation à l'italienne — faisons-nous l'avocat du diable — serait préférable encore au monopole actuel ».** Car l'important de l'affaire à notre avis est qu'elle profiterait avant tout aux radios commerciales.

Jean Ducarroir n'est pas plus partisan que nous de ces radios-là, ni de l'introduction de la publicité sur les ondes : mais c'est pourtant à leur envahissement que l'abolition du monopole ouvrirait les portes à coup sûr.

Imaginons même — bien que cela soit fort peu probable — qu'on parvienne à imposer la promulgation d'une loi telle que celle que préconise la fédération des radios libres : c'est-à-dire autorisant uniquement les radios libres à but non lucratif, avec interdiction de la publicité. Eh bien, il y a tout à parier que même ces conditions n'empêcheraient pas de voir fleurir une foule de radios camouflant, sous une façade de « non lucrative », des intérêts bien mercantiles : ils sauraient tourner les nouvelles dispositions légales — comme ils savent le faire en matière d'environnement, de pollution ou de consommation — pour nous servir leur publicité pirate au travers de pseudo-enquêtes, reportages, films...

Le poids des intérêts capitalistes est bien supérieur à n'importe quelle législation, et il est illusoire de s'imaginer qu'il puisse y avoir dans cette société des formes juridiques permettant à la radio-télévision d'échapper à leur emprise.

Le camarade minimise à notre avis grandement ce fait lorsqu'il écrit : entre la mainmise de la droite et celle de la gauche, il y a les radios libres et... *« en outsider », « Radio-Picsou »*. Au contraire, *« Radio-Picsou »* si bien nommée par votre correspondant ne ferait pas du tout figure d'outsider auprès de la grande majorité de la population, par rapport aux radios d'opinion émanant de partis, syndicats, , associations, etc. C'est en tout cas un a priori que ne justifie absolument pas l'expérience des journaux d'opinion, dans le domaine de la presse écrite.

### ...N'EST PAS SOUHAITABLE

Et qui peut croire qu'une invasion de chaînes commanditées par des groupes financiers représenterait un progrès par rapport à la situation que nous connaissons ?

Du point de vue de la liberté d'expression, on peut en juger par les radios périphériques actuelles : elles n'en font pas plus grand cas, d'une manière générale, que Radio-France. Quant à la qualité des programmes, on imagine aisément ce que cela pourrait être. A ce sujet remarquons que quoi qu'on puisse penser de l'intérêt ou de la réussite de France-Musique ou de France-Culture, ce sont des services qui n'existeraient sans doute pas si les intérêts commerciaux régentaient l'audio-visuel. Et on est tout à fait fondé à penser que si le budget TV dépendait encore davantage des recettes publicitaires, la qualité culturelle des programmes ne s'en porterait pas mieux...

La radio et la TV actuelles ne sont certes pas des *« îlots de pureté »* face à la logique du profit, ne serait-ce que parce que les intérêts commerciaux n'en sont même pas formellement absents, loin de là. Mais l'existence du service public avec statut de monopole, tel qu'il est, représente un frein au déferlement des appétits commerciaux.

### POUR UN SERVICE PUBLIC DECENTRALISE ET DEMOCRATIQUE

Le problème est un problème d'argent et de moyens. Et cela sera encore plus vrai dans l'avenir, avec les satellites de télévision. Car il ne suffit pas de disposer du matériel minimum, qui peut n'être pas très coûteux par lui-même. Du moins, cela dépend de ce que l'on vise : s'il ne s'agit que de diffuser un minimum d'informations dans un rayon limité (et encore pour cela ne faudrait-il pas qu'il y ait une trop grande prolifération d'émissions radio), effectivement de petits moyens peuvent suffire. Et ce serait déjà une bonne chose que cela puisse se faire : les barrières légales et juridiques imposées par l'Etat à cette élémentaire possibilité de s'exprimer sont intolérables.

Mais si l'on vise un public populaire plus large que celui qui est déjà acquis aux expériences de radios libres, plus large que l'extrême-gauche et que certains milieux syndicalistes, il ne suffit plus de quelques émissions limitées dans le temps, l'espace et la variété ; et surtout il s'agirait alors d'emblée de télévision. Pour que les programmes soient en mesure de rivaliser auprès du public avec **« Radio-Picsou »**, il faudrait faire appel à des professionnels en matière de variétés, spectacles artistiques, reportages, documentaires, retransmissions, etc. Et le professionnalisme se paie ! En dessous d'un certain seuil en matière de moyens financiers, techniques, humains, le risque est évidemment de rester monotone, didactique et... confidentiel.

Voilà le hic. Ces gros moyens nécessaires ne peuvent être fournis que par des groupes capitalistes, ou alors des collectivités assez larges.

En fait, radio et TV, au point où ils sont parvenus dans la société moderne, appellent leur prise en charge par la collectivité dans le cadre d'un Etat réellement démocratique. Il s'agit de concevoir dans ce domaine un véritable service public. Tout regroupement d'individus désireux de s'exprimer sur les ondes, d'une manière ou d'une autre, devrait pouvoir trouver la possibilité réelle de le faire, que ce soit au niveau local, régional ou national, dans le cadre d'une programmation inspirée par un souci prioritaire de démocratie.

C'est évidemment une conception du service public absolument opposée qu'a le pouvoir en place, une conception qui en fait un service... privé des gouvernants du moment. Mais ce n'est pas pour autant que des socialistes doivent, à notre avis, se mettre à préconiser en quelque sorte le retour à la libre entreprise en matière de radio-télé, même comme un pis-aller. Il ne leur viendrait sans doute pas à l'idée d'en faire autant par exemple dans le domaine de l'Education nationale, ou dans celui de la Santé publique, quelles que soient pourtant les critiques que nous portons contre la gestion et la politique de l'Etat dans ces domaines.

C'est pourquoi nous pensons que, si l'on veut se donner pour but une démocratisation véritable de l'information, le problème ne serait pas de se limiter à revendiquer le droit de faire des radios libres, mais de se battre pour la mise à la disposition de la population des énormes moyens dont disposent la radio et la télévision d'Etat.

Nous sommes solidaires entièrement, encore une fois, de tous ceux qui se battent dans le cadre du mouvement des « radios libres ». Mais, quitte à lutter contre le monopole politique du pouvoir, nous pensons qu'il faut se donner l'objectif, plus large en fait, de remettre ce monopole d'Etat à la population, par le droit d'expression de toutes ses associations, syndicats, partis, groupements quels qu'ils soient. Après tout, c'est à elle que les moyens du monopole d'Etat appartiennent, pas au pouvoir.

**Christiane LE GUERN**

# QUI SONT-ILS ?

# Ambroise Roux, capitaliste et fier de l'être

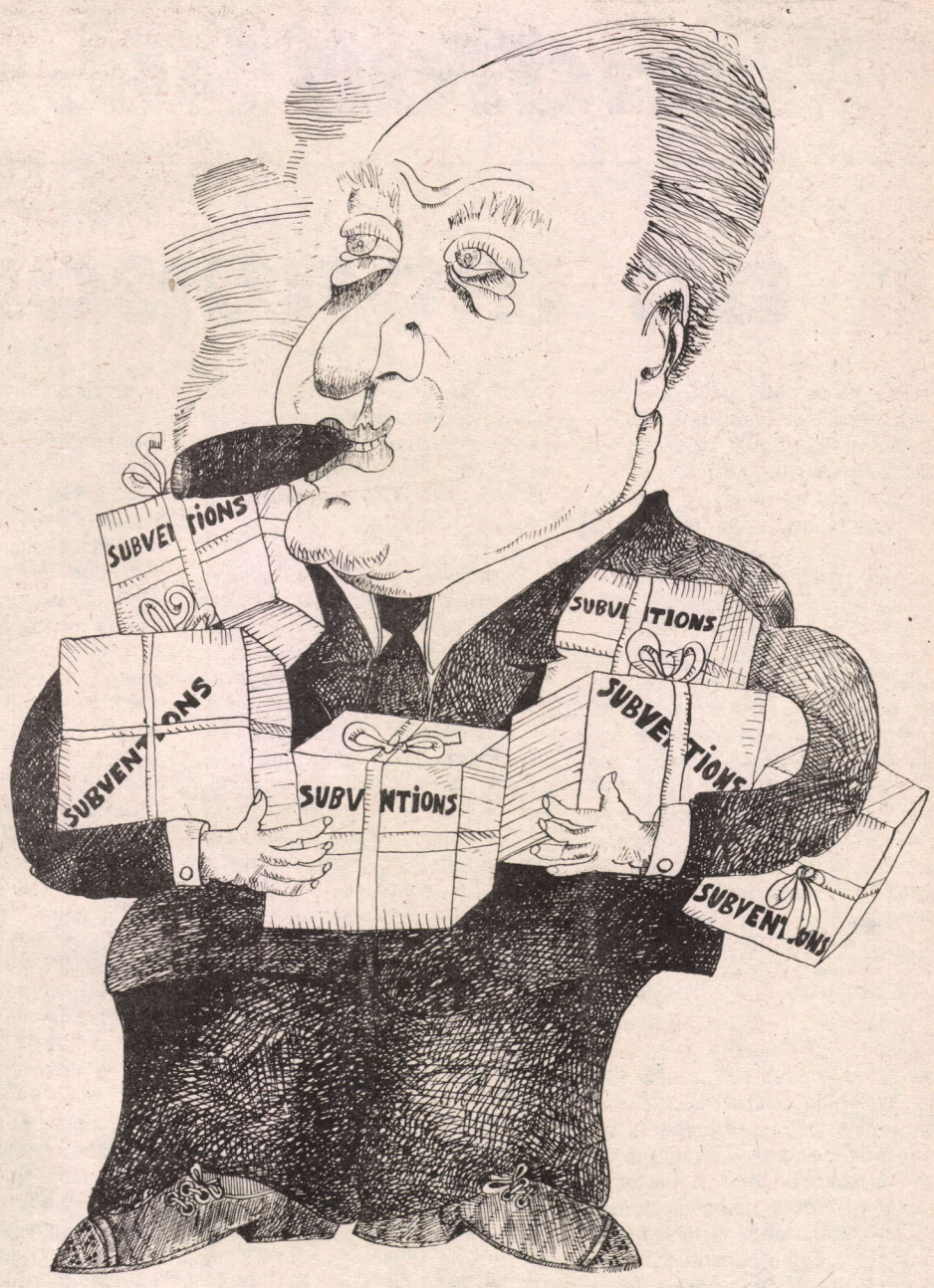


**Ambroise Roux est le P-DG de la Compagnie Générale d'Electricité (CGE), un P-DG que le** Nouvel Economiste **(décembre 1979) qualifie de capitaliste** « vieille France », **qui** « a « ses » cigares, « son » ascenseur, et déteste les femmes en pantalon ».

**En tout cas, vieille France ou pas, c'est un capitaliste, et non des moindres. Il fait partie de cette minorité de puissants dont les noms sont moins familiers au public que ceux des ministres et qu'on ne voit qu'exceptionnellement à la télévision, mais qui ont en revanche une autre source de satisfaction : ce sont eux qui empochent les milliards de subventions et d'aides financières de l'Etat. C'est pour eux et c'est à leur service qu'œuvrent gouvernants et ministres.**

**Ambroise Roux et la CGE, c'est une puissance édifiée sur l'exploitation de plus de 100 000 salariés avec le concours actif de l'Etat.**

Fils d'un administrateur de sociétés, brillant sujet à Polytechnique, Supélec et Ponts-et-Chaussées, Ambroise Roux a commencé sa carrière dans l'administration : il mit d'abord un pied à l'EDF en 1950 comme commissaire adjoint du gouvernement, puis un autre au ministère de l'Industrie et du Commerce en 1951, où il dirigea le cabinet de Jean-Marie Louvel de 1952 à 1954.

Après cette préparation, il se lança dans l'industrie en 1955, en entrant à la CGE. Là, il gravit lentement les échelons jusqu'au poste de P-DG en 1970.

Il avait cependant fait son entrée au CNPF depuis 1963 et il jouait le rôle de tête pensante du patronat à la présidence de la commission de politique générale économique. Il parvint en 1975 à la vice-présidence du CNPF, en deuxième place après François Ceyrac. Dès 1964, il avait complété son entrée au CNPF par des retrouvailles avec l'administration, où il assure toujours le poste de conseiller du commerce extérieur de la France.

Ambroise Roux ne se contente pas de cette triple présence à la tête du patronat français, dans l'administration et à la direction d'un des plus puissants groupes industriels. Au cours des années 1970, il entrait en force dans le monde des finances. Il est aujourd'hui président de la Compagnie électro-financière, vice-président du Crédit Commercial de France, administrateur de la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas, du Crédit National et de la Société Nationale d'Investissement.

## *L'expression du grand patronat et de la libre entreprise*

**SUR LE CAPITALISME...**

**« Je suis convaincu de l'excellence du capitalisme et contre les déviationnistes de tout poil. »** (Cité dans **l'Humanité** du 7-4-1976.) **« Je suis fier d'être attaqué comme un capitaliste. » (Le Nouvel Economiste,** décembre 1979.)

**SUR LA DIRECTION DES ENTREPRISES...**

**« Notre régime d'économie libérale prendrait fin le jour où les dirigeants de l'entreprise ne seraient plus nommés et révoqués par le capital. » « Nous devons repousser avec la dernière énergie les formules qui visent, par l'intervention de la co-gestion, à syndicaliser et paralyser la direction de nos entreprises. » « Le Comité d'entreprise est devenu, notamment en raison de ses modalités d'élection, un organe de contestation beaucoup plus qu'un organe de coopération. »** (Le Monde, 3-2-1976.)

**SUR L'EMPLOI...**

**« Aux Etats-Unis, à partir du moment où un ouvrier a le sentiment de l'insécurité de l'avenir de son entreprise, il la quitte pour aller là où il peut retrouver cette sécurité. En France, il se bat jusqu'au bout pour une entreprise instable qui le paie mal plutôt que de faire sa conversion vers quelque chose qui va bien. »** (L'Expansion, mars 1968.)

**« C'est le maintien artificiel en France de trop d'entreprises déficitaires qui vient abaisser la moyenne des résultats des entreprises saines. »** (L'Expansion, mars 1968.) **« Nous n'arriverons pas à réussir sur la totalité des produits. Elaguer quelques branches n'est pas une mauvaise méthode. »** (Assemblée des actionnaires de la CGE, février 1979.)

Enfin, lors de son rapport sur l'énergie présenté à l'assemblée générale du CNPF en janvier 1978, Ambroise Roux se prononce pour une réduction de moitié du nombre des travailleurs étrangers en France, pour le ramener de 2 à 1 million par une action **« prudente et progressive, mais constante »**, d'ici à 1985. Il précise qu'il suffira de **« perdre »** quelque 100.000 immigrés par an. (D'après **Le Monde** du 20-1-1978.)

## La construction de l'empire CGE

**Le sigle CGE apparaît rarement en public. Il est vrai que la Compagnie Générale d'Electricité emploie tout juste 400 salariés. Mais chaque fois qu'on lit « Alsthom » sur une locomotive, « SGE » sur un chantier de travaux publics, ou « Leclanché » sur une pile, il s'agit en fait de la CGE. La centrale atomique de Gravelines, c'est la CGE. Le métro de Lyon, c'est encore la CGE.**

**En termes financiers, la CGE est un holding : par le biais d'un ensemble de participations financières, elle contrôle directement ou indirectement 232 sociétés (dont 51 à l'étranger), représentant près de 160 000 salariés. Et le groupe est lui-même lié à l'ensemble financier Suez.**

**Quand elle fut fondée pour produire de l'électricité, en 1896, la CGE comptait 2 000 salariés. En 1948, la nationalisation, avec EDF, lui retirant la possibilité de continuer à gérer son réseau, la CGE s'oriente vers la construction de matériel électrique : isolants, câbles, piles, mais aussi l'informatique, les télécommunications, le nucléaire et tout récemment le solaire.**

**Entré en 1955 dans le groupe comme directeur général adjoint, Ambroise Roux atteint le poste de P-DG en 1970, où il succède à Jean-Marie Louvel. L'élève remplaçait le maître, puisque Ambroise Roux avait été directeur de son cabinet quand Louvel était ministre du Commerce et de l'Industrie en 1952.**

**Sous le gouvernement Pompidou, les relations avec l'Etat sont au beau fixe et l'avenir de la CGE semble rayonnant. Mais en 1974 Ambroise Roux soutient la candidature de Chaban-Delmas... Cela explique peut-être que, depuis, les choses se soient gâtées. Lorsque, en 1975, EDF décide de n'avoir qu'un seul fournisseur de réacteurs nucléaires, il choisit Creusot-Loire, et Alsthom devra se contenter des turbo-alternateurs. En 1976, CIT-Alcatel, autre société du groupe CGE, était encore le seul fournisseur français des PTT. Or voilà que les pouvoirs publics vont s'activer à faire une place à Thomson, principal rival de la CGE en France.**

**Mais les croche-pieds des pouvoirs publics sont loin d'amener Ambroise Roux à se plier à leurs exigences. Au contraire, l'été dernier, il se refusait à souscrire au nouveau plan de développement de la société informatique CII-Honeywell-Bull et n'hésitait pas à se retirer au profit de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. Ambroise Roux s'est ainsi fait dans son milieu la réputation d'un grand patron osant tenir tête à l'Etat. Cela n'empêche pas que, d'après le rapport Hannoun sur l'aide aux entreprises** (Le Nouvel Economiste, janvier 1979), **la CGE fait partie des six groupes français qui ont bénéficié entre 1972 et 1977 de 50 % des aides financières distribuées par l'Etat aux industries...**

**Il est vrai que le « brain-trust » dont s'est entouré Ambroise Roux a de nombreux liens avec l'administration : Philippe Dargenton vient de la direction du Trésor, François de Laage du CEA, Georges Pébereau de l'Equipement.**

**Rien d'étonnant donc à ce que la CGE occupe aujourd'hui la place de quatrième groupe industriel français, de deuxième groupe privé après PSA-Peugeot-Citroën, et que ses bénéfices aient triplé au cours des quatre dernières années.**

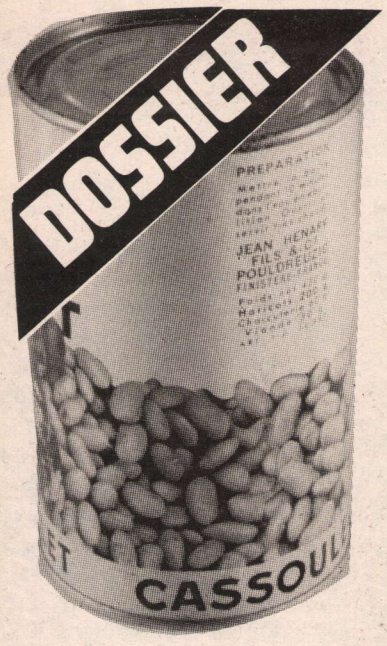


# Les industries agro-alimentaires

# Des profits sur le dos des producteurs

**L'agro-alimentaire est à l'honneur. Il ne se passe guère de semaines sans que des déclarations officielles ne viennent souligner son importance et affirmer la priorité qui doit lui être accordée.**

**Certes, l'industrialisation de l'aliment n'est pas chose nouvelle. Dans certains secteurs où le produit nécessite une transformation importante (brasserie, sucrerie, pâtes alimentaires, chocolaterie...) les capitaux ont depuis longtemps trouvé une rentabilité suffisante pour s'y investir. Mais il y a seulement deux ou trois décennies de cela, dans d'autres secteurs (fromage, beurre, fumage du jambon ou certaines conserveries artisanales), bon nombre de paysans et de petites entreprises familiales réalisaient eux-mêmes une part importante de la production.**

**Aujourd'hui, la quasi-totalité de ces produits sont du domaine industriel. Avant de parvenir sur la table des consommateurs, la plupart des aliments sont conditionnés, emballés, transformés par les Genvrain, Olida et autres Gervais-Danone.**

**Mais les trusts français de l'agro-alimentaire, bien qu'en constant développement, restent peu puissants au regard des grandes firmes qui dominent le marché mondial. Sans les aides multiformes de l'Etat, ils seraient en bien mauvaise posture face à la concurrence d'Unilever, de Nestlé ou de la General Food. Il leur faut donc des crédits, des subventions ; toutes choses que les pouvoirs publics sont prêts à leur accorder.**

**Du reste, pour bien montrer l'intérêt qu'il porte aux firmes de l'alimentation, le gouvernement, après avoir nommé un délégué aux Industries agro-alimentaires, vient de leur créer un ministère particulier.**

**Mais les pouvoirs publics ne se contentent pas d'aider et de soutenir cette industrie. Ils tentent aussi de faire croire, en particulier aux paysans, qu'une industrie alimentaire puissante ne peut leur être que bénéfique. Et la nomination de M. Debatisse, ancien syndicaliste agricole, à la tête du ministère de l'Agro-alimentaire, n'est peut-être pas étrangère à cette préoccupation. Mais qui peut être dupe d'une telle démagogie ? Certainement pas les producteurs agricoles qui, eux, ont quotidiennement à subir la politique de ces industriels à leur encontre.**

**Même dans les secteurs comme l'élevage, la production laitière ou maraîchère qui sont la plupart du temps le fait de petites exploitations, la mainmise du capital sur toutes ces producions s'est opérée.**

**En se déchargeant sur les petits paysans de l'achat de la terre ou du paiement de la rente foncière ; en leur laissant en grande partie la charge des investissements ; en rejetant sur eux les aléas du marché, les capitalistes de l'agro-alimentaire drainent une partie importante de la valeur créée par les travailleurs des campagnes.**

**Tel est le rapport de dépendance qui s'établit entre les producteurs agricoles et l'agro-alimentaire, dépendance qui ne pourra aller qu'en s'accentuant avec le développement de cette industrie sous l'égide du capitalisme.**

*La branche des industries agro-alimentaires regroupe un ensemble d'activités et de produits très hétérogènes tant par leur degré d'élaboration que par la demande à laquelle elle s'adresse.*

*On y trouve divers produits semi-finis consommés par cette industrie elle-même, comme la viande ou les fruits et légumes dans les conserveries, la farine dans les biscuiteries...*

*Mais ce sont les produits destinés directement à la consommation qui prédominent. Ils représentent les deux tiers de la valeur de cette production qui comprend :*

- *— les viandes et les conserves de viande ;*
- *— le lait et les produits laitiers ;*
- *— les conserves ;*
- *— le pain et les pâtisseries ;*
- *— les produits du travail du grain (minoterie...) ;*
- *— les produits alimentaires divers (aliment pour bétail, surgelés...) ;*
- *— les boissons et les alcools ;*
- *— les produits à base de tabac.*

# Une concentration spectaculaire...

Avec un chiffre d'affaires annuel de 230 milliards de francs, l'industrie agro-alimentaire se situe à la seconde place derrière les industries mécaniques. Durant les vingt dernières années, elle a connu un développement spectaculaire. Aujourd'hui, elle transforme 82 % des produits agricoles. La production de la branche a plus que doublé entre 1966 et 1979, passant d'environ 90 milliards à 230 milliards de francs constants.

Cette croissance s'est accompagnée d'une diminution importante du nombre des entreprises. De 1966 à 1973, près de 1.000 entreprises de l'agro-alimentaire étaient absorbées. Les deux années qui suivirent (1974-1975) virent, elles, la suppression pure et simple de 400 entreprises. Et si 1976 fut une période d'accalmie, les fusions, absorptions, rachats, prises de participation... s'accélérèrent de nouveau à partir de 1977.

Ce fut d'abord l'industrie laitière qui connut le plus grand nombre de suppressions d'entreprises. Elles passèrent de 6.077 en 1958 à 3.360 en 1969. Aujourd'hui, c'est le secteur des conserves (plats cuisinés et surgelés) qui connaît le plus de bouleversements.

En se développant, les trusts de l'alimentation ont diversifié leur production à l'intérieur même du système agro-alimentaire.

Dans le même temps, leurs liens avec les organismes bancaires et financiers se développèrent. Paribas a acquis une part importante du capital de Bonduelle (conserves), la Compagnie Financière de Suez a de gros intérêts dans Beghin Say et les Salins du Midi, la banque Rothschild a pris des participations dans la Générale Sucrière et Unigrains...

# ... qui bénéficie aux grands trusts

**Encore en 1970, plus de 78 % des industries agro-alimentaires avaient moins de 50 salariés.**

**Mais la même année, 5,5 % des entreprises dépassaient 500 salariés et réalisaient 50 % du chiffre d'affaires.**

**Aujourd'hui, la concentration ne fait que s'accentuer, même s'il persiste encore dans certains secteurs de nombreuses petites firmes. Et bien souvent, derrière des étiquettes différentes, malgré une publicité tapageuse qui nous fait croire à une concurrence forcenée, se cachent les mêmes grosses sociétés.**

**Lesieur, Huilor, Salador, Auréa appartiennent au même groupe Lesieur qui totalise à lui seul 50 % du marché de l'huile de table en France.**

**Dumesnil, Kronenbourg, Kanterbrau, Evian, Badoit sont contrôlés par BSN-Gervais-Danone. Ce trust a procédé en quelques années à un vaste plan de restructuration et de spécialisation de ses activités. Ayant vendu sa branche verre plat, il se consacre aujourd'hui quasi exclusivement à l'agro-alimentaire. C'est lui qui contrôle les marques comme Panzani, Milliat - Frères, Blédine, Gallia, Phosphatine, Jacquemaire...**

**Parmi les plus importants groupes, il faut citer Bel - La Vache-Qui-Rit, spécialisé dans l'affinage du gruyère et la fabrication de fromage fondu ; Beghin Say, trusts sucrier ; Olida-Caby, groupe important dans le domaine des salaisons, des conserves et de la viande fraîche, qui contrôle également la marque Fleury-Michon ; Pernod-Ricard, leader de l'anis.**

**Mais le poids de tous ces groupes est sans commune mesure avec celui des firmes multinationales.**

**Unilever, trust anglo-hollandais, numéro un mondial de ce secteur d'activité, a un chiffre d'affaires sept fois plus important que celui de BSN-Gervais-Danone. C'est lui qui, en France, contrôle Astra et produit les yaourts « La Roche-aux-Fées ».**

**Nestlé, groupe suisse, contrôle lui aussi, en France, une production très diversifiée : 70 % du lait condensé sucré (lait Mont-Blanc) ; 14 % des yaourts (Chambourcy) ; 60 % des boissons chocolatées (Nesquick) ; 70 % du café instantané ; 40 % des potages déshydratés (Maggi-Sopad) ; 45 % des surgelés (Findus) ; 64 % des purées déshydratées (Mousseline)...**

## Les coopératives dans le sillage des entreprises capitalistes

*Les coopératives agricoles tiennent une place importante dans l'industrie agro-alimentaire.*

*En 1976, 850 coopératives commercialisaient 47 % des produits laitiers et pasteurisaient ou confectionnaient 56 % du lait de consommation, 50 % du beurre, 33 % du fromage, 51 % de la poudre de lait et 35 % des yaourts. Dans la conserverie, 63 coopératives traitaient 20 % des fruits. Enfin, pour le bétail et la viande, 196 organismes traitaient 50 % de la viande de porc et 46 % de la viande préparée en abattoirs industriels.*

*Tout en se développant, les coopératives se concentraient. Certaines ont acquis un poids important. France-Lait traite chaque jour un million de litres de lait, quant à la SODIMA, qui commercialise la marque Yoplait, elle est devenue un puissant trust avec, en 1978, un chiffre d'affaires de 5,28 milliards de francs.*

*Inutile de dire que ces puissantes coopératives n'ont plus pour but de protéger l'intérêt de l'ensemble de leurs membres. Elles sont devenues, dans le domaine des industries agro-alimentaires, des entreprises capitalistes contrôlées par le grand capital des banques, du négoce et de l'industrie.*

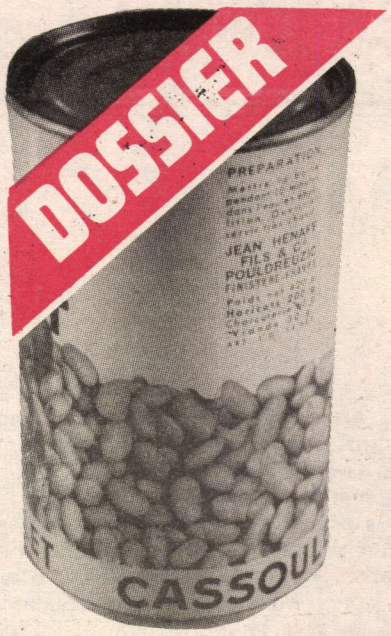


# Les industries agro-alimentaires maîtres d

**La dépendance des petits et moyens producteurs agricoles face aux marchands et aux fabricants, qui de longue date ont servi d'intermédiaires entre un grand nombre de producteurs dispersés et les consommateurs, n'est certes pas chose nouvelle. Mais aujourd'hui, parmi ceux qui dominent la production agricole, les capitalistes de l'alimentation se sont taillé une place de choix.**

**La situation des paysans par rapport aux industriels est très variée. Certains gros producteurs ont une assise financière leur permettant d'acheter, de cultiver, voire de transformer ou de vendre eux-mêmes leurs produits. Et lorsque pour l'écoulement de leurs marchandises ces fermiers capitalistes dépendent des industriels, leur puissance leur permet de traiter presque d'égal à égal avec les firmes. C'est le cas par exemple des gros betteraviers face aux industries du sucre.**

**D'autres producteurs, par contre, sont sous la dépendance complète des grandes firmes agro-alimentaires. Ce sont elles qui décident de tout, y compris des conditions de travail, en fixant en permanence toutes les normes de production. Le producteur est alors quasiment un travailleur à façon qui ne vend plus son produit, mais qui touche uniquement un salaire dépendant du rendement de son travail.**

**Entre ces extrêmes se situent diverses catégories intermédiaires de paysans dont actuelle**
**intégrés, parce que directement**
**trielles pour tout ou partie de le**

**Différents types de contrats**
**triel. Dans le cas d'un contrat d'**
**firme signent un engagement ré**
**vage, ces contrats sont déve!o**
**teurs, comme les fruits et légum**
**nir les matières premières (anim**
**ces...) et elle assure la commer**
**ducteur, lui, fournit les bâtimen**
**consiste à élever les animaux ou**
**définies par la firme. Le produit**
**barème précisé dans le contrat.**
**ces contrats, outre qu'ils perme**
**ments, sont pour eux la certitud**
**duction. Ce sont les principaux**

**Quand tout se passe bien, qu**
**pas très élevés, le producteur ar**
**vienne un accident, une mauvais**
**ments subisse une hausse, ou e**
**mauvaise qualité, et c'est le pro**
**risques de la production.**

## Les aides étatiques : une manne pour les capitalistes

**« Nous avons besoin d'une politique gouvernementale d'appui, de support aux industries alimentaires, si nous voulons les voir se développer »**, déclarait en novembre 1978 M. Lepatre, président de l'Association nationale des industries alimentaires.

L'Etat n'avait pas attendu que le vœu soit formulé pour, dès 1976, subventionner 60 % des investissements du secteur de l'agro-alimentaire. Mais aux dires des représentants de cette industrie, cela n'est pas suffisant. Ils veulent plus, encore plus.

### LES AIDES DIRECTES

Depuis 1964 existe une prime d'orientation agricole. Réservée dans un premier temps aux coopératives, elle fut rapidement étendue à toutes les entreprises du secteur agro-alimentaire. Cette prime comprend toutes les subventions d'investissement et d'équipement. Ainsi, tout industriel peut en bénéficier pour créer une entreprise de découpe de viande, pour moderniser une fromagerie, étendre une laiterie... Ces primes sont distribuées par un « Comité des investissements » d'où ont été écartés récemment les représentants des organisations agricoles.

L'Etat distribue d'autres subventions par l'intermédiaire d'organismes comme la Sopexa, la Coface, ou la BFCE, organismes destinés à aider les entreprises à exporter, voire à s'implanter dans des pays étrangers.

L'Etat subventionne aussi la recherche des industries agro-alimentaires en finançant des organismes tel que l'INRA (Institut national de la recherche agricole).

Mais les aides de l'Etat sont sélectives et visent actuellement à aider surtout les entreprises les plus compétitives. Un économiste concluait récemment : **« On constate depuis quelques années une orientation des aides vers les sociétés les plus importantes, de taille nationale ou internationale. Dans l'ensemble, on peut noter que l'aide financière de l'Etat a accentué les lignes de force du développement des industries alimentaires ».**

### LES SUBVENTIONS INDIRECTES

Les organismes d'intervention et de régulation des marchés comme le FORMA (Fonds d'orientation et de régulation des marchés agricoles), ont pour rôle de soutenir les prix agricoles : c'est-à-dire de maintenir artificiellement ces prix. Pour ce faire, ces organismes ont la possibilité d'acheter les surplus agricoles, de les stocker, voire même de les détruire.

En 1975, le FORMA dépensait cinq milliards de francs pour soutenir les prix, dont un milliard et demi pour acheter directement des stocks de beurre, poudre de lait, viande, etc. Il verse aussi nombre de subventions aux industriels pour qu'ils acceptent d'acheter les surplus aux paysans, pour qu'ils les stockent et les transforment en produits qui se conservent.

C'est essentiellement aux entreprises et aux coopératives que le FORMA achète les stocks. Et si l'éleveur et le cultivateur y trouvent leur intérêt, puisqu'ils ont pu vendre leur production, même à bas prix, ce sont les coopératives et les industriels qui réalisent le maximum de profit.

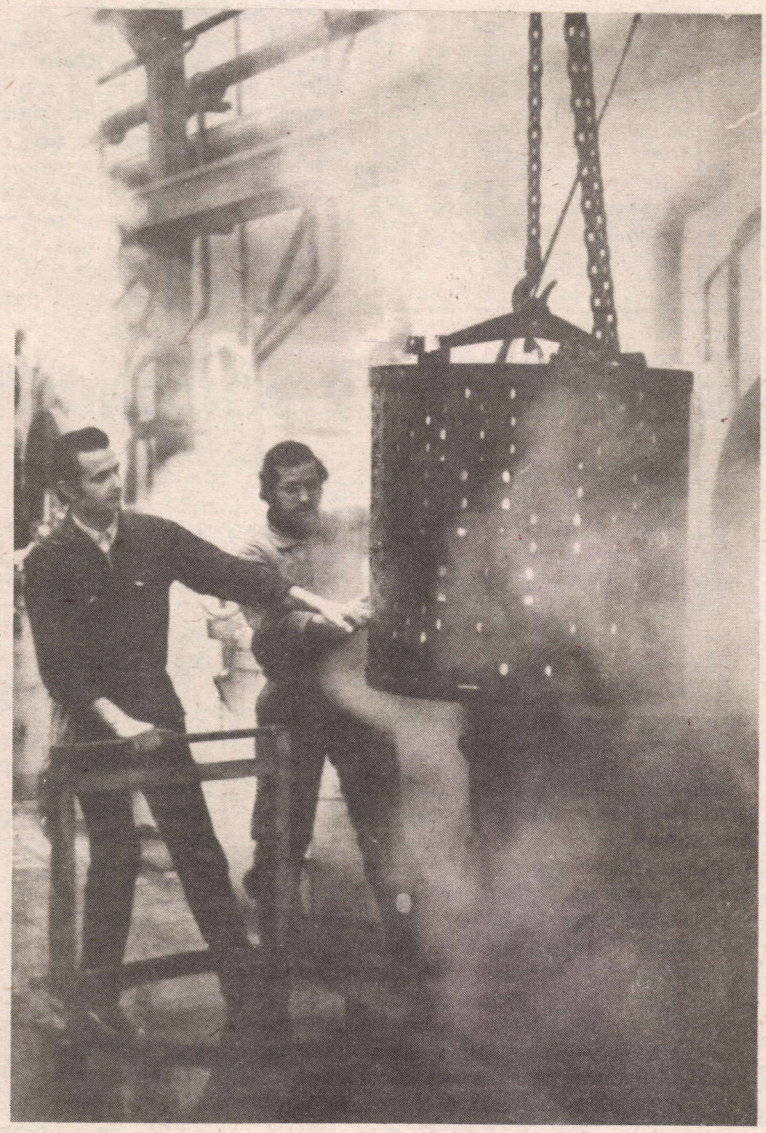

La conserverie de légumes Maingourd.

## Un syndicaliste de la FNSEA décrit la situation de certains producteurs

*« Dans l'Aisne, les conserveries Bonduelle pratiquent l'intégration. Au début de la saison, un technicien de la firme passe chez le paysan et lui dit :* « Là, vous me faites des tomates, ici des pommes de terre... ». *Les prix sont fixés à l'avance par l'industriel qui s'engage à prendre toute la production.*

*Bien sûr, lorsque les cours montent subitement, comme pour les pommes de terre il y a quelques années, le producteur sous contrat y perd. Mais sur plusieurs années, il s'en sort assez bien. Les prix Bonduelle ont été jusqu'à présent, en règle générale, au-dessus des cours.*

*Pour ce qui est de la culture des petits pois destinés aux surgelés, c'est l'intégration totale. La firme fournit la semence, impose un plan de production que le paysan doit suivre point par point. Il doit semer, désherber, traiter en se conformant à la courbe de croissance étudiée par la firme. Lors de la récolte, la firme envoie souvent son propre personnel car, pour tous les produits destinés aux surgelés, la récolte doit être effectuée très rapidement et de façon particulière. »*

## Bons p pour mauva

Les Paysans Travailleurs citent dans leur mensuel **Vent d'Ouest** un exemple qui n'est pas isolé, celui des pratiques d'une ferme intégratrice, la Wessafic, vis-à-vis des éleveurs de veaux qu'elle domine.

La Wessafic est une filiale d'un trust hollandais, la Wessanen, l'un des premiers producteurs mondiaux d'aliments pour bétail. La puissance de la firme en dit long sur l'égalité du rapport qui s'établit entre les deux contractants : le trust multinational et l'éleveur isolé. La firme s'assure le monopole de la livraison de la farine et celui des produits vétérinaires ; c'est elle qui fournit les jeunes veaux et qui se charge de la vente des veaux gras.

Mais la Wessafic fournissait un

## Le Crédit ouvre ses

L'an dernier, diverses modifications acceptées par les pouvoirs publics ont permis au Crédit Agricole, première banque de dépôts du pays et arme de l'Etat dans sa politique d'industrialisation de l'agriculture, d'investir comme toutes les autres banques dans le secteur industriel.

Jusqu'en 1978, le Crédit Agricole avait un statut de coopérative de sociétaires, sans but lucratif. Cette banque n'avait donc pas le droit de posséder des actions ou des obligations et, en théorie, ne pouvait faire de profits.

De longue date, le Crédit Agricole s'était arrangé pour tourner la loi. Il avait créé plusieurs filiales qui, elles, avaient la possibilité juridique de devenir actionnaires d'entreprises privées. Par leur intermédiaire, le Crédit Agricole s'était implanté dans les biscuits LU, ou dans la Générale Occidentale. Mais ces investissements ne dépassaient pas 20 pour cent du capital de ces entreprises et représentaient donc une activité modeste.

Par contre, le Crédit Agricole a toujours eu la possibilité d'intervenir dans le financement des coopératives, et les Caisses du Crédit Agricole ont souvent leurs représentants dans leur Conseil d'administration.

La réforme de 1978 a donc donné le droit au Crédit Agricole d'investir dans le secteur privé. Il fallait, aux dires de M. Monory, ministre de l'Economie, que les

# e la production agricole

ment un bon nombre sont dits
tributaires des firmes indus-
ur production.
lient le producteur à l'indus-
intégration, le producteur et la
iproque. Nombreux dans l'éle-
pés aussi dans d'autres sec-
es. La firme est tenue de four-
aux, aliments, engrais, semen-
cialisation du produit. Le pro-
s, les champs, et son travail
à cultiver suivant les normes
est commercialisé suivant un
Mais pour nombre de paysans,
ttent de limiter les investisse-
e de pouvoir écouler leur pro-
avantages qu'ils y trouvent.
e les coûts de revient ne sont
ive à s'en tirer. Mais que sur-
e récolte, que le prix des ali-
ncore que cet aliment soit de
ducteur qui paie souvent les

## rofits
## ise qualité

aliment pour veaux de mauvaise qualité : le nukamel. Les éleveurs obtenaient de ce fait des résultats désastreux. Les veaux mettaient plus de temps pour engraisser avec une mortalité supérieure à la normale. Les producteurs perdaient donc de l'argent, leurs coûts de revient augmentant, alors que le prix de vente des veaux gras restait égal. Wessafic a pourtant réclamé à quelque 250 éleveurs le remboursement d'un milliard de centimes pour prix d'achat du nukamel en accusation !

Les éleveurs sont en procès avec cette société. Mais combien d'éleveurs seuls face à des Wessafic sont obligés de payer et de s'endetter davantage encore quand ils ne sont pas ruinés ?

## Agricole
## coffres

importants excédents dont dispose la Caisse nationale du Crédit Agricole soient affectés en priorité au financement des industries agricoles et alimentaires, à l'amélioration de leurs structures et aident leur développement, notamment à l'étranger.

Désormais, le Crédit Agricole pourra utiliser les fonds des épargnants ruraux pour financer les grandes firmes de l'alimentation et les aider à se développer. Drainer l'épargne de millions de petits déposants vers les coffres des BSN-Gervais-Danone et autres Beghin Say, tel est aujourd'hui l'objectif du Crédit Agricole. Et le résultat d'une telle politique aboutira, n'en doutons pas, à donner aux industries agro-alimentaires tous les moyens pour prospérer, c'est-à-dire, pour elles, de dominer encore plus sûrement la paysannerie.

Du reste, cet objectif est clamé hautement et avec cynisme par certains représentants du Crédit Agricole. Ainsi, M. Lallement, l'un des responsables de la Banque verte qui se dit aussi la banque de tous les paysans, n'a-t-il pas — après avoir souligné la difficulté pour un pays producteur de matières premières agricoles de développer son industrie agro-alimentaire — déclaré au journal britannique **Financial Times** : **« Une paysannerie faible et des consommateurs sans goût, voilà qui facilite l'existence d'une industrie alimentaire puissante ».**

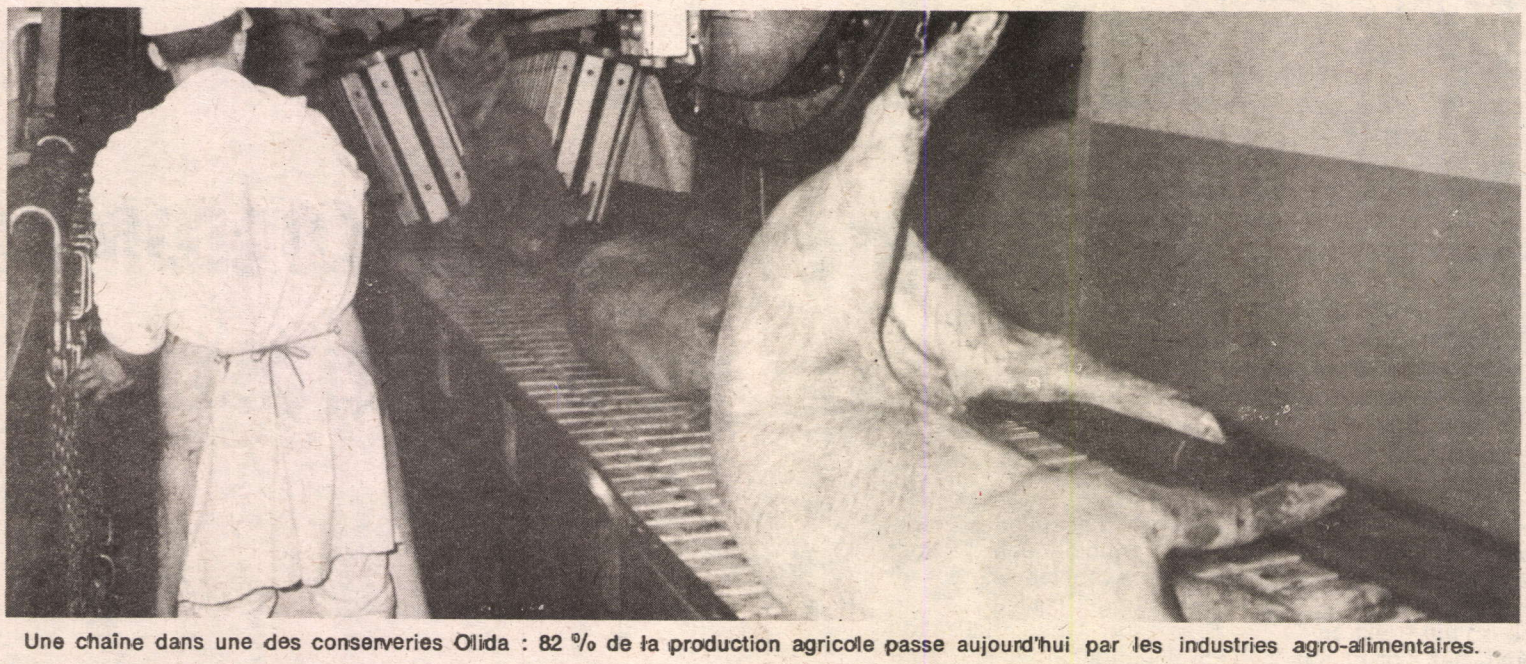

Une chaîne dans une des conserveries Olida : 82 % de la production agricole passe aujourd'hui par les industries agro-alimentaires.

## Une situation de monopole

**Dans de nombreux secteurs, les paysans n'ont pas de contrats qui les lient aux industriels de l'agro-alimentaire. Les paysans sont alors « libres », libres de leurs achats, de leurs ventes ou même de leurs productions.**

**Mais le sont-ils réellement ? Rappelons un seul chiffre. Actuellement, les firmes de l'alimentation contrôlent plus de 80 % de l'ensemble de la production agricole. C'est dire qu'aujourd'hui, le paysan ne produit plus pour le marché local mais pour l'industrie qui, elle, conditionne et transforme ses produits.**

**Les petits producteurs n'ont donc pas le choix. Tant pour leurs achats que pour leurs ventes, ils doivent en passer par la coopérative ou l'industriel qui, face à une multitude de petits producteurs, seront en position de force.**

**Cette situation de monopole permet aux firmes de l'agro-alimentaire d'imposer leur loi. Ce sont elles qui vendent aux paysans les aliments composés ou les semences, mais surtout ce sont elles qui fixent les prix de la production agricole, qui acceptent ou refusent d'acheter suivant les aléas du marché.**

**Dans ces conditions, il n'y a pas d'égalité entre acheteurs et vendeurs. Quel peut être le poids du petit producteur de porcs face à Olida ? Ou encore celui d'un maraîcher face aux grandes conserveries ?**

**Ainsi, les trusts de l'alimentation, profitant de leur situation de domination, et pour certains de monopole, peuvent imposer aux paysans des prix élevés pour les fournitures tout en maintenant des bas prix pour le rachat des produits agricoles.**

## Faire son beurre avec le lait des paysans

**Les Nestlé, Yoplait, Genvrain et les quelque 1.000 autres entreprises de laiterie sont dans une situation de monopole face aux paysans.**

**Certes, à Bruxelles, est fixé un prix indicatif du lait. Ce n'est pas là un prix garanti mais uniquement le prix que la Communauté européenne conseille aux laiteries. Celles-ci n'ont aucune obligation de s'y conformer.**

**Les prix payés par les laiteries varient de l'une à l'autre et, pour la même laiterie, d'un mois sur l'autre. Ainsi, les laiteries de Bretagne baissaient, au printemps dernier, leurs prix de 4 à 7 centimes, alors que le lait augmentait de 11 centimes dans les épiceries !**

**Non seulement les producteurs de lait n'ont aucun pouvoir sur la fixation des prix, mais ils sont aussi sans recours face aux calculs compliqués des primes.**

**Le lait n'est pas uniquement payé au litrage. Dans le calcul de son prix intervient la teneur en matière grasse, en protéines, ainsi que sa propreté.**

**Les contrôles sont faits uniquement par les soins des laiteries, dans leurs propres laboratoires, après que leurs employés ont prélevé des échantillons chez le producteur.**

**Les paysans n'ont aucun moyen officiel d'intervention. Il existe bien des centres départementaux de contrôle laitier, mais ces contrôles ne sont pas pris en compte par les laiteries. En confiant ses analyses au centre départemental de contrôle, le producteur vérifie tout juste de combien la laiterie l'escroque.**

**Les éleveurs laitiers sont tributaires des laiteries sous bien d'autres aspects. Il y a encore quinze ans, les laiteries passaient tous les jours ramasser les bidons, même ceux de faibles quantités. Aujourd'hui, elles ne veulent plus déplacer leurs camions pour 10 ou 20 litres de lait. Et elles ne passent dans la plupart des cas que tous les deux ou trois jours : aux paysans de s'équiper de matériel frigorifique. S'ils ne le peuvent pas, la laiterie les abandonnera purement et simplement.**

## Les producteurs du Midi contre les conserveurs

*Il y a trois ans, dans le Midi, les producteurs de cerises de la région d'Apt ainsi que les producteurs de tomates manifestaient contre les industriels de l'agro-alimentaire.*

*Dans cette région, la production de cerises est presque entièrement tournée vers la conserverie, dominée par un trust pharmaceutique, Clin-Midy. Celui-ci n'offrait aux producteurs que 1,60 F pour un kilo de cerises revenant à 2,40 F. Quant à la tomate, les conserveurs absorbaient le tiers de la production. Mais cette année-là, ils refusèrent de signer avec les quelque 6 300 producteurs un accord sur les prix et les tonnages de tomates destinées à la conserve, alors qu'ils le faisaient auparavant.*

*Durant les quinze dernières années précédentes, les conserveries avaient connu un essor spectaculaire et semblaient offrir aux paysans une sorte de garantie. Outre qu'elles épongeaient partiellement les surplus, elles cherchaient à s'assurer des sources d'approvisionnement régulières en passant des contrats avec les producteurs.*

*Cette garantie des débouchés, et donc des revenus qui semblaient acquis aux paysans, était en fait illusoire. Car si ceux-ci sont liés aux trusts, les industriels, eux, n'ont aucune obligation envers les producteurs.*

## " Nous n'avons pas le choix "

**Une agricultrice du sud-ouest nous dit :**

« Quand on négocie avec la laiterie, c'est elle qui fixe les prix... et on ne peut même pas menacer de changer d'entreprise. Elles ont des accords de répartition du territoire.

Suivant les mois, le lait ne nous est pas payé au même prix. Les mois d'hiver, il nous est payé plus cher. Par exemple, en octobre 1978, je vendais mon lait 1,04 F ; sept mois plus tard, en mai 1979, le prix était tombé à 0,93 F. C'est que les laiteries veulent nous inciter à produire l'hiver, bien que cela nous revienne plus cher en fourrage et en aliments.

Et puis, dans la fixation du prix du lait, nous avons 0,16 F en plus ou en moins par gramme de matière grasse. Pour la matière azotée, c'est pareil : 0,07 au-dessus ou au-dessous de 32 g de matière azotée. Pour le paiement de la qualité, c'est plus 3 centimes pour la qualité A (moins de 200.000 germes au mm3), moins 4 centimes pour la qualité C (plus 500.000 germes). Tous ces calculs ne sont donc pas simples. Pour la matière grasse, les primes existent depuis seize ou dix-sept ans ; depuis trois ans pour la matière azotée, et depuis sept à huit ans pour le contrôle de qualité.

Les contrôles sont faits trois fois par mois. Ils sont plus ou moins bien prélevés. La matière grasse remontant, les contrôleurs n'agitent pas toujours le lait et puisent au fond.

Dernièrement, après qu'un producteur a « mouillé » son lait, la laiterie a eu le culot de nous envoyer une lettre où elle écrivait : **« Il va sans dire qu'en cas de récidive, ce producteur risque de passer quelques mois, voire quelques années derrière les barreaux. Nous ne saurions trop vous mettre en garde contre ce genre d'activités... » !**

Nous aussi, nous avons été obligés de nous acheter un tank à lait de 300 litres en 1971 parce que la laiterie ne passait plus que tous les deux jours. Je l'ai payé 2.908 F hors taxe, et j'ai touché une ristourne du FORMA de 400 F trois ans après. Nous venons d'acheter un deuxième tank d'occasion à 2.400 F. Neuf, il coûte le double.

Parmi les éleveurs, ceux qui n'ont pas de tank ne peuvent pas travailler pour la laiterie. Ils se débrouillent, ils livrent à des particuliers, ou aux hôtels de la station thermale. »

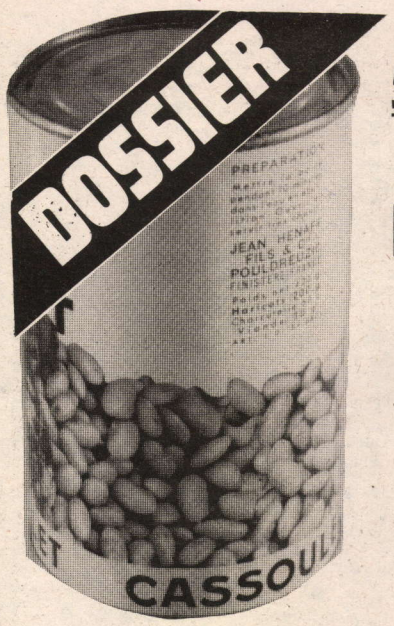


## Les industries agro-alimentaires

# L'INDUSTRIALISATION DES ALIMENTS :

# Un progrès pour les consommateurs ou pour les trusts ?

Ce n'est pas uniquement aux agriculteurs producteurs de matières premières que les capitalistes dictent leurs lois, mais aussi, à l'autre extrémité de la chaîne, aux consommateurs.

Certes, pour les consommateurs, l'apport bénéfique de l'industrialisation des produits alimentaires est chose visible. Dans un pays comme la France, durant ces vingt dernières années, les consommateurs ont vu apparaître sur le marché des produits de plus en plus variés, offrant des possibilités de choix jusqu'alors inconnues. Les rayonnages regorgent de milliers de produits différents, grâce entre autres à de nouvelles techniques de conservation comme la congélation, on trouve des fruits et légumes frais sur une période bien plus longue qu'autrefois.

La commercialisation des produits cuisinés connaît actuellement un essor certain, et permet d'économiser de longues heures passées jadis devant les fourneaux, voire de déguster des curiosités culinaires qu'on se sentirait bien incapable de réaliser soi-même.

Mais dans notre société, l'industrialisation de l'alimentation à ses revers. Non seulement les exigences des industries agro-alimentaires se sont substituées aux goûts des consommateurs, mais parfois la productivité tant recherchée s'est développée au détriment de la qualité.

D'innombrables additifs (colorants, aromatisants, émulsifiants, épaississants, anti-oxydants...) composent les aliments industriels. On trouve trace de pesticides dans les fruits, les légumes et le pain. Des conservateurs et des produits pharmaceutiques (hormones antibiotiques...) sont absorbés avec les viandes et la charcuterie.

Bien sûr l'industrialisation de l'alimentation exige souvent l'adjonction de substances chimiques. Toutes ne sont d'ailleurs pas nocives bien qu'un grand nombre le soient à des degrés divers. Mais le scandale existe, parce qu'il arrive que l'on cache la nocivité de ces substances, même lorsqu'elle est connue, ou bien parce qu'elles sont utilisées sans que, le plus souvent, l'on connaisse la totalité de leurs effets.

Pourtant, l'adjonction de colorants n'est pas absolument nécessaire. Elle n'a souvent d'autre fonction que de rendre plus attrayante à la vue la marchandise que l'on propose au consommateur. D'ailleurs, lorsqu'il y a plusieurs années la toxicité de certains colorants a été largement dénoncée, des marques ont, du jour au lendemain, mis sur le marché leurs anciens produits « sans colorants », ce qui ne les a pas empêchées de les vendre plus cher alors même que leur prix de revient venait de diminuer du fait de la suppression d'un additif.

Et lorsque l'on connaît la valeur du marché représenté par les additifs, on peut être sûr que ceux-ci auront encore longue vie dans la composition de nos aliments. En 1975, un institut américain, Frost et Sullivan avait évalué le marché des additifs dans l'Europe des Neuf à 555 millions de dollars : 60 millions pour les acidulants, 206 pour les aromatisants, 21 pour les colorants, 25 pour les anti-oxydants... Ce même institut prévoit que le chiffre d'affaires de ce marché se montera à plus d'un milliard de dollars en 1980.

**Des produits de plus en plus variés : un progrès qui a souvent pour revers une baisse de la qualité.**

L'administration de produits pharmaceutiques au bétail (antibiotiques, hormones...) n'est, elle non plus, pas toujours nécessaire. Elle sert à compenser les conditions totalement artificielles de l'élevage industriel où l'on cherche à faire atteindre à un veau, un porc ou une volaille, un poids maximum dans un temps minimum.

Certes, les industries alimentaires sont soumises à une réglementation élaborée par les pouvoirs publics. Mais la plupart du temps, il faut un scandale, une campagne menée par des organisations de consommateurs ou par des scientifiques pour aboutir à une nouvelle réglementation car les pouvoirs publics sont plus portés à faciliter la tâche aux industriels qu'à protéger les intérêts des consommateurs.

Dans leur ouvrage *Bon appétit messieurs ! Les empires alimentaires,* A. Cohen et F. Lourbet rapportent qu'il y a quelque temps, le Conseil de l'Europe avait établi un catalogue des matières aromatisantes utilisées dans les pays du Marché commun. Dans l'introduction de ce document figure un passage où il est mentionné que l'usage de ces produits est autorisé sans qu'aucune donnée toxicologique sérieuse ait été obtenue. A propos de la liste des 284 arômes autorisés (144 de ceux-ci étaient alors interdits aux USA), on pouvait lire : *« On manquerait de réalisme si l'on ne permettait pas l'utilisation provisoire de la plupart de ces composés dans les cas où l'on peut raisonnablement supputer leur innocuité en attendant de nouveaux renseignements à leur sujet. Il a donc été convenu d'inclure dans cette liste tous les composés pour lesquels il est indispensable de recueillir des données supplémentaires spécifiques avant de décider si leur utilisation peut toujours être recommandée et quels taux pourraient être retenus, sans risques pour la santé des consommateurs ».*

On ne saurait mieux souligner que le recours à de telles substances ne se fait pas au nom de l'intérêt du consommateur, mais au nom du meilleur profit que pourront réaliser les trusts de l'agro-alimentaire.

## Contrôler la production alimentaire

**Dans notre monde où domine la recherche effrénée du profit, l'industrialisation des aliments s'accompagne parfois d'une détérioration de la qualité. Sans parler des fraudes qui émaillent l'actualité — comme ces producteurs de vin fabriquant leur boisson en se passant purement et simplement de jus de raisin — c'est quotidiennement que les organisations de consommateurs alertent l'opinion sur les dangers de tel ou tel additif chimique. Même le très officiel Institut national de la consommation est parti en guerre contre de nombreux colorants.**

**Pourtant, il n'est pas fatal que l'industrialisation des produits alimentaires soit synonyme de baisse de la qualité, comme il serait erroné de penser qu'une telle détérioration est la rançon payée aux bienfaits du progrès.**

**Dans une société débarrassée de la course au profit, non seulement les aspects positifs que cette industrialisation apporte aujourd'hui seraient conservés et développés, mais les aspects négatifs pourraient être supprimés du jour au lendemain.**

**Au sein même de la société capitaliste les industries de transformation agricole ont permis en quelques années de démultiplier la productivité, et cela est un net progrès. Mais cette hausse de la productivité, considérée comme un but en soi par tous les capitalistes, ne peut être le seul critère guidant une politique alimentaire répondant aux besoins de l'homme. Une recherche toujours pressante de la productivité peut aboutir dans certains cas à un énorme gâchis. Actuellement, par exemple, les animaux élevés en occident dans de véritables usines consomment plus de protéines et de médicaments que les hommes des pays sous-développés !**

**Une politique agricole rentable et rationnelle ne suppose donc pas obligatoirement une industrialisation des plus poussées, mais la mise en équation, à un moment donné, des besoins de l'humanité tant en quantité qu'en qualité avec les possibilités offertes par l'évolution des techniques.**

**Dans une société socialiste, il serait aisé d'arrêter sur-le-champ une fabrication dont les produits utilisés s'avéreraient nuisibles à la santé de l'homme. Dans un monde où domine le profit, un tel arrêt de la production n'est souvent pas envisagé pour l'unique raison que de trop grands intérêts financiers sont en jeu.**

**Certes, les progrès de la science aidant, il est possible d'envisager que l'on parvienne à produire bon nombre d'aliments dans des unités industrielles. Les viandes, le lait, les fruits pourront peut-être un jour être débités comme l'on débite aujourd'hui de la tôle ou des boulons. Les goûts mêmes des consommateurs pourront se modifier. Pourquoi ne pourrait-on concevoir du bœuf goût framboise, ou goût moutarde pour les nostalgiques des temps passés ?**

**Bien des rêves sont permis à l'homme, à condition que tous ses choix soient conscients, à condition que producteurs et consommateurs associés contrôlent eux-mêmes leur propre politique agricole et alimentaire.**

# Dans les LEP

LE HAVRE (Seine-Maritime)

## Les élèves en lutte : "Oui à l'éducation, non à l'exploitation !"

Au Havre, depuis le vendredi 7 décembre, les élèves de LEP et lycées techniques, ainsi qu'un bon nombre de lycéens du classique, sont en lutte contre la circulaire Beullac qui instaure « l'alternance » école-usine et veut imposer des stages en entreprise aux lycéens des LEP.

Le mouvement est parti du LEP Mont-Joly où des stages étaient programmés dès janvier. Il s'est rapidement étendu à tous les lycéens de la ville et, lundi 10, des centaines de lycéens du technique et du classique étaient dans la rue et manifestaient à l'ANPE.

Les jours suivants, les actions se sont multipliées : manifestations, rassemblements, occupation du LEP Siegfried, etc. En fin de semaine, l'action se réorganisait, une nouvelle Coordination LEP-lycées techniques-lycées classiques se réunissait et décidait de relancer le mouvement le mardi 11, en profitant de la grève de certains syndicats de professeurs pour remettre en grève tous les lycées.

Elle adoptait un tract, diffusé le lundi dans douze établissements, qui lançait un appel à une manifestation indépendamment des professeurs le mardi matin, et à un grand rassemblement l'après-midi.

Le lundi, la Coordination réunissait une trentaine de représentants de tous les lycées du Havre (11 de LEP, 9 de lycées techniques, 9 de lycées classiques) et mettait au point tous les détails de la manifestation. Le lendemain, peu d'élèves entraient en cours et, malgré la tempête qui soufflait sur Le Havre, on s'est retrouvé à plusieurs centaines derrière la banderole de la Coordination. Les mots d'ordre étaient repris avec entrain jusqu'à la fin : « Beullac, t'es foutu, ton école est dans la rue » ; « Lycéens en stages, ouvriers au chômage ! » ; « Oui à l'éducation, non à l'exploitation ! ». **Une centaine de professeurs ont suivi notre cortège. L'après-midi, un rassemblement a réuni dans une salle de la ville de 150 à 200 lycéens. Des montages audio-visuels sur le nucléaire et les accidents du travail ont été projetés.**

Il y a eu un débat animé sur la réforme Beullac et l'organisation du mouvement.

Le soir, la Coordination décidait de suspendre la grève. On apprenait qu'à Mont-Joly les stages prévus avaient été annulés. De toute façon, la Coordination a bien l'intention de continuer à se réunir et à prévoir toutes les actions possibles.

Correspondant LO

(Ph. LO)

PARENTIS (Landes)

## Manque de professeur

Pour les CAP et BEP en classe de terminale, au LEP de Parentis, l'enseignement d'économie familiale et sociale est obligatoire et sanctionné à l'examen. Depuis déjà deux mois, le poste n'est toujours pas créé. Mardi 13 novembre, le mot d'ordre de grève est passé de bouche à oreille : tous les élèves du LEP se sont retrouvés dans la cour pour manifester leur mécontentement. L'inspecteur d'académie proposa immédiatement de faire assurer les cours d'EFS... en donnant 10 heures supplémentaires au LEP, heures qui devaient être assurées après regroupement de classes, pour libérer un poste, par un enseignant du LEP non qualifié pour enseigner cette matière. Elèves et enseignants ont refusé cette proposition et la grève est repartie de plus belle le mardi 20 novembre.

Le mercredi 21, le professeur n'était toujours pas nommé. Malgré la menace d'un renvoi collectif, les élèves ont décidé de continuer pour obtenir satisfaction, se retrouvant cette fois seuls dans la cour. Le lundi 26 novembre, les élèves ont tous été renvoyés (tout élève ne venant pas au cours étant considéré comme démissionnaire) et ont dû se réinscrire individuellement trois jours plus tard... et le professeur, lui, n'est toujours pas nommé.

Il ne manque pourtant pas d'enseignants qualifiés au chômage dans l'Education nationale.

**Correspondant LO**

LEP DE L'AUTOMOBILE (Lyon - Bron)

## Un accident grave

**Mardi 4 décembre, au LEP de l'automobile de Lyon-Bron, un élève de troisième année carrosserie s'est pris la main sous une plieuse. Il a eu quatre doigts coupés. Après l'accident, un de ses camarades l'a accompagné à l'infirmerie du LEP et c'est seulement deux heures après qu'il était transporté à l'hôpital, bien que le LEP soit tout près.**

**Une greffe a été tentée, mais cet élève de 16 ans risque de rester handicapé.**

**Ce n'est pas la fatalité qui est responsable de cet accident. Trop souvent les ateliers des LEP sont équipés de vieilles machines sans sécurité, faute de crédits.**

**Mais le chef d'atelier et le directeur du LEP, qui savaient que cette machine n'avait aucun système de sécurité, ont aussi leur part de responsabilité dans cet accident.**

**En tout cas, dans ces conditions, aucun élève n'est à l'abri d'un accident. Et la seule solution, c'est de refuser de travailler sur la machine qui a mutilé notre camarade et sur toutes celles qui paraissent dangereuses, tant que les sécurités nécessaires n'auront pas été installées.**

Correspondant LO

# Belgique

## Les travailleurs contre la "loi-programme" de Martens

Vendredi 7 décembre, la Belgique était paralysée par une grève générale de 24 heures, lancée à l'appel du syndicat FGTB (Fédération Générale des Travailleurs de Belgique, proche du Parti Socialiste). Le mouvement était dirigé contre le projet de « loi-programme » d'assainissement des finances publiques du gouvernement Martens, loi qui était en discussion au Parlement belge.

La grève, qui faisait suite à une « semaine d'action » de la FGTB, a été un succès. Elle a paralysé toute la Wallonie et a été largement suivie dans la région bruxelloise, et moins suivie en région flamande. En effet, le syndicat chrétien CSC majoritaire en Flandre ne s'était pas joint au mouvement, alors qu'il s'y était joint en Wallonie et à Bruxelles, où la FGTB est majoritaire.

Malgré ces nuances, le 7 décembre a montré d'une façon nette que la majorité des travailleurs belges répondent « présent », dès lors qu'on les appelle à lutter contre les projets gouvernementaux et patronaux.

Car, en Belgique comme en France, les attaques contre les travailleurs ne manquent pas. On a enregistré rien qu'en novembre 12 800 chômeurs de plus. On compterait maintenant environ 10 % de chômeurs par rapport à la population active : soit près de 400 000 chômeurs pour 9 millions d'habitants. C'est dans un climat de crise politique et économique et de malaise social que le gouvernement Martens veut faire passer sa loi d'austérité. Quant au patronat, il cherche comme partout à profiter de la crise et se sent le vent en poupe. Selon la FGTB, notamment, **« il refuse la moindre réduction du temps de travail, malgré la recommandation du gouvernement de passer fin 1980 à la semaine de 38 heures ».**

Mais la position du syndicat FGTB n'est pas sans ambiguïté. Ce syndicat est lié au Parti Socialiste, qui fait lui-même partie de la majorité gouvernementale qui met en place la loi d'austérité. Au Parlement, le Parti Socialiste se contente de proposer quelques amendements à la « loi-programme ». Dans ces conditions, la grève générale appelée par la FGTB apparaît en fait comme un moyen de laisser s'exprimer le mécontentement des travailleurs, tout en le dévoyant dans une simple luttte pour « adoucir » les mesures d'austérité, ou plutôt les diluer dans le temps. Les jeux parlementaires du PS d'une part, la grève du 7 décembre d'autre part sont, dans l'esprit des dirigeants socialistes et syndicaux, une méthode pour faire avaler la pilule de l'austérité, et non pas une initiative pour organiser la lutte.

Aujourd'hui, si le gouvernement Martens apparaît comme bien fragile et menace de tomber, ce n'est pas à cause d'une opposition réelle des dirigeants socialistes à l'austérité. C'est à cause de la crise parlementaire persistante où comme d'habitude la question communautaire, ainsi d'ailleurs que les problèmes de l'OTAN, jouent un rôle de pomme de discorde démagogique et de dérivatif aux problèmes réels. Le Parti Socialiste lui-même semble avoir annoncé la couleur et se déclarer d'autant plus combatif sur le plan linguistique qu'il l'est moins sur le plan social...

Tant qu'ils seront les otages de tels dirigeants, il sera difficile aux travailleurs belges de faire reculer patronat et gouvernement. Mais ils ont déjà montré dans le passé qu'ils pouvaient fort bien passer outre à cette direction. La « loi unique » du gouvernement Eyskens, loi d'austérité elle aussi, eut ainsi à faire face à la Noël 1960-1961 à la plus grande grève générale que la Belgique ait connue, grève générale que la FGTB et la CSC n'avaient ni prévue, ni organisée. Et cela, à n'en pas douter, un grand nombre de travailleurs en Belgique s'en souviennent.

**M.L.**

## OTAN

# La préparation méthodique... de la prochaine guerre

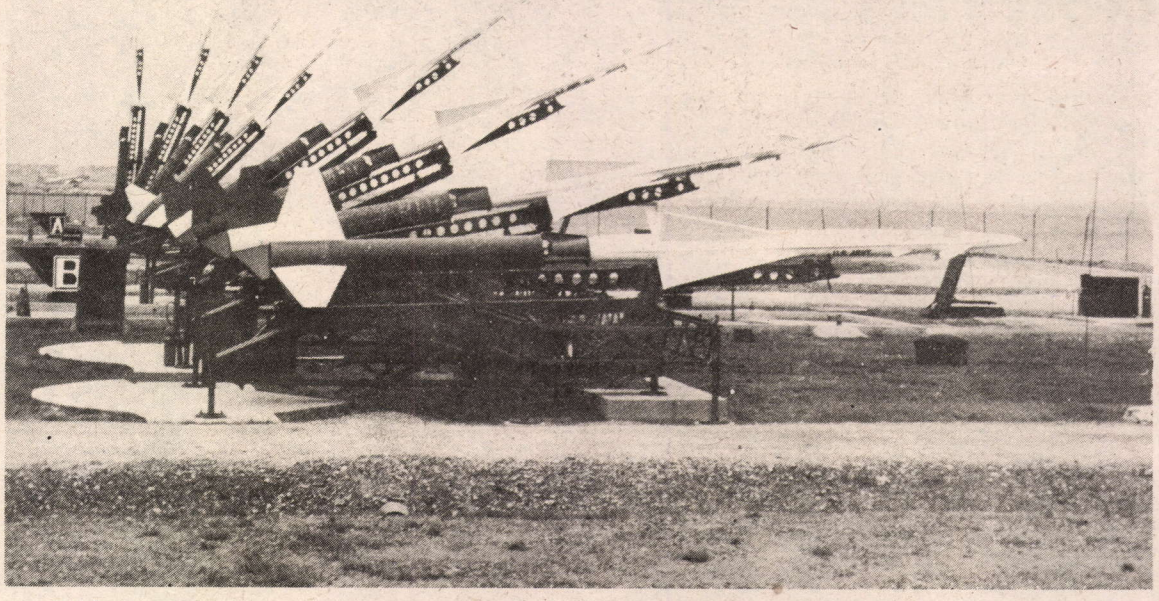

Une base de missiles US déjà ancienne. L'OTAN envisage de moderniser tout cela. (Ph. UPI)

Le conseil du quartier général de l'OTAN, qui se tient à Bruxelles depuis le 10 décembre, examine essentiellement un plan de **« modernisation des armements nucléaires »** en Europe. Même si tous les détails de ce plan ne sont pas encore connus, on en connaît les grandes lignes. Il s'agit d'installer, dans plusieurs pays européens, de nouveaux missiles capables d'atteindre le territoire soviétique. La France ne faisant pas partie du dispositif de défense de l'OTAN — depuis que De Gaulle décida, comme on sait, qu'elle aurait sa propre force de frappe — c'est en Allemagne fédérale, en Italie, en Grande-Bretagne, en Belgique et aux Pays-Bas que ces missiles seront installés.

D'après les stratèges de l'OTAN et comme le diraient tous les généraux du monde, l'installation de ce nouvel arsenal meurtrier n'a bien sûr qu'un but défensif. Comme par hasard, depuis quelques mois, un certain nombres d'hommes politiques ou d'organes de presse à leur suite ont mis l'accent sur la supériorité militaire dont disposeraient en Europe les armées du Pacte de Varsovie, c'est-à-dire essentiellement l'armée soviétique. Selon ces stratèges, les pays d'Europe seraient pratiquement sans défense contre une éventuelle offensive de l'URSS. Les missiles installés jusqu'à présent ne permettaient, paraît-il, qu'une défense limitée, et non pas d'atteindre le cœur de l'URSS. Celle-ci aurait donc pu envisager d'occuper l'Europe occidentale sans se voir menacée d'une riposte dangereuse pour son propre territoire.

Comme on voit, ces propos tombaient à point nommé pour coïncider avec les projets de l'OTAN, c'est-à-dire surtout des dirigeants des USA, d'installer de nouveaux missiles. Et ce qu'il faut bien appeler une campagne de préparation avait évidemment pour but de faire pression sur les gouvernements européens et les Parlements nationaux, qui ne montraient pas tous le plus grand enthousiasme à adopter ce nouveau plan de défense. C'est ainsi que l'opposition au nouveau plan d'armement américain a rassemblé une majorité contre le gouvernement aux Pays-Bas, tandis qu'elle menace de rompre la majorité gouvernementale en Belgique.

Peu importe, dans ce cadre, si la réalité a été quelque peu torturée pour accréditer l'idée du **« péril rouge »** menaçant la paisible Europe. Il s'agissait de faire accepter les plans des militaires, particulièrement de ceux du Pentagone ; et ceux-ci seront finalement acceptés à n'en pas douter, malgré ces quelques difficultés politiques. Tant il est vrai que ce sont bien les militaires qui font la loi.

A part ça, la politique officielle des USA et de l'Alliance atlantique reste toujours, bien sûr, la détente et le désarmement. Au fond, l'OTAN ne fait que nous resservir le sempiternel **« Si tu veux la paix, prépare la guerre »** de tous les militaires, au nom duquel ils nous préparent, méthodiquement, la prochaine guerre.

**A.F.**

## EUROPE

# La libre communication... des tribunaux entre eux

L' « espace judiciaire européen » préconisé par Giscard est en marche. Le gouvernement français vient de signer, aux côtés de ses collègues de l'Europe des Neuf, une « convention européenne anti-terroriste ». Celle-ci prévoit l'extradition automatique des auteurs de crimes ou délits liés à des actions terroristes, ou l'obligation de juger en France les auteurs de ces crimes ou délits, même commis à l'étranger.

Bien sûr, la convention précise tout d'abord que l'extradition ne peut avoir lieu si elle est motivée par des **« considérations de race, de religion, de nationalité ou d'opinion politique »**. Mais elle s'empresse de nier dans les faits le droit d'asile. La convention précise en effet que ne peuvent être considérés comme « politiques » les détournements d'avions et autres actions violentes, et aussi d'une façon générale **« tout acte grave contre les biens (...) lorsqu'il a créé un danger collectif contre des personnes »**. Ce qui évidemment est suffisamment vague pour pouvoir être appliqué à toute opposition qu'il suffira alors de juger « dangereuse » ! Ce texte signifie donc l'abandon de la notion de droit d'asile politique entre les Neuf, pour autant qu'elle existât encore.

Ce texte ne sera applicable que s'il est ratifié par le Parlement. Ce ne sera peut-être pas fait dans l'immédiat, car la gauche et le RPR, dans les conditions actuelles, feraient des difficultés pour le voter. En outre, il est en contradiction avec certains articles de la loi française, qui refusent l'extradition pour un délit « à caractère politique » ou simplement **« si elle est demandée dans un but politique »**. Mais c'est un petit pas de plus dans le sens de la remise en cause des garanties reconnues par la loi.

Il est vrai que le gouvernement français ne s'est pas gêné jusqu'à présent pour bafouer le droit d'asile autant de fois qu'il le désirait : il lui suffisait, pour expulser qui il voulait, de déclarer que ses « crimes » relevaient du droit commun et non de la politique. Dans les mois passés, les exemples ne manquent pas, depuis l'expulsion de l'avocat Klauss Croissant, remis aux autorités ouest-allemandes pour y être jugé sur son appartenance éventuelle à la Fraction Armée Rouge, jusqu'aux récentes extraditions des militants « autonomes » italiens Pace et Piperno, en passant par celle du syndicaliste tunisien Youssef Sassi.

Bref, après avoir pris l'habitude de se moquer des textes, le gouvernement français et ses collègues décident maintenant de les changer. Elle se porte bien, l'Europe de la libre communication... des prisons, des polices et des tribunaux entre eux.

**Roger PERIER**

## URSS

# *Le silence peut faire du bruit*

Comme ils le font depuis plusieurs années, des « dissidents » soviétiques ont voulu organiser le 10 décembre, « journée internationale des droits de l'homme », une manifestation silencieuse autour de la statue de Pouchkine, place Pouchkine à Moscou.

Eh bien, cette année, la place Pouchkine était fermée pour « travaux ». Coïncidence malheureuse sans doute et il ne faut bien sûr pas voir là la main des autorités ! De même, la présence des policiers en uniforme tout autour de la place s'expliquait sans doute par le simple désir de ne pas laisser déranger les « travaux » !

Toujours est-il que les policiers en question ont interpellé une trentaine de personnes, tandis que d'autres dissidents avaient été « retenus » chez eux et empêchés de se rendre sur les lieux de la manifestation. Au même moment, à Leningrad, d'autres dissidents qui, eux, avaient pu se réunir pour manifester silencieusement devant la cathédrale de Kazan, ont été dispersés par des gaz lacrymogènes.

Décidément, les manifestations contestataires, même si silencieuses et ne rassemblant que quelques dizaines de personnes, gênent toujours autant le gouvernement soviétique. Comment les réduire au silence sans risquer que cela fasse du bruit, c'est son dilemme !

**A.J.**

## TCHECOSLOVAQUIE

# *Pour l'exemple*

Un homme de 26 ans, Robert Bares, a été exécuté le 6 décembre à Pilzen, en Tchécoslovaquie.

En mai 1978, avec son frère et un cousin, il s'était emparé d'un car scolaire pour franchir la frontière de l'Allemagne de l'Ouest. Encerclés par la police tchèque, les trois hommes avaient relâché les enfants pris en otages, contre la promesse qu'on les laisserait passer à l'Ouest. Mais, une fois les enfants libérés, la policie attaqua le car. Dans la fusillade, le chauffeur et le frère du condamné furent tués.

Robert Bares fut accusé de la mort du chauffeur, et condamné à mort. Son cousin fut condamné à 25 ans de prison.

Rien n'a pu atténuer le verdict, qui a soulevé des protestations en Tchécoslovaquie même : ni l'absence de preuves, ni les circonstances du drame, où ce sont les policiers qui ont pris l'initiative de la violence alors que les trois hommes avaient relâché les enfants, ni la personnalité du condamné, reconnu comme faible d'esprit et peu responsable.

Le gouvernement tchécoslovaque voulait faire un exemple. L'agence de presse officielle a d'ailleurs précisé que la condamnation était **« un exemple pour ceux qui voudraient introduire le terrorisme d'Italie ou RFA en Tchécoslovaquie »**.

Un bel exemple, oui, ... de terrorisme d'Etat !

**S.M.**

## RHODÉSIE

# Après l'accord de Londres, quel cessez-le-feu ?

**Quatorze ans après sa déclaration d'indépendance unilatérale, prononcée en novembre 1965, la Rhodésie est redevenue, en principe pour quelques mois, une colonie britannique. C'est un haut fonctionnaire venu de l'ancienne puissance coloniale, lord Christopher Soames, qui a pris mercredi 12 décembre les fonctions de gouverneur de la colonie, rebaptisée « Rhodésie du Sud » pour la circonstance. Le gouvernement de Ian Smith et de l'évêque Muzorewa ainsi que le Parlement rhodésien se sont officiellement dissous pour lui céder la place.**

**Le gouvernement britannique a ainsi pris les devants, avec l'accord du gouvernement rhodésien, pour appliquer les dispositions de l'accord de Londres annoncé le 5 décembre, et cela avant même que le cessez-le-feu prévu soit effectivement conclu.**

**Deux leaders noirs du Front Patriotique, lors de la conférence rhodésienne de 1976 à Genève. A gauche : Joshuah N'Komo ; à droite : Robert Mugabe.** (Ph. AFP)

Cet accord de cessez-le-feu, dont toutes les dispositions ne sont donc pas encore connues, serait conclu entre, d'une part les dirigeants du Front Patriotique, l'organisation nationaliste noire, d'autre part le gouvernement Muzorewa - Ian Smith, en fait dominé par la minorité blanche. Le gouvernement britannique, en reprenant l'administration directe du pays durant la période de transition, garantirait l'application du cessez-le-feu en s'aidant de la présence d'une force « neutre » de 1.200 hommes fournie par des Etats du Commonwealth. Il s'agit en principe de mettre fin aux combats, puis de préparer des élections libres. Ces élections permettraient d'envisager pour la Rhodésie — aujourd'hui redevenue juridiquement une colonie britannique — l'accession à l'indépendance ; mais cette fois, dans d'autres conditions que lors de la déclaration unilatérale d'indépendance de 1965, par laquelle la minorité blanche au pouvoir avait seulement proclamé sa volonté de gouverner seule le pays, sans accepter de voir ses privilèges remis en cause par la majorité noire du pays. Le gouvernement rhodésien serait cette fois internationalement reconnu, au lieu d'être en principe boycotté par la plupart des Etats.

L'accord conclu à Londres — et pour lequel les négociations continuent encore — verra-t-il la fin de la guerre sanglante qui oppose les guérilleros noirs à la minorité blanche ? Celle-ci devra-t-elle finalement accepter d'abandonner sa domination ? Rien ne permet encore de le dire. Car, surtout, rien ne permet encore de dire si les dirigeants de la minorité blanche ont effectivement accepté de devoir partager ou même céder le pouvoir, ou bien s'ils voient l'accord de Londres comme une nouvelle possibilité de manœuvrer pour préserver l'essentiel. Pour l'instant, c'est la seconde hypothèse qui est la plus plausible, d'autant plus que les dirigeants rhodésiens ont déjà un long passé de manœuvres de ce genre, dont la dernière en date a été, en avril dernier, la mise en place du gouvernement « noir » de Muzorewa et le changement de nom du pays en « Rhodésie-Zimbabwe » par un accord avec les plus modérées des organisations noires.

Tout dépend aussi de la volonté réelle du gouvernement britannique d'imposer des reculs à la minorité blanche. Mais, de ce point de vue aussi, rien n'est dit. La première décision du gouvernement de Londres a été de mettre fin aux sanctions économiques, d'ailleurs toutes théoriques, qui étaient en vigueur depuis 1965 contre la Rhodésie. Si bien que le principal souci du gouvernement de Margaret Thatcher semble être de normaliser ses relations avec les Blancs rhodésiens, qui sont après tout des colons britanniques, afin de contenter l'électorat conservateur et les milieux d'affaires pressés de commercer librement avec la Rhodésie.

Si de leur côté les dirigeants du Front Patriotique acceptent la perspective de ce cessez-le-feu, celui-ci reste conditionné par l'obtention de garanties politiques — sur les conditions dans lesquelles pourront se dérouler les élections — et aussi de garanties militaires quant au retrait des forces sud-africaines qui étaient venues prêter main-forte aux forces blanches rhodésiennes et quant au regroupement de ces dernières dans un petit nombre de points. En échange de quoi, le Front Patriotique accepterait lui aussi de regrouper ses forces dans un petit nombre de secteurs et de faire place au contingent neutre du Commonwealth.

Si ce cessez-le-feu intervient, ce sera encore sur ce plan, le plan militaire, que les choses se joueront : en ce sens que la meilleure garantie pour la majorité noire restera l'existence de mouvements armés de guérilla, qui ont montré largement leur détermination et leur héroïsme. C'est du rapport de forces militaire que dépendront encore demain les rapports de forces dans le futur Etat et la possibilité pour les Noirs de prendre un poids réel à la direction du pays face à la minorité blanche, ou même de mettre totalement fin aux privilèges de celle-ci. Pour les nationalistes noirs, le combat continue en Rhodésie.

**André FRYS**

### 14 ANS DE MANŒUVRES DE LA MINORITE BLANCHE

Depuis leur déclaration unilatérale d'indépendance, en novembre 1965, les 250 000 colons blancs de Rhodésie ont réussi, de promesses en négociations sans suite, à maintenir l'essentiel de leurs privilèges face aux 5 millions de Noirs, et à faire traîner les choses pendant quatorze ans...

Alors que les mouvements de guérilla commençaient à se développer, en 1974, les accords de Lusaka entre la Rhodésie et les Etats africains voisins prévoient une conférence constitutionnelle entre toutes les organisations du pays : les organisations noires se regroupent sous la houlette de l'ANC, l'organisation de l'évêque Muzorewa. Mais en août 1975, c'est l'échec. Deux dirigeants noirs, Sithole et N'Komo, rompent alors avec Muzorewa et créent chacun leur propre mouvement de guérilla.

L'année suivante, le plan Kissinger prévoit l'accession de la majorité noire au pouvoir. Il est solennellement accepté par Ian Smith, le chef du gouvernement rhodésien. Les négociations reprennent à Genève, mais elles sont vite ajournées.

En décembre 1977, des négociations entre Smith et les seuls mouvements noirs agréés par lui mais non reconnus par les Etats africains, ceux de Muzorewa, Sithole et du chef Chirau, aboutissent à un accord. Des élections, au mois d'avril 1979, voient le succès de Muzorewa, qui devient le chef du gouvernement avec Ian Smith comme ministre. Le pays prend le nom de Zimbabwe-Rhodésie. En fait, rien ne change et les Blancs conservent le contrôle de l'armée. Le gouvernement Muzorewa n'est reconnu par aucun des Etats africains. Ceux-ci ne reconnaissent que les mouvements de guérilla regroupés dans le Front Patriotique (N'Komo et Mugabe).

**Jean HAINAUT**

## NAMIBIE

# Le gouvernement français, chef contrebandier ?

La compagnie aérienne UTA vient de perdre un marché : elle ne transportera plus le minerai d'uranium namibien. Le contrat qu'elle avait passé à ce sujet avec un groupe d'industriels ne sera pas renouvelé, ceux-ci ayant trouvé, paraît-il, des conditions plus avantageuses en recourant à la voie maritime.

Cette information pourrait sembler anodine si ce transport était un transport comme les autres. Mais c'est en fait un trafic dont le gouvernement français et les compagnies qui l'organisent préfèrent qu'il reste discret. Et à ce point de vue, le non-renouvellement du contrat d'UTA a peut-être quelque chose à voir avec le fait que le quotidien **Libération** l'ait récemment révélé !

Depuis au moins deux ans donc, selon **Libération,** un consortium de grosses sociétés anglaises, canadiennes, sud-africaines et françaises (PUK - Péchiney-Ugine-Kuhlman - et la CFP - Compagnie française des pétroles) exploite la mine d'uranium de Rossing en Namibie, un des gisements les plus importants du monde, en ramenant le minerai en France grâce aux avions d'UTA. Le minerai, une fois traité en France, est vendu à de multiples clients, français ou étrangers.

Or il se trouve qu'une résolution des Nations unies interdit depuis 1974 de **« prendre, extraire, exploiter une ressource naturelle quelconque sans l'assentiment du Conseil des Nations unies pour la Namibie ».** Cette mesure a été prise pour protéger les ressources naturelles de ce pays que l'Afrique du Sud occupe militairement, alors que l'ONU reconnaît officiellement le SWAPO, l'organisation nationaliste noire combattue par l'armée sud-africaine.

C'est donc tout simplement de la contrebande, une contrebande que le gouvernement français, pourtant membre de l'ONU, couvre tout à fait consciemment. On peut même dire qu'il y participe, puisqu'il contrôle la CFP qui est un des actionnaires de la mine. C'est aussi lui qui donne à la compagnie UTA l'autorisation de transporter le minerai par avion, qui ordonne aux aéroports de Marseille-Marignane, de Roissy et d'Orly d'effectuer les déchargements le plus discrètement possible. L'Etat français est actionnaire de la Comurhex, société qui transforme le minerai en uranium prêt à servir, avant de le céder aux utilisateurs, français ou d'autres pays européens, qui peuvent ainsi acheter un uranium dont la provenance namibienne a été effacée grâce aux bons offices du gouvernement français. Enfin, l'Etat français est aussi au bout de la filière en tant qu'acheteur d'uranium avec EDF.

Bref, la **« politique énergétique de la France »,** ça peut paraître joli quand Giscard fait ses simagrées à la télé. Mais quand on y regarde de près, ça sent mauvais.

**Bertrand GORDES**

# Transports publics

## Transports parisiens :

# NON A L'AUGMENTATION DES TARIFS !

**Intervention des comités d'usagers de la gare de Lyon pour protester contre la hausse, en juin 1979.** (Ph. LO)

**La RATP vient de présenter un projet de budget dans lequel le ticket de métro, actuellement vendu 1,50 F l'unité, passerait à 1,75 F (soit 16,66 % d'augmentation). Bien entendu tous les tarifs, ceux de la SNCF banlieue comme ceux de la RATP, celui de la carte hebdomadaire comme celui de la carte orange, seraient automatiquement augmentés dans des proportions analogues.**

**Pour le moment, cette augmentation n'est pas décidée officiellement ; et le ministère des Transports a précisé qu'elle n'interviendrait pas avant le 1er juillet 1980.**

**C'est assez clair : à moins d'un mauvais coup, comme une augmentation surprise d'ici là, les usagers sont prévenus qu'à cette date le gouvernement leur demandera de débourser encore davantage, pour des transports qui demeurent par ailleurs dans le même état de vétusté et d'insuffisance.**

**Mais les promoteurs de cette future augmentation n'ont pas l'air trop rassurés. Le gouvernement voudrait bien confier au Conseil régional d'Ile-de-France — c'est un vieux projet — la responsabilité de l'organisation des transports parisens... et des futures augmentations du même coup. Mais ce dernier refuse énergiquement. Pour des raisons évidentes, Chirac, maire de Paris, a demandé :** « Pas de désengagement de l'Etat avant remise en ordre financier de la RATP et de la SNCF-banlieue, notamment sur le plan tarifaire ».

**On comprend que le gouvernement d'une part, les autorités locales d'autre part, ne veuillent pas endosser les responsabilités des futures hausses (cette année, c'est quand même l'Etat qui les décidera) car chacun sait non seulement qu'elles seront impopulaires, mais qu'elles risquent de provoquer un coup de colère des usagers.**

**La RATP a beau déclarer que le prix d'équilibre du ticket de métro devrait être de 2,69 F ; les autorités ont beau gémir sur les lourdes subventions que verse l'Etat pour combler les déficits SNCF-banlieue et RATP ; on a beau essayer de faire honte aux Parisiens en signalant qu'à Lyon et Marseille le métro est bien plus cher : rien n'y fait. Les usagers, eux, voient clairement une chose : ils sont transportés comme du bétail, la situation ne s'améliore pas et, dans ces conditions, toute future hausse risque de déclencher une réaction de rejet.**

**A.V.**

# *La SNCF soigne sa publicité...*

Parallèlement à l'emprunt qu'elle vient de lancer, la SNCF a fait étalage dans la presse de son programme d'équipement pour l'année à venir. Affirmant avec grandiloquence que « *le chemin de fer fait face à son avenir* », elle dresse une liste détaillée des gares qui doivent être rénovées, des voitures à remplacer, de l'état d'avancement de l'interconnexion SNCF-RATP en banlieue parisienne...

En réalité, s'il y a bien accroissement des investissements, à un rythme d'ailleurs constant depuis 10 ans, il est destiné presque exclusivement à la ligne nouvelle du train à grande vitesse, le TGV Paris Sud-Est, opération que la SNCF présente elle-même comme prestigieuse. Aussi bien les investissements, tant sur les infrastructures que sur le matériel roulant du réseau grandes lignes, sont inférieurs à ce qu'ils pouvaient être en 1962 et n'ont de toute façon guère augmenté depuis 5 ans.

Même le programme spécial concernant l'interconnexion RATP-SNCF est inférieur aux 5 années précédentes. Il n'est donc pas étonnant que l'achèvement des raccordements de lignes ne soit pas prévu avant au moins 1985. De même, les voyageurs de la banlieue parisienne qui doivent aujourd'hui supporter les quelque 450 voitures (15 % du parc) âgées de 40 ans et plus, encore en service, ne les verront pas disparaître avant 1985.

Sur les grandes lignes, la SNCF prévoit le maintien d'une « *fraction non négligeable de voitures de construction ancienne* » et reconnaît que « *parmi celles-ci un certain nombre présentent des conditions de confort, de vitesse et de circulation de moins en moins acceptables* » ; mais leur utilisation reste indispensable en période de pointe, faute de matériel nouveau suffisant.

Pour 1980, la SNCF prévoit d'automatiser 320 de ces passages à niveau dont on connaît les dangers, et d'en supprimer 160 autres. Or il en reste aujourd'hui 22 530 en service. Et pour 4 400 d'entre eux, l'automatisation est délibérément mise hors de question par la SNCF, sous prétexte qu'ils sont situés sur des lignes à faible trafic.

Au sujet de la fermeture des lignes secondaires, aucun chiffre n'est annoncé. Il est vrai que le gros du programme doit être déjà réalisé, le réseau étant tombé de 52.000 km en 1932 à 34.700 en 1976.

Pas un mot non plus sur les milliers de gares promises à la fermeture du trafic marchandises pour les particuliers depuis le rapport Guillaumat. Rien non plus sur les hausses des tarifs des petits colis. Le public serait pourtant édifié en les comparant à ceux des trains complets utilisés par les trusts de la chimie ou de la sidérurgie. Mais ces tarifs-là sont si dérisoires que la SNCF les garde jusqu'à aujourd'hui secrets.

Enfin il manque ces chiffres essentiels : aux termes du contrat signé entre la SNCF et l'Etat en février 1979, ce dernier doit ramener sa subvention à la SNCF de 2,5 milliards de francs en 1978 à 1,2 milliard en 1982.

Voilà qui explique la situation que connaît le banlieusard aux heures de pointe ou le vacancier lors des grands départs, et qui n'est pas près de changer en 1980...

*Hervé MARTIN*

# *...mais la rentabilité passe d'abord*

## ● Accident ferroviaire à Vivonne (Vienne)

Le jeudi 22 novembre, un train acheminant des wagons « kangourous » (wagons spécialement conçus pour le transport des remorques routières) déraillait à la sortie de la gare de Vivonne, près de Poitiers.

La circulation ferroviaire n'a pu être rétablie sur les deux voies que le samedi.

Ce déraillement serait dû à la rupture de la fusée d'essieu d'un wagon, provoquée par un « chauffage ». Dans l'*Avis hebdomadaire régional* du 30 novembre, le directeur de la région de Tours écrivait que le chauffage était dû à la qualité de la graisse utilisée pour lubrifier les boîtes d'essieux, graisse qui se dégrade plus rapidement qu'auparavant, et qu'il avait décidé de commander un nouveau type de graisse contenant un anti-oxydant.

Mais ce qu'il ne disait pas, c'est que la commande en question ne datait que du 16 novembre, alors que des chauffages de ce type avaient déjà été détectés et qu'il y avait même eu un déraillement de même nature à la sortie de la gare d'Ingrandes-sur-Vienne le 20 octobre dernier.

Les nouvelles mesures étudiées à la suite de ce premier accident n'ont donc été définitivement arrêtées que le jour même du déraillement de Vivonne. Il faut dire que, parmi les mesures envisagées, il y avait, paraît-il, l'arrêt de la circulation de TOUS les wagons kangourous.

Or, c'est le directeur régional qui l'écrit lui-même, « *le matériel kangourou assure un trafic en pleine expansion* ». Et apparemment, pour la SNCF, il était hors de question de retarder le trafic d'Uniroute, Danzas et autres transporteurs routiers qui utilisent ce service de la SNCF.

Le déraillement de Vivonne n'a pas provoqué de victimes, mais le train de voyageurs le plus proche n'a pu être arrêté qu'à la torche éclairante ! Il s'en est fallu de peu pour que la politique de la SNCF, qui choisit la rentabilité au détriment de la sécurité, ait provoqué une catastrophe.

*Correspondant LO*

## ● SNCF responsable

Lundi 26 novembre, à la gare de Breuillet-Village, deux femmes qui traversaient les voies au passage à niveau, après être descendues du train venant de Paris, se sont fait faucher par un train venant en sens inverse.

La visibilité était masquée et tous les autres voyageurs descendus au même train suivaient, car il n'y a ni passerelle ni passage souterrain dans cette gare de banlieue qui voit passer des centaines de voyageurs par jour.

Un tel accident n'est pas le premier et malheureusement ne sera peut-être pas le dernier. Car la SNCF, pour de sordides économies, joue avec la vie des voyageurs au lieu d'effectuer les installations nécessaires. Deux personnes viennent de le payer de leur vie.

*(Extrait du bulletin* Lutte Ouvrière - *SNCF Dépôt Paris Sud-Ouest).*

# dans les entreprises...

## Navigation aérienne

# Le gouvernement doit céder !

**Personne n'attendait grand-chose des deux rendez-vous entre Le Theule, ministre des Transports, et les syndicats, mercredi 5 décembre et lundi 10 décembre. Mais la façon dont s'est déroulée la dernière réunion a prouvé, s'il en était encore besoin, que le gouvernement ne voulait rien céder et qu'il ne cherchait qu'à faire lanterner les contrôleurs aériens. A toutes les revendications importantes, c'était non.**

**Aussi aux assemblées générales qui se sont réunies lundi 10 et mardi 11, suivant les centres régionaux, le ton était à la combativité. La reprise de l'action s'imposait ; il n'était pas question de s'arrêter sans avoir rien obtenu.**

**A Athis-Mons par exemple, beaucoup soulignaient comme ce contrôleur : « On a un moyen de pression très important, il faut s'en servir ». Chacun avait conscience que reprendre le mouvement, cela signifiait sans doute des sanctions plus lourdes, allant jusqu'à la révocation. Mais cela ne faisait pas reculer les contrôleurs décidés à risquer le lock-out par le gouvernement et prêts à la grève totale s'il le fallait.**

**Le vote indicatif donnait, tout comme à Aix-en-Provence et à Bordeaux, une très large majorité pour la reprise de l'action sur le trafic.**

**C'est ce jeudi 13 décembre que les contrôleurs vont décider des formes de lutte employées, après une consultation générale de tout le personnel de la navigation aérienne, et en particulier de tous ceux qui n'étaient pas présents aux assemblées générales.**

**Finalement l'opération de Le Theule, qui consistait à faire semblant de négocier, a fait long feu. Elle a abouti au contraire à un retour de bâton, en renforçant la cohésion des contrôleurs.**

**Le ministre avait affirmé ne pouvoir recevoir les syndicats avant janvier, étant donné son calendrier très chargé, et il n'avait pas fixé une date pour une autre réunion. Devant notre réaction, il a trouvé qu'il était libre le 3 janvier...**

**D'ici là, il risque d'avoir du pain sur la planche.**

Correspondant LO

Poste de contrôle aérien.

## ● Gévelot-Clérieux (Drôme)

# Assassin récidiviste

Gévelot est un trust qui fabrique des munitions pour la chasse ou la guerre. La plupart de ses usines sont vieilles, vétustes et dangereuses. En 1973, une usine de munitions employant 80 personnes, toute neuve, était montée à Clérieux, un petit bourg de la Drôme.

Une nouvelle usine, de nouveaux procédés, mais qui n'améliorent en rien les conditions de travail et la sécurité. Au contraire, c'est une usine dangereuse et mortelle pour ceux qui y travaillent, en majorité des femmes.

Une femme de 57 ans, qui travaillait sur une nouvelle machine de malaxage automatique, est morte vendredi 7 décembre à la suite d'une explosion de tricinate de plomb, un nouveau produit explosif que la direction persiste à utiliser car il améliore la qualité des amorces. Pourtant, elle en connaît le danger.

En avril 1976 déjà, six ouvrières ont été tuées et onze blessées à cause de l'explosion de ce même produit. Juste avant, ces ouvrières avaient fait grève pour protester contre les conditions de travail extrêmement dangereuses. Après cet accident mortel, personne dans la région n'a voulu travailler à ces mêmes postes, et cela pendant des mois.

En 1978, au tribunal de Valence, lors du procès, un expert avait déclaré qu'il suffisait **« de se passer un peigne fin dans les cheveux à proximité du tricinate sec pour déclencher une explosion »**.

C'est donc en connaissance de cause que la direction fait courir des risques mortels aux travailleuses, hier comme aujourd'hui.

Le tribunal de Valence, en avril dernier, a condamné le P-DG et le directeur technique à un an de prison avec sursis et 30.000 F d'amende. La direction s'en était bien tirée ! Le tribunal ne s'était pas prononcé sur l'insécurité dans l'usine, il n'avait pas obligé la direction à prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter de telles catastrophes. La justice ne va pas jusque-là. Pour elle, un patron est maître dans son usine, maître y compris d'y faire courir des risques mortels aux ouvriers.

Si les tribunaux n'empêchent pas un patron d'assassiner des travailleurs, les travailleurs, eux, peuvent le faire. A Clérieux et à Valence, les travailleurs se sont mis en grève. Ils refusent de risquer leur vie pour que Gévelot s'en mette plein les poches.

**Correspondant LO**

## ● BNP

# Quand les banquiers ne veulent pas banquer, ils fraudent

Il y a quelques semaines, les employés de la BNP apprenaient que la direction générale des Impôts, après vérification des exercices de 1974, 1975, 1976, 1977 et 1978, imposait un important redressement fiscal à la banque.

Ce redressement fiscal se monte à 175 millions de francs (17,5 milliards de centimes). Cela donne une idée de l'ampleur des sommes qui avaient été soustraites au montant des bénéfices imposables.

Pour minorer ses bénéfices, la BNP a usé de procédés classiques : des immobilisations de capital ont été passées dans les « frais généraux » artificiellement gonflés. Parmi ces « frais généraux » figuraient entre autres des versements à une super-caisse de retraite pour hauts cadres dont le salaire est supérieur à 200.000 francs ! En outre, des provisions pour « créances douteuses » avaient été comptabilisées deux fois.

Ainsi on peut être la principale banque nationalisée et frauder le fisc sur une grande échelle, alors que dans le même temps un simple employé de cette même banque est bien obligé de déclarer aux impôts la totalité de son salaire, au centime près.

Mais la BNP ne s'est pas contentée de détourner de l'argent de l'Etat ; elle a aussi spolié les employés qui touchent un intéressement proportionnel aux bénéfices déclarés de l'entreprise. Ce sont ainsi au total plus de 34 millions de francs (3,4 milliards de centimes) qui auraient dû être versés aux employés, mais qui sont restés dans les coffres de la BNP.

Après le redressement fiscal dont elle a fait l'objet, la BNP a bien été obligée de rectifier le montant de l'intéressement. Les employés auraient dû toucher entre 512 F et 2.050 F, selon l'ancienneté.

Mais la banque a effectué un nouveau tour de passe-passe : elle débloquera ces sommes en... 1984 et versera des indemnités de retard de... 5 %. Pendant ce temps, elle continuera de faire fructifier cet argent au taux minimum de 12 %, faisant ainsi de bonnes affaires avec les millions qu'elle a soustraits aux employés.

**Correspondant LO**

## ● Chantier de construction de la centrale nucléaire Cruas-Meysse (Ardèche)

# Des conditions de travail d'un autre âge

**Il y a moins de quinze jours, un travailleur du chantier de construction de la centrale nucléaire de Cruas-Meysse (Ardèche) se tuait en tombant d'un échafaudage mobile.**

**Des travailleurs de ce chantier, qui emploie 1 500 ouvriers, décrivent les conditions de travail qui y règnent. Et, centrale nucléaire ou pas, c'est, comme sur tous les chantiers, le mépris des règles les plus élémentaires de sécurité. On y est loin de « l'âge du nucléaire » : toujours dans « l'âge du capitalisme ».**

« La loi oblige l'employeur à une projection de diapos sur la sécurité. A tour de rôle, chaque équipe a droit à la séance, avec un débat à la suite. Au niveau des principes, de la théorie, ce n'est pas mal. Mais dans la réalité, c'est autre chose.

En fait, il y a risque permanent d'accident. Les grues fonctionnent avec des vents supérieurs à la limite-intempéries, fixée à 70 km/heure. Et puis, dans les risques-intempéries, tout n'est pas pris en compte. Le même jour où le camarade est mort, un autre travailleur a eu la jambe accidentée en glissant d'un échafaudage sur du givre.

Souvent, pour des échafaudages d'une quinzaine de mètres, il n'y a ni échelle ni ceinture pour s'accrocher.

Dans certains secteurs, en fin de passerelle de panneau de coffrage, il n'y a pas de garde-corps. Vous avez intérêt à regarder où vous mettez les pieds, sinon c'est le vide.

En théorie, pour accrocher des charges aux grues, il faut une formation. Mais ici, on fait élinguer n'importe qui. En principe aussi, les grues doivent travailler au talky-walky avec les gars du bas, mais il n'y en a qu'une qui marche ainsi. Et puis c'est un gars spécialisé, le pisteur, qui les fait manœuvrer. Mais il n'est pas toujours disponible. Alors, n'importe qui fait manœuvrer les grues à vue, sans connaître le langage conventionnel. Et quand on sait que, pour appeler une grue, il suffit d'enlever son casque, ou, pour faire soulever la charge, de faire tourner son casque... on voit un peu les risques de confusion. En plus, les élingues sont détériorées mais quand même utilisées : **« Elles doivent faire la durée du chantier »** — quatre ans ! Sur une grue, le crochet d'accrochage est fichu, sa sécurité est morte. C'est signalé au chef, mais on continue à utiliser le crochet. Les câbles des flèches des grues doivent être vérifiés — en théorie — tous les jours. En fait, ils ne le sont que lorsque la grue tombe en panne. Alors, sur le chantier, le danger tombe aussi du ciel. »

# LIVRES_LIVRES_LIVR

## Jack London

**de Andrew SINCLAIR**

**La réédition presque systématique des œuvres de Jack London depuis quelques années a permis de faire redécouvrir ses romans à un large public. Devenu l'un des écrivains américains les plus célèbres et populaires de son temps, après avoir eu une enfance misérable et une adolescence aventurière, la vie de Jack London a un côté fascinant qui a inspiré de nombreuses biographies. Les éditions Belfond viennent de publier en français la traduction de celle d'Andrew Sinclair. Celui-ci, qui a eu accès à la totalité des écrits de Jack London, ses papiers, ses notes, son journal, sa correspondance, retrace sa vie et son œuvre d'une manière très complète et sans complaisance malgré la sympathie qu'il porte à l'écrivain.**

**Né en janvier 1876 à San Francisco, d'un milieu très modeste, Jack London se trouva vite livré à lui-même. A treize ans, il quittait l'école pour aider sa famille en travaillant dans une conserverie. Mais sa passion pour les livres d'aventures lui faisait entrevoir une autre vie que celle de rester 14 heures par jour rivé à sa machine. A 15 ans, révolté contre cette vie abrutissante, il se fit pilleur d'huîtres dans la baie de San Francisco. A 17 ans, il s'engageait comme marin pour chasser le phoque dans le détroit de Behring avant de se faire « vagabond du rail » en compagnie des armées de chômeurs qui sillonnaient l'ouest des Etats-Unis.**

**Mais Jack London ne voulait pas rester un « hors-la-loi », un déclassé. Et à 19 ans, il se mit à étudier avec frénésie, dévorant un peu au hasard tous les livres de la bibliothèque municipale. C'est là qu'il découvrit les livres de Marx, Proudhon, William Morris, qui l'amenèrent à militer au Parti Socialiste.**

**Sa soif d'apprendre était telle qu'en seize mois il parvint à être admis à l'université de Berkeley où il ne resta d'ailleurs que deux trimestres car plus que devenir savant, il voulait être écrivain. Et avec la même frénésie, il se mit à écrire et envoyer ses manuscrits aux journaux qui les lui renvoyaient systématiquement.**

**Ce fut seulement au retour du Grand Nord où il était parti à la recherche de l'or avec des dizaines de milliers de ses compatriotes, que ses nouvelles commencèrent à être publiées. Son premier roman, L'appel de la forêt le rendit célèbre. Dès lors, sa carrière littéraire était assurée. Ses romans, Croc blanc, L'amour de la vie, Martin Eden, Le talon de fer... une cinquantaine en tout, eurent un succès énorme auprès du public.**

**De formation autodidacte, parvenu à force de volonté et de courage à acquérir la célébrité et la fortune, Jack London fut un personnage plein de contradictions : à la fois un homme révolté et un lutteur, mais aussi aventurier et surtout individualiste. Un socialiste qui n'échappait pas aux préjugés réactionnaires. Nombre de ses romans et de ses nouvelles portent la marque de son racisme, de son antiféminisme, de son mépris pour les travailleurs non organisés. Mais il reste toujours sensible à la misère et à l'injustice, capable d'enflammer un auditoire dans un meeting socialiste, mais aussi de glorifier l'intervention américaine contre la révolution mexicaine en 1914.**

**Une biographie intéressante et qui donne envie de lire ou de relire les livres de London.**

Pierre CHAMBEY

**Jack London** de Andrew Sinclair - Ed. Belfond - 300 p - 60 F environ.

## *" Procès-verbal d'un duel "*

**de Jürgen FUCHS**

■ En 1976, l'écrivain est-allemand Jürgen Fuchs fut arrêté alors qu'il se trouvait en compagnie du philosophe Robert Havemann et des écrivains Pannach et Kunert, tous connus en RDA pour être des dissidents. Jürgen Fuchs, accusé de « *diffamations contre l'Etat* », resta incarcéré pendant 9 mois et fut ensuite déchu de sa nationalité et expulsé en Allemagne de l'Ouest.

Dans son livre, il raconte plusieurs interrogatoires subis durant l'instruction de son dossier, avec les questions et les réponses — d'où le titre du livre.

Au fil de ces procès-verbaux, on apprend que les dirigeants d'Allemagne de l'Est ont ressenti avec colère l'affaire Biermann, ce chanteur contestataire expulsé de RDA peu de temps avant l'arrestation de Jürgen Fuchs. Ce dernier est d'ailleurs accusé de vouloir organiser une campagne pour le retour de Biermann, et les enquêteurs le mettent en garde : « *Des erreurs comme avec Biermann, nous ne les commettrons pas une deuxième fois. Celui-là, nous l'avons laissé travailler dix ans* »...

Jürgen Fuchs ne se livre pas à une analyse du régime politique en RDA. Lui-même ne se situe que par allusions. Toutefois il précise à plusieurs reprises qu'il se réclame du socialisme. Tandis que son enquêteur le raille sur les « *salutations socialistes* » qu'il envoie dans une lettre à son avocat, Jürgen Fuchs répond : « *Pour moi, le socialisme n'a que peu de choses à voir avec cette prison, peu de choses avec vous aussi* »

Les vœux de Jürgen Fuchs semblent se porter vers l'eurocomunisme professé par les PC occidentaux, chez lesquels il apprécie, en les prenant au sérieux, les déclarations sur la pluralité des partis et le respect des libertés démocratiques.

*Yvette BLONDIN*

Procès-verbal d'un duel *de Jürgen Fuchs - Ed. Flammarion - 225 p. - 48 F environ.*

## « UN VOYAGE VERS L'ASIE »

**de J.C. Guillebaud**

■ Ce livre est composé d'une série de reportages parus dans *Le Monde* auxquels l'auteur a ajouté quelques débuts et fins de chapitre.

Guillebaud est parti vers l'Asie avec mission, comme il dit, de « *fuir comme la peste les Hilton* », et « *d'aller dans la poussière des villes* ». Il nous raconte ses escales, qui l'ont mené de Rome et de Naples à la Chine en passant par le Liban, l'Iran, l'Inde, le Népal, etc.

Guillebaud a l'air de savoir voir et son témoignage est souvent intéressant. Mais évidemment, un ou deux jours par-ci, par là, même en évitant les hôtels de luxe, ne permettent pas d'écrire autre chose qu'un récit assez superficiel, et plus exotique que bien documenté.

Le livre de Guillebaud est cependant alerte et agréable à lire.

*Philippe NATIER*

Un voyage vers l'Asie *de Jean-Claude Guillebaud.*

# MOTS CROISES

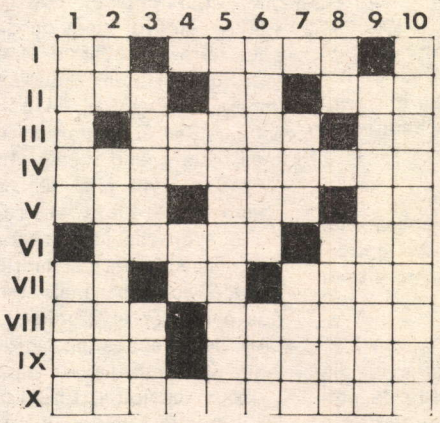

**HORIZONTALEMENT.** — I. Bat le roi - Plus on attend, plus on en prend. — II. Plante médicinale - Mot d'enfant - Vieil accord. — III. Fruit qui n'est pas grand-chose. — IV. Sa maladie lui donne des vers. — V. Inéluctable - Dans le neuf. — VI. Garniture - Adverbe de lieu. — VII. Ile de France - Règle - Manière. — VIII. Fleuve d'URSS - Lichen. — IX. Petit socle - Après s'être fait mousser.

**VERTICALEMENT.** — 1. Fleurs - Incongruité. — 2. Connu - Prénom masculin. — 3. Pénétra - C'est-à-dire. — 4. Fin d'inifinitif - Note. — 5. Préfère les portes ouvertes. — 6. Elle a fini de s'agiter - Possessif. — 7. Boisson - Poids lourd. — 8. Saint normand - Conçu. — 9. Elle a touché son chèque.

**SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | d | o | d | e | c | a | g | o | n | e |
| II | i | ■ | i | t | o | u | ■ | d | u | r |
| III | p | i | a | n | i | s | s | i | m | o |
| IV | l | ■ | g | a | n | t | e | l | e | t |
| V | o | t | o | ■ | c | e | l | e | r | i |
| VI | m | a | n | i | e | r | e | ■ | a | q |
| VII | a | r | a | ■ | m | e | n | ■ | l | u |
| VIII | t | o | l | e | e | ■ | i | d | e | e |
| IX | e | t | e | r | n | i | t | e | ■ | ■ |
| X | s | e | s | ■ | t | r | é | s | o | r |

# LIVRES_LIVRES_LIVR

## " Les Gaulois "

**de Régine PERNOUD**

En cette période, voilà un beau cadeau à faire ou à se faire offrir. Un livre d'histoire intéressant, bien documenté, plein de belles illustrations sur une époque assez peu connue.

Disons quand même que si ce livre s'adresse au grand public, il s'agit tout de même d'une étude sérieuse, parfois un peu rébarbative.

Régine Pernoud veut nous débarrasser d'un certain nombre de préjugés qui font des Gaulois des peuples barbares, belliqueux et dont la civilisation ne serait rien comparée à celle des Grecs et des Romains.

Dans son introduction, elle commence par retracer les difficultés qu'il y a eu à connaître les Gaulois qui, longtemps, ont été méprisés par les historiens, lesquels s'intéressaient de préférence à l'Antiquité classique.

Puis, ce livre nous fait découvrir le monde de ceux qui sont, paraît-il, « nos ancêtres » leur implantation géograhique en Europe, leur invasion par les troupes romaines, la lutte de Jules César et de Vercingétorix, leurs révoltes contre Rome. Il nous explique qui étaient les druides, à la fois prêtres, médecins et enseignants.

Nous découvrons la religion des Gaulois, leur art et leurs techniques industrielles et agricoles, relativement avancées pour leur temps.

Bas-relief gaulois en pierre représentant un paysan de profil.

Une fois le livre terminé, ces lointains Gaulois nous paraissent plus familiers, et nos souvenirs d'école en sortent rafraîchis et transformés.

Laurence VINON

**Les Gaulois** de Régine Pernoud - Ed. Le Seuil - 128 p. - Environ 60 F.

## " M... comme militaire "

**de Bernard DOCRE et Patrick MARS**

Dans une collection qui a publié de nombreux dossiers (*I comme Immobilier, T comme Tiercé,* etc.), voici une enquête très complète sur l'armée d'aujourd'hui. Sont passés en revue — c'est le cas de le dire ! — l'organisation actuelle de l'armée et ses modifications depuis De Gaulle ; sa composition et son entraînement ; sa discipline et sa police ; son fonctionnement et ses bavures, ainsi que les mouvements de colère de la troupe ; les objectifs et la politique militaire du gouvernement ; sans oublier l'armée au quotidien avec sa bêtise, son racisme et son anticommunisme viscéraux.

*M. comme Militaire* n'est pas toujours d'une lecture facile. Cela tient à ce qu'il manque au début une présentation claire et simple de l'armée et au fait que la première partie de ce livre est consacrée à la description un peu trop minutieuse de la réorganisation interne que connaît l'armée depuis plusieurs années, et des querelles de doctrine qu'elle a fait naître dans les états-majors militaires et politiques. Cependant les auteurs montrent assez clairement ce que recouvrent ces affrontements d'école en matière de stratégie : avant tout et dans l'immédiat le gonflement du budget d'armement conçu comme l'un des moyens de financer des capitalistes touchés par la crise, mais aussi, à terme, un quadrillage plus étroit du pays, ce que les militaires appellent le « maillage »), par le biais notamment d'un accroissement des effectifs de gendarmerie et de l'installation de régiments dans des régions trop civiles au goût des autorités militaires.

Très précis, fourmillant de références et de citations des princes qui nous gouvernent ainsi que des responsables des partis de gauche ou des syndicats, ce livre expose le peu de divergences qui existent entre majorité et opposition, s'agissant de la force de frappe, du renforcement des effectifs ou du « maillage » de la population civile. Il montre aussi comment les cadres de l'armée se préparent très concrètement à se servir de l'armée face à d'éventuelles explosions sociales.

Cependant une présentation des faits parfois un peu rebutante et quelques longueurs s'ajoutant à des illusions quant à la possibilité de changer le caractère fondamental de l'armée (illusions que les auteurs partagent avec l'amiral Sanguinetti qui a préfacé ce livre), tout cela nuit à la démonstration que B. Docre et P. Mars ont, semble-t-il, voulu effectuer. A savoir, pour reprendre le mot de Jean Jaurès que *« le capitalisme porte en lui la guerre, comme la nuée porte l'orage ».*

*Pierre LAFFITTE*

*M comme Militaire de B. Docre et P. Mars - 360 p. - Ed. Alain Moreau - 57 F environ.*

# *Sélection télé*

### Samedi 15 décembre

**TF1** - 20 h 30 - **Numéro un : Alex Métayer.** L'humoriste va interpréter ses nouveaux sketches. Au programme également, plusieurs bons chanteurs : Anna Prucnal, Mouloudji, etc.

**FR3** - 20 h 30 - **Le comte de Monte-Cristo.** Le célèbre roman d'Alexandre Dumas a été adapté pour la télévision et réalisé par Denys de la Patellière en quatre épisodes. Il s'agit ici de la deuxième partie, « Le revenant ».

**FR3** - 22 h 30 - **Thalassa : La navigation en Arctique.** Reportage tourné au Groenland pendant un voyage de quatre mois en bateau, au milieu des icebergs.

### Dimanche 16 décembre

**TF1** - 20 h 30 - **Le jouet.** Un film de Francis Veber avec Pierre Richard et Michel Bouquet. Un gosse de riche, à la recherche d'un jouet inédit, choisit Pierre Richard !

**TF1** - 22 h 05 - **L'enfant lumière Mozart.** Interviews fictives des membres de la famille de Mozart, promenade sur les lieux où a vécu le musicien et la musique de Mozart.

**FR3** - 18 h 30 - **L'invité de FR3 - Alain Decaux.** Un entretien avec un historien qui sait souvent être passionnant.

**FR3** - 20 h 35 - **La mémoire du peuple noir.** Quatrième et dernière émission consacrée à la musique brésilienne : l'origine des sambas, l'importance des carnavals.

**A2** - 20 h 35 - **Question de temps : L'Iran, l'année Khomeiny.** Le reportage sur l'Iran qui sera présenté, est tourné actuellement. Il permettra peut-être de mieux comprendre ce qui s'y passe, mais il risque aussi de constituer une « défense et illustration » de la politique des gouvernements occidentaux vis-à-vis de Khomeiny.

### Mardi 18 décembre

**TF1** - 15 h 50 - **Le regard des femmes sur la société.** Un reportage sur l'alcoolisme des femmes.

**A2** - 20 h 40 - **Dossiers de l'écran : La nativité.** A l'occasion des fêtes de Noël, la télévision fait là, preuve de beaucoup... d'originalité ! Tout le monde connaît l'histoire. Le débat promet d'être animé : il n'y a que des religieux qui sont invités !

### Mercredi 19 décembre

**TF1** - 20 h 30 - **Joséphine ou la Comédie des ambitions.** Série historique en cinq épisodes réalisée par R. Mazoyer. La vie de Joséphine de Beauharnais, future femme de Napoléon, racontée à travers la Révolution française mais surtout à travers la vie sentimentale de Joséphine.

**TF1** - 22 h 05 - **La Khovantchina.** Opéra de Moussorgski, enregistré au Théâtre du Bolchoï.

### Jeudi 20 décembre

**TF1** - 20 h 30 - **Joséphine ou la Comédie des ambitions.** Deuxième épisode : La chaumière de Mme Tallien.

**TF1** - 22 h 05 - **Les Hussards.** Un film d'Alex Joffé avec Bourvil, Bernard Blier, Georges Wilson, De Funès. Une raillerie sur les mœurs et le faux-héroïsme des militaires quand les armées napoléonniennes pénétraient en Italie.

**A2** - 20 h 35 - **Vive Offenbach.** Trois opérettes de Jacques Offenbach : **Mesdames de la Halle ; Pomme d'Api ; M. Choufleuri restera chez lui.**

**A2** - 22 h 35 - **L'Opéra sauvage.** Série de six émissions de Frédéric Rossif. Aujourd'hui : le Cachemire. La précédente série de Rossif qui avait le même nom, nous montrait des images magnifiques. Il ne faudra pas y chercher nécessairement autre chose.

### Vendredi 21 décembre

**TF1** - 22 h 10 - **Concert.** Des œuvres de Charpentier, Prokofiev et Shumann sous la direction de Roberto Benzi.

**A2** - 23 h - **La poursuite infernale.** Un film américain de John Ford (1946 en v.o. sous-titrée). Avec Henry Fonda. Un clasique du western.

**FR3** - 20 h 35 - **Cirque russe.** Les Russes ont, paraît-il, les meilleurs cirques et les meilleurs numéros du monde.

# des livres à lire et à offrir

**On peut, bien sûr, se faire des cadeaux ou s'en faire offrir à n'importe quel moment de l'année, et il n'y a certes même pas besoin de prétexte pour cela. Mais il n'empêche que les traditionnelles fêtes de fin d'année en sont une occasion particulière, même pour ceux qui ne sont pas du tout portés sur les crèches de Noël et les petits Jésus.**

**Comme à notre habitude, à** Lutte Ouvrière, **nous proposons à nos lecteurs une sélection parmi les livres dont nous avons parlé dans nos colonnes au cours des derniers mois.**

**La plupart des livres atteignent maintenant des prix élevés : aussi nous sommes-nous efforcés en particulier de faire ce choix en fonction de la bourse de nos lecteurs.**

**Il y aura une suite la semaine prochaine.**

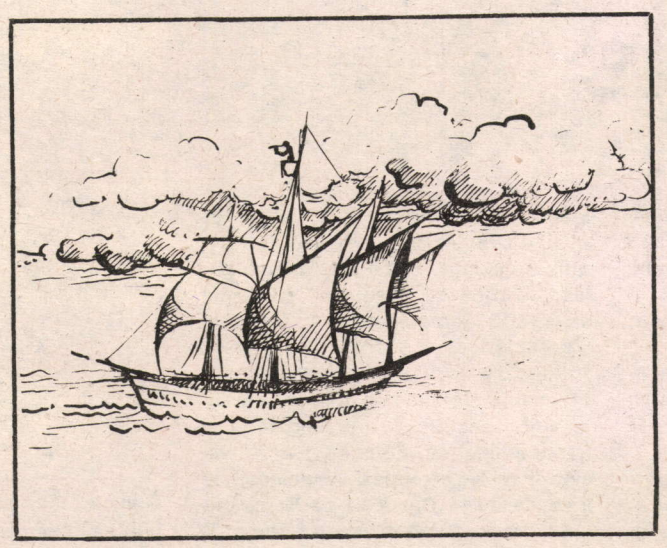

## ● Romans

### La muraille
de J. Hersey - Coll. Folio - 2 vol.

**Le ghetto de Varsovie de sa formation par les nazis à son insurrection en 1943. Un roman qui nous fait comprendre comment des hommes et des femmes ont été enfermés dans le ghetto, puis comment un certain nombre d'entre eux se sont mis à s'organiser, à se battre et à tenir tête aux troupes nazies.**

### La route de la liberté
**de Howard Fast - Ed. Presse de la Renaissance - Environ 55 F.**

Réédition. L'histoire du peuple noir aux USA, deux ans après la guerre de Sécession. Le fossé de haine créé par les grands planteurs du sud entre les petits fermiers blancs et les Noirs qui avaient commencé à cultiver leurs terres côte à côte.

### Sylvain ou le temps d'une vie
**de J.P. Cartier - Ed. Presses de la Cité - Environ 45 F.**

La Révolution française de 1789, telle qu'elle a été vécue par un enfant du peuple. Un livre haut en couleurs.

### La harpe et l'ombre
**d'Alejo Carpentier - Gallimard - Environ 45 F.**

Les aventures de Christophe Colomb. Un roman où l'imaginaire et la réalité historique font bon ménage.

### Le coup de Sirocco
**de Daniel Saint-Hamon - Livre de Poche - Environ 8 F.**

Le retour en France, en 1962, au moment de l'indépendance de l'Algérie, d'une famille de petits bourgeois pieds-noirs. On rit de la première à la dernière page.

### Un tombeau pour Boris Davidovitch
**de Daniel Kis - Ed. Gallimard - Environ 42 F.**

Recueil de nouvelles racontant la vie de personnes victimes du stalinisme. Un violent réquisitoire contre l'oppression stalinienne.

### L'espadon
**d'Osmane Necmi Gurmen - Ed. Gallimard - Environ 28,50 F.**

Les conflits qui déchirent les communautés grecques et turques à Chypre, à travers l'histoire de deux familles.

### Le faubourg des coups de trique
**d'Alain Gerber - Ed. Robert Laffont - Environ 49 F.**

La vie d'une famille d'ouvriers à Belfort avant la guerre de 1940. Un récit fait d'amertume, mais aussi d'humour et de joie de vivre.

### Les Ruskoffs
de Cavanna - Ed. Belfond - Environ 45 F.

**L'aventure de Cavanna, raflé dans une rue de Paris en 1943, envoyé en Allemagne pour le Service du travail obligatoire. Sa vie de prisonnier dans une usine de munitions. Les bombardements. Un livre contre la guerre, chaleureux et drôle.**

## ● Témoignages

### Staline
**de Trotsky - Ed. 10/18 - Environ 20 F par tome.**

**Il s'agit d'une réédition, en livre de poche, du livre de Trotsky, devenu introuvable. C'est une biographie de Staline, et une analyse de la bureaucratie russe, dont Staline était le représentant.**

### Ces voix qui nous gouvernent
**de Philippe Aubert - Ed. Alain Moreau.**

Un petit livre, au style alerte et critique, qui montre les radios vues de l'intérieur et met en lumière les liens qu'elles entretiennent avec le pouvoir et l'argent.

### Le vent du 13e mois
**de Ventika et Michel Cahour - Ed. Français Réunis - Environ 52 F.**

La vie d'un paysan laotien avant 1940, le poids de la colonisation française.

### Une faim d'égalité
**de Richard Wright - Ed. Gallimard.**

Suite de l'autobiographie que R. Wright avait commencée avec **Black Boy,** où il retraçait son enfance dans le sud des USA. Dans ce livre, il nous fait part de ses réflexions sur la société américaine, sur le racisme, et aussi de ses expériences des mœurs staliniennes au sein du PC.

### Mon pays, ma prison
de Raymonda Hawa-Tawil - Ed. Seuil - Collection Traversée du siècle - Environ 42 F.

**A travers la vie de l'auteur, nationaliste palestinienne d'un milieu aisé, un témoignage qui aide à mieux comprendre le mouvement palestinien.**

## ● Histoire

### Un monde d'étrangers
**de Nadine Gordimer - Ed. Albin Michel - Environ 49 F.**

Un témoignage contre l'Apartheid en Afrique du Sud.

### La Grande Armée
**de Georges Blond - Ed. Robert Laffont - Environ 85 F.**

Histoire des armées napoléoniennes, du point de vue du simple soldat. L'envers du décor de la Grande Armée, les boucheries, le pillage.

### Les femmes au Moyen Age
**de Eileen Power - Ed. Aubier Histoire.**

La situation de la femme au Moyen Age, dans les différentes classes sociales. Une image inattendue. Un livre court, intéressant et facile à lire.

### Les premières journalistes
**de Laure Adler - Ed. Payot - Environ 50 F.**

Les débuts du féminisme en France à travers sa presse, pendant la période 1830-1850. Malgré la thèse de l'auteur qui prétend que le socialisme s'oppose aux aspirations des femmes, un livre très documenté et intéressant.

### Bolivar le Libertador
**de Gilete Savrat - Ed. JC Lattès - Environ 70 F.**

La vie de Simon Bolivar, principale figure de la guerre d'indépendance qu'une grande partie de l'Amérique Latine mena contre l'Espagne de 1810 à 1824.

# VARIETES

## Lionel Rocheman

### *"Grand-père Schlomo, grand-mère Malka et tout le village"*

**Lionel Rocheman, sur la scène du Palais des Glaces, à Paris, fait revivre à lui seul tout un petit village juif de Pologne au cours des années 1900, en racontant des histoires yiddish (en français).**

**Et pendant deux heures, il interprète tour à tour le grand-père Schlomo, la grand-mère Malka, le rabbin, le marieur, le militaire, l'instituteur, l'idiot du village, des personnages qui font rire et touchent tout à la fois.**

Grand-Père Schlomo, Grand-Mère Malka et tout le village, **c'est tout l'humour yiddish avec sa causticité, mais aussi sa tendresse et sa sensibilité. On a l'impression, à la fin, de connaître ces personnages, de les voir vivre, et quand, pour terminer, des diapositives sont projetées au sujet de l'époque, du village et des habitants, on a presque l'impression de les reconnaître.**

**Lionel Rocheman chante également de très belles chansons, accompagné au violon et au violoncelle.**

**On n'a pas l'impression d'être au spectacle, mais plutôt de se retrouver avec un ami, qui nous raconte des histoires et nous fait revivre le passé ; et les deux heures passent trop vite. Le spectacle de Lionel Rocheman est à voir et à écouter.**

Marielle LEMONIER

Palais des Glaces - 37, rue du Faubourg du Temple - Métro République - Tous les jours à 20 h 45, sauf dimanche et lundi - Places de 25 F à 45 F.

# FILMS_FILMS_FILM

## « Manhattan »

**de Woody ALLEN**

**Si vous n'aimez pas Woody Allen, n'allez pas voir** Manhattan, **vous risquez de le trouver insupportable : tout tourne autour de lui. Mais si par contre vous êtes sensibles à son humour, capable de vous faire rire au beau milieu d'une scène pathétique, si vous êtes sensibles à sa façon de se moquer férocement de son milieu et de lui-même, mais avec tendresse, allez voir** Manhattan.

**Tourné en noir et blanc pour mieux faire ressortir la grisaille de la ville,** Manhattan **est en effet une satire de l'intelligentsia newyorkaise, dont l'humour est à l'image de ce milieu, intellectuel et parfois sophistiqué.**

**Isaac Davis (Woody Allen), un écrivain que sa deuxième femme vient de quitter pour vivre avec une amie, cherche à se consoler avec Tracy, une lycéenne de 17 ans. Mais pour éviter la déception que lui causerait une rupture qui ne manquerait pas d'arriver vu la différence d'âge, Isaac préfère quitter Tracy. Rupture facilitée par la rencontre de Mary, intellectuelle snobinarde et complexée, ancienne maîtresse de son meilleur ami. Isaac croit avoir trouvé dans Mary un réconfort pour l'aider à traverser un moment difficile mais celle-ci le plaque pour retrouver son ancien amant, l'ami d'Isaac.**

**La plupart des personnages, intellectuels velléitaires et souvent de mauvaise foi, sont obsédés par leurs problèmes personnels, le plus souvent des problèmes de relations sexuelles. Ils apparaissent bien étriqués dans leurs préoccupations, mais en même temps solitaires et presque pitoyables.**

**Woody Allen en fait une satire très drôle, et les répliques qui se succèdent à une cadence accélérée sont souvent bien envoyées (elles sont cependant parsemées d'allusions culturelles qu'il n'est pas toujours facile de suivre).**

**Ce qui n'empêche pas le film d'être émouvant, à l'image de sa dernière scène où la jeune Tracy lance à un Isaac au bord du désespoir : « Tout le monde ne se laisse pas corrompre. Aie donc confiance dans les gens ».**

Pierre CHAMBEY

## " Cul et chemise "

Terence Hill et Bud Spencer ont été les héros de la série des **Trinita,** dont les premiers ont été assez drôles et les suivants beaucoup moins réussis.

Cette fois, avec **Cul et chemise,** c'est d'un bon crû qu'il s'agit. Le duo réapparaît pour une nouvelle aventure, mais il quitte le western. Dans un pays d'Afrique, non précisé, une bande de colonialistes, racistes brutaux, s'enrichissent d'un odieux trafic d'animaux sauvages et font régner la terreur sur la population. Terence et Bud ne peuvent évidemment laisser faire, et nos deux héros se font redresseurs de torts et défenseurs des opprimés.

Cela donne un film drôle, sympathique et antiraciste, quoique sans prétention politique. Le réalisateur écorche au passage les adeptes fortunés de safaris africains et la corruption de la justice coloniale.

Et puis, la scène finale où des centaines d'animaux sauvages, libérés, s'enfuient vers la savane, fait vraiment plaisir.

**S.H.**

## « GROS CALIN » avec Jean Carmet

Porter un livre, même intéressant, à l'écran, n'est évidemment pas la garantie d'un bon film. Le livre d'Emile Ajar d'où est tiré ce film décrivait la solitude d'un homme qui essaie de communiquer avec son entourage, mais qui, lassé et déprimé de se retrouver toujours seul, finit par adopter un python avec lequel il établit un dialogue. Dans le livre, ce dialogue ne manquait pas de cocasserie, et le style en faisait un long monologue loufoque d'un homme qui voulait transmettre la tendresse et qui rêvait d'amour.

Mais le film nous laisse froid et indifférent.

La présence de Nino Manfredi, en ventriloque, n'apporte rien au film. Bref, on ne retrouve pas le roman d'Ajar. Il reste un homme qui essaie de nous convaincre de sa solitude sans vraiment y réussir. On s'ennuie...

**P.V.**

## « LES BRONZES FONT DU SKI »

Une bande joyeux lurons se retrouve aux sports d'hiver. On y trouve le Parisien dragueur qui ne réussit jamais à « conclure » comme il dit, le couple de parvenus qui écrase tout le monde avec son argent et sa bêtise, le garçon de magasin bien sympa mais un peu borné, le jeune médecin capricieux et égoïste...

Et ce qui arrive à tout ce beau monde est censé nous faire rire.

En fait, les gags ne sont ni très nombreux ni très drôles. Quant aux personnages, ils ne sont comiques que si on le veut bien ; ils sont plus souvent bêtes à pleurer.

**R.P.**

## « JE PARLE D'AMOUR »

On peut être une enseignante de quarante ans, bien installée dans la vie et tomber amoureuse d'un petit loubard ; certes, mais cela doit poser des problèmes, surtout quand un deuxième blouson noir, amoureux tenace, vous attend en permanence dans le café en face.

Le film raconte ainsi par le menu les hésitations, les réflexions et les séances de psychanalyse de cette enseignante torturée.

Le seul regret du spectateur : que son fauteuil ne soit pas aussi confortable que le magnifique divan-chaise longue de la psychanalyste. Le temps passerait plus vite !

**R.P.**

# Sélection cinéma

## Films récents

**DON GIOVANNI, de Joseph Losey.**

L'œuvre de Mozart dans un décor somptueux, un film qui aide à connaître l'Opéra. Il dure trois heures.

Gaumont-Les Halles (1er) - Impérial (2e) - Gaumont Rive Gauche (6e) - Hautefeuille (6e) - Pagode (7e) - Gaumont Champs-Elysées (8e) - PLM St-Jacques (14e) Convention (15e).

**HAIR.**

La jeunesse américaine et la guerre du Vietnam vues à travers un groupe de Hippies sympathiques et chantants.

Palais des Arts (3e) (vo) - Marbeuf (8e) (vo).

**NORTHERN LIGHTS.**

Les difficultés, l'espoir et la révolte de fermiers américains au début du siècle.

Saint-Séverin (5e) (vo) - Olympic (14e) (vo).

**LE PULL-OVER ROUGE, de Michel Drach.**

L'affaire Ranucci portée à l'écran : une mise en accusation de la justice et une condamnation vigoureuse de la peine de mort.

Gaumont-Richelieu (2e) - Paramount Marivaux (2e) - Quintette (5e) - Colysée (8e) - Paramount City Triomphe (8e) - Paramount Bastille (12e) - Paramount Galaxie (13e) - Paramount Montparnasse (14e) - Clichy Pathé (18e).

**SANS ANESTHESIE, d'A. Wajda.**

En Pologne, un journaliste au faîte de sa gloire voit tout s'effondrer autour de lui. Une mise en cause du conformisme et de l'arrivisme au pays de Gierek.

Forum les Halles (1er) - Studio de la Harpe (5e) - Sept Parnassiens (14e).

**LE SYNDROME CHINOIS, avec Jane Fonda, Jack Lemon, Michael Douglas.**

Un accident dans une centrale nucléaire américaine.

Studio Cujas (5e) (vo).

## et moins récents

**LES GUICHETS DU LOUVRE.**

La rencontre de deux jeunes gens, avec en toile de fond l'occupation de Paris et la rafle du Vel'd'Hiv contre les Juifs.

Cluny Palace (5e).

**LITTLE BIG MAN, avec Dustin Hoffman.**

Les aventures d'un visage pâle chez les Indiens et chez les Blancs. Une condamnation de l'extermination des Indiens.

Noctambules (5e).

**RETOUR.**

Une dénonciation de la guerre du Vietnam par des soldats qui en reviennent.

Escurial (13e) (vo).

**LES SENTIERS DE LA GLOIRE, un film de Stanley Kubrick.**

Pendant la Première Guerre mondiale, la condamnation de trois soldats fusillés pour l'exemple. Un violent réquisitoire contre la guerre.

Grand Pavois (15e) (vo).

# IRAN

## L'opposition de Chariat Madari :

# des aspirations pro-impérialistes

**Depuis le jeudi 6 décembre, les manifestations se succèdent à Tabriz, en Iran, la capitale de la région de l'Azerbaïdjan. Mais ce sont tour à tour des manifestations en faveur de l'ayatollah Khomeiny, puis en faveur de l'ayatollah Chariat Madari, son rival.**

Les informations souvent contradictoires, et surtout l'évolution rapide des événements, ne permettent certes pas d'avoir une idée précise des rapports de forces sur le terrain, ni du sentiment véritable de la population. Mais il reste que les partisans de Chariat Madari semblent avoir subi un échec au moins par rapport à leurs projets initiaux. Alors que jeudi 6 décembre, ils semblaient en mesure de contrôler la ville de Tabriz, ils ont dû maintenant abandonner aux partisans de Khomeiny la radio-télévision, dont ils avaient réussi à s'emparer, et ne semblent pas avoir reçu le soutien populaire attendu.

Mais malgré cela, les partisans de Chariat Madari continuent de se manifester ainsi que l'ayatollah Chariat Madari lui-même. Et les événements de Tabriz leur ont permis d'apparaître comme une force, et d'affirmer l'existence de leur opposition face à Khomeiny.

Mais quelle est donc cette opposition ? Quelles sont les divergences politiques entre les deux ayatollahs ? Dans les premiers jours, les partisans de Chariat Madari en Azerbaïdjan ont pu sembler exprimer les aspirations autonomistes de la population de cette région, et notamment son opposition à la Constitution soumise à référendum le 4 décembre en Iran. On sait que cette Constitution, en effet, ne reconnaît aucun droit à l'autonomie pour les minorités nationales et donne des pouvoirs exorbitants au « guide spirituel », c'est-à-dire dans les circonstances actuelles au chef religieux, « l'imam » Khomeiny.

En fait, il apparaît aujourd'hui que le souci des partisans de Chariat Madari n'était pas d'exprimer les revendications démocratiques de la population face à la Constitution théocratique imposée par Khomeiny. Chariat Madari a d'ailleurs au contraire repoussé ouvertement toute idée d'autonomie des minorités nationales.

La personnalité des animateurs du mouvement de Tabriz est en fait au moins aussi édifiante que leurs déclarations. Et cela est d'abord vrai de celui dont ils se sont fait un drapeau, Chariat Madari. Celui-ci est connu en effet de longue date pour opposer à Khomeiny des options politiques plus modérées. Partisans d'un simple aménagement de la monarchie au moment où Khomeiny exigeait le départ du chah, il semble aujourd'hui avoir rassemblé autour de lui toute une frange de libéraux opposés à Khomeiny. Et c'est bien plutôt les préoccupations de ces gens-là, dans la situation actuelle en Iran, que semble exprimer Chariat Madari.

C'est ainsi que s'il accuse Khomeiny de vouloir supprimer toute contestation et instaurer un système du parti unique, alors que lui serait, paraît-il, partisan d'une « démocratie à l'occidentale », c'est surtout sa préoccupation devant l'affrontement entre le gouvernement iranien et les dirigeants américains que Chariat Madari affiche. C'est ainsi que, selon lui, « attribuer tous les maux de ce pays à l'impérialisme et au sionisme ne résoudra aucun de nos problèmes. Prenez garde que les slogans anti-impérialistes ne soient pour le gouvernement qu'un moyen de frapper sans distinction les coupables et les innocents ».

Au moment même où l'Iran a à faire face à une coalition de tous les dirigeants impérialistes et à des pressions économiques qui ont pour but ouvert d'étrangler le pays, c'est désavouer nettement l'attitude de fermeté adoptée par Khomeiny depuis le début de l'affaire des otages de l'ambassade américaine de Téhéran. C'est très nettement affirmer une option politique sans doute partagée par un certain nombre de libéraux ou de « pro-occidentaux » : celle d'une attitude plus conciliante à l'égard de l'impérialisme américain.

C'est pourquoi les événements de Tabriz tombent trop bien, au moment même de cet affrontement avec les USA, pour que cela puisse être attribué seulement au hasard. De toute évidence, les USA continuent de disposer d'un certain nombre d'appuis politiques en Iran auprès de politiciens liés à eux de longue date, mais aussi sans doute auprès d'un certain nombre de dirigeants de l'armée, déchus ou encore en place, ou d'anciens tenants du régime du chah. Et on ne peut même exclure que les USA aient directement inspiré les événements de Tabriz.

Naturellement, il n'est pas étonnant que, dans les conditions actuelles, cette opposition à Khomeiny se présente comme luttant au nom de la démocratie et des libertés et sans doute même qu'elle trouve sur ce thème un certain soutien. De même qu'il est logique que d'anciens partisans du chah, par exemple, recherchent un porte-parole comme Chariat Madari qui jusqu'à présent apparaissait malgré tout comme un compagnon de Khomeiny, disposant d'un prestige populaire, et en tout cas apparaissait comme un adversaire résolu du régime passé.

Le régime instauré par Khomeiny en Iran a pour le peuple iranien bien des aspects inquiétants. Mais les opposants « modérés » qui plaident en fait en faveur d'une politique plus souple à l'égard de l'impérialisme n'expriment pas les intérêts de la population face au régime de Khomeiny. Les intérêts qu'ils expriment sont au contraire ceux de l'impérialisme.

A.F.

En bas à gauche, un partisan de Chariat Madari affiche son portrait sur l'antenne de la radio-télévision de Tabriz. A droite, après avoir repris l'immeuble, des partisans de Khomeiny brandissent le portrait de l'autre ayatollah. (AFP)

# Cyrus Vance et les gouvernements occidentaux veulent étrangler l'Iran

Le secrétaire d'Etat américain, Cyrus Vance, a demandé aux autres pays membres de l'OTAN d'aider les USA à organiser un boycottage économique de l'Iran. Et les jours précédents, Cyrus Vance avait fait une tournée dans les principales capitales européennes, notamment en France, en Angleterre, en Italie et en République fédérale allemande pour demander aux gouvernements de ces pays d'adopter eux aussi des mesures de rétorsion contre l'Iran.

Même si ces gouvernements européens se sont contentés d'affirmer leur solidarité avec les USA sans prendre d'engagement précis quant au boycott, ils en étaient quand même en partie déjà passés aux actes : ainsi, bon nombre d'entre eux ferment les yeux sur le fait que les filiales, chez eux, des banques américaines, pourtant soumises à leur juridiction, aient gelé les avoirs iraniens en raison d'une décision prise par le gouvernement américain. En Grande-Bretagne, ce sont aussi les avoirs iraniens déposés dans les banques britanniques qui ont été bloqués sur ordre de la Haute Cour de justice. Le gouvernement français s'en tire pour l'instant par une pirouette : saisi d'une plainte de la banque centrale iranienne demandant à pouvoir disposer de son avoir de 50 millions de dollars déposés à la City-bank-Paris, le tribunal de Paris s'est contenté d'estimer que cet argent ayant été déposé jusqu'au 19 décembre, il n'y avait pas lieu d'ici là de considérer la plainte, façon détournée de garder l'argent bloqué.

Mais les USA n'ont pas envie d'en rester là : ils ont arrêté leurs ventes de céréales à l'Iran, bloqué les avoirs de ce pays, mais c'est un boycott économique général qu'ils voudraient organiser avec l'aide de leurs alliés ; escomptant ruiner un pays qui doit importer le quart des produits alimentaires qu'il consomme, et ainsi entraîner la chute du régime de Khomeiny.

C'est en quelque sorte toute la population iranienne qu'ils prennent en otage pour tenter de ramener l'Iran sous la férule de l'impérialisme US.

**Pierre LEMOINE**

# L'ex-chah : ses "Mémoires" le trahissent

Si l'on en croit les **Mémoires** que l'ex-chah d'Iran vient de publier chez l'éditeur français Albin Michel, ce qui se passe depuis deux ans dans son pays est inexplicable. Car il n'y avait tout simplement pas d'oppression du peuple iranien sous son régime !

Ainsi, il est selon lui « **parfaitement ridicule** » de parler des crimes de l'ex-police politique, la SAVAK. Bien sûr, d'après lui, « **il se peut que des gens aient été malmenés** », « **il a pu y avoir des bavures** ». Mais les prisonniers politiques « **ont été traités correctement, n'ont jamais été molestés** » !

Il est vrai que, de son propre aveu, d'autres personnes qu'il ne range pas dans les « **politiques** », mais dans la catégorie « **des saboteurs, des incendiaires** », étaient en butte à la SAVAK. Et eux, si l'on comprend bien, n'avaient pas droit au même traitement, bien que l'ex-chah se taise publiquement sur le sort qui leur était réservé.

Le but de cette SAVAK était, selon l'ex-chah, de « **combattre la subversion communiste après la funeste expérience Mossadegh** ». Et, ajoute-t-il, « **je n'ai pas à juger l'attitude des pays occidentaux à l'égard de leurs communistes** », mais en Iran « **on ne peut pas voir les choses de la même manière** » !

Bref, dans l'Iran du chah, tout le monde était content à part quelques millions d'exceptions. Et si des gens étaient maltraités, c'est que c'étaient « **des incendiaires, des saboteurs** », « **des communistes** », comme par exemple les milliers de personnes manifestant contre le chah et tombées sous les balles de son armée. Ce qui prouve bien, n'est-ce pas, qu'ils étaient des saboteurs !

C'est édifiant ce qui se passe dans la tête d'un ex-dictateur. Surtout quand on songe que c'est cet assassin qui était le défenseur de la « civilisation occidentale » en Iran et le meilleur copain des Giscard, des Carter et autres grands « **démocrates** » !

**A.F.**